L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1432 - VENDREDI 07 JUILLET 2017 — 2,10 €

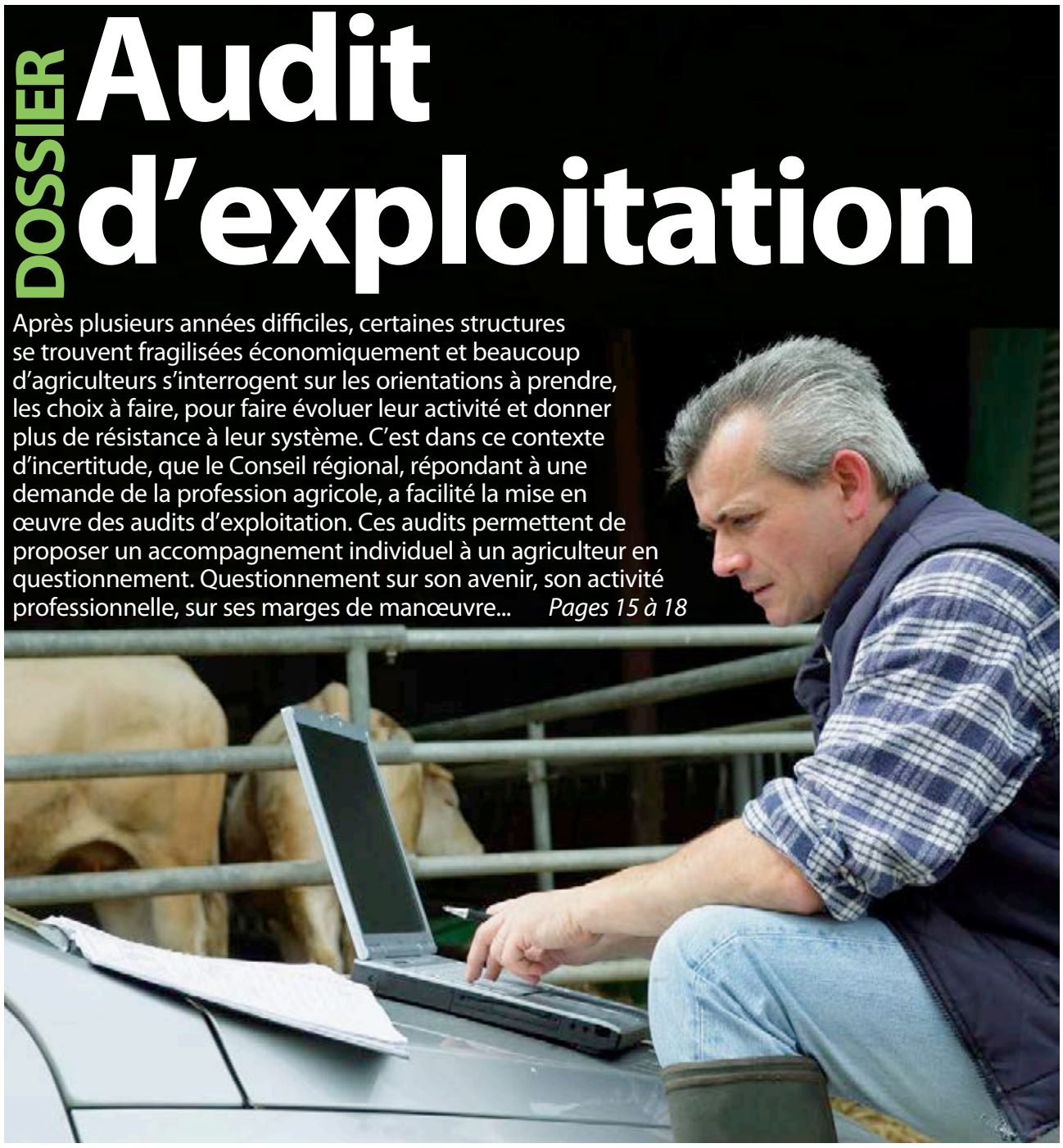
www.agribourgogne.fr — ISSN 1969-8232



DOSSIER

Audit d'exploitation

Après plusieurs années difficiles, certaines structures se trouvent fragilisées économiquement et beaucoup d'agriculteurs s'interrogent sur les orientations à prendre, les choix à faire, pour faire évoluer leur activité et donner plus de résistance à leur système. C'est dans ce contexte d'incertitude, que le Conseil régional, répondant à une demande de la profession agricole, a facilité la mise en œuvre des audits d'exploitation. Ces audits permettent de proposer un accompagnement individuel à un agriculteur en questionnement. Questionnement sur son avenir, son activité professionnelle, sur ses marges de manœuvre... *Pages 15 à 18*



Côte d'Or

› Moisson

Premiers points d'étape



Nièvre

› Élevage

«Le système Cœur de Gamme a de la valeur»



Yonne

› Plaine de Saulce

Les actions payantes de l'association



Tout l'été dans votre journal

la p'tite graine

la page interdite aux grands







Sommaire

Côte d'Or
04-05 • Moisson 2017 : bilan d'étape
06 • Agriculture biologique: Un chemin tout tracé
07 • La Chambre d'agriculture développe son offre de formation à destination des éleveurs

Nièvre
08 • Élevage: «Le système Cœur de Gamme a de la valeur»
09 • Élevage: Jean-Christian Raymond, la passion de la génétique
10 • Diversification: À l'hôtel des Gâtines, les clients sont chouchoutés
11 • Parc naturel régional du Morvan: Le président de la fédération nationale en visite

Yonne
12 • Filière céréalière: «Direct ferme» et farine équitable
13 • Environnement: Les actions payantes de l'association de la Plaine de Saulce
14 • Yonne Tourisme: Surfez, cliquez, sortez…

Dossier
15-18 • Dossier spécial audit d'exploitation

Région et ailleurs
19 • Tribune: Les paysans dans la tourmente

Filières
20 • Cultures Colza: La gestion des mauvaises herbes commence bien avant le semis

Infos Services
21 • Firmes et Machinisme
22-23 • Analyses et tendances
24-25 • Petites annonces
26-29 • Annonces légales
30 • Vie quotidienne
31 • La p'tite graine

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Associés principaux : FDSEA Côte d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne •
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30
AgrBourgogne.fr

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : à parution - Tirage moyen par numéro : 6 200 ex.
Prix de l'abonnement annuel : 103 € - Prix au numéro : 2,10 €
Imprimeries: Roto Centre - 348 rue Marcel Paul, 45770 Saran
Origine du papier : France / Belgique - Taux de fibres recyclées : 91 %
Certification : PEFC/FSC - «Eutrophisation» : P tot 0,01 kg/tonne

Dispositif national d'accompagnement des projets et initiatives (DiNA) des coopératives d'utilisation en commun de matériel agricole (CUMA)

AVIS D'APPEL A PROJETS 2017

Aide de minimis en vue de la réalisation d'un conseil stratégique à l'attention des CUMA
Aide relative aux investissements matériels (hangars et bâtiments annexes)
Dates d'ouverture de l'appel à projets : du lundi 03 juillet au vendredi 15 septembre 2017

Le ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt a mis en place un dispositif national d'accompagnement des projets et initiatives (DiNA) des coopératives d'utilisation en commun de matériel agricole (CUMA). Ce dispositif, financé par l'Etat, se compose de deux volets d'aides à destination des CUMA :
- une aide aux investissements immatériels (conseil stratégique)
- une aide aux investissements matériels (hangars et bâtiments annexes)

Le premier volet concerne la réalisation, par un organisme de conseil agréé, d'un conseil stratégique auprès des CUMA, dans le but d'améliorer leurs performances à la fois sur les plans économiques, environnementaux et sociaux. Ce conseil débouche sur un plan d'actions et constitue un préalable à l'aide aux investissements matériels.
L'aide aux investissements matériels vise à subventionner l'acquisition, la construction et l'aménagement de bâtiments destinés à entretenir et remiser les matériels des CUMA ou à assurer le fonctionnement des coopératives (à l'exception des bâtiments administratifs). Il requiert au préalable la réalisation d'un conseil stratégique.
Une procédure d'appel à projets est organisée en vue de l'attribution d'une aide pour l'élaboration d'un conseil stratégique, d'une part, et pour la réalisation de hangars et bâtiments annexes à destination des CUMA, d'autre part. La notice ainsi que le formulaire de demande pour chacune de ces deux aides sont téléchargeables à l'adresse suivante : http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/CUMA
Le présent appel à projets est ouvert à compter du lundi 03 juillet 2017. La date limite de dépôt des dossiers de demande d'aide auprès de la DDT de votre département est fixée au vendredi 15 septembre 2017.
Les dossiers retenus feront l'objet d'une sélection régionale et seront engagés dans la limite des disponibilités financières.

COMMUNIQUÉ DRAAF BFC

Contacts

- DDT Côte d'Or
 Paulette Pernot - Tel : 03 80 29 42 35
 Courriel : paulette.pernot@cote-dor.agriculture.gouv.fr
 Étienne Angst – Tel : 03 80 29 44 47
 Courriel : etienne.angst@cote-dor.gouv.fr
- DDT Nièvre
 Unité de modernisation des exploitations
 Tel : 03 86 71 52 23
 Courriel : ddt-sea@nievre.gouv.fr
- DDT Saône-et-Loire
 Unité projet d'exploitation
 Tel : 03 85 21 86 23
 Courriel : ddt-ecoagri@saone-et-loire.gouv.fr
- DDT Yonne
 Christophe Zunino
 Tel: 03 86 48 42 85
 Courriel : ddt-sea@yonne.gouv.fr

En bref

Édouard Philippe: *«Les États généraux de l'alimentation reverront le partage de la valeur»*

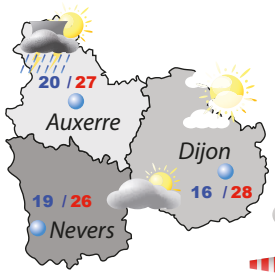
Le Premier ministre Édouard Philippe n'a pas fait d'annonce spécifique concernant l'agriculture, lors de sa déclaration de politique générale devant l'Assemblée nationale, bien qu'il lui ait consacré une partie à part entière. Il est revenu sur l'organisation des États généraux de l'agriculture qui *«reverront le partage de la valeur dans le secteur agricole. Il n'est pas admissible que des agriculteurs ne puissent pas se verser un revenu décent et vivent sous le seuil de pauvreté. Ce n'est pas admissible, c'est pourtant courant»*. Ces États généraux devront aussi *«conforter notre confiance en une agriculture saine ; penser, construire nos modèles futurs, notamment en examinant sans faux-semblant la question des pesticides et des perturbateurs endocriniens»*. Edouard Philippe a par ailleurs annoncé que le Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) serait transformé en allègement de charges en 2019, soit un an plus tard que prévu. Il a aussi annoncé que la convergence sur le prix entre diesel et essence sera finalisée avant la fin de la mandature.

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 07 au 16 juillet 2017

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 07 Juillet

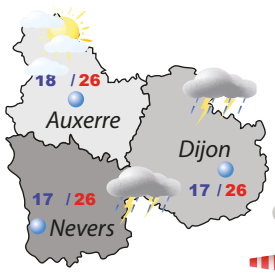


Mitigé
Nous retrouverons un ciel mitigé sur le département avec un partage entre soleil et nuages. Averses possibles en soirée.

T° mini : 15 à 17 °C
T° maxi : 27 à 29 °C
Vents : Ouest 20 km/h

St Eliane
Soleil : 05:58 - 21:45
Lune : 20:14 - 04:48

Samedi 08 Juillet

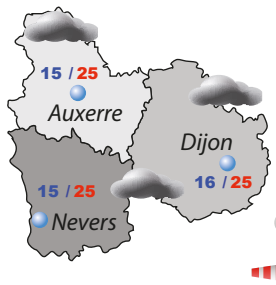


Orageux
La masse d'air deviendra instable et nous attendons des averses orageuses. Faible risque de grêle.

T° mini : 16 à 18 °C
T° maxi : 25 à 27 °C
Vents : Ouest-Nord-Ouest 20 km/h

St Thibaud
Soleil : 05:59 - 21:45
Lune : 21:03 - 05:32

Dimanche 09 Juillet



Couvert
Nous retrouverons une importante couverture nuageuse sur toute la région, mais pas de pluie en vue. Des éclaircies reviendront en fin de journée.

T° mini : 14 à 16 °C
T° maxi : 24 à 26 °C
Vents : Nord-Ouest 10 km/h

Ste Amandine
Soleil : 06:00 - 21:44
Lune : 21:47 - 06:22

Prévisions à 7 jours

Lundi 10 au Mercredi 12 Juillet :
clair / ciel de traine / clair
Vents : Ouest-Nord-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 11 à 16 °C T° maxi. : 25 à 27 °C

Jeudi 13 au Dimanche 16 Juillet :
nuageux / clair / eclaircies / clair
Vents : Ouest à 20 km/h
T° mini. : 10 à 15 °C T° maxi. : 26 à 28 °C

clin d'œil



© Acip/Chaunu



Observatoire prospectif de l'agriculture régionale

Pour voir plus loin et faire coller l'action régionale à la réalité du terrain

Chaque année l'Observatoire prospectif de l'agriculture (Opab) apporte au travers des contributions de CerFrance, des Chambres d'agriculture et de leurs partenaires, une vision fine et prospective de l'agriculture régionale. Il contribue ainsi à l'élaboration de la stratégie régionale, en cohérence avec les problématiques spécifiques du monde agricole. Premier focus sur les grandes tendances de 2016 pour les filières grandes cultures, viticulture et l'agriculture biologique.



L'année 2016 a été marquée par des conditions climatiques calamiteuses, des volumes de production en baisse pour les grandes cultures et la viticulture, tandis que le marché s'avérait toujours aussi difficile pour les producteurs de bovins viande. Une situation qui a contribué à dégrader la santé économique de nombre d'exploitations.

Grandes cultures : Résultat négatif pour 94% des exploitations

Que ce soient dans les zones à faible potentiel ou dans les zones à fort potentiel, le résultat des exploitations grandes cultures s'inscrit en négatif, respectivement, - 36 900 euros et - 29 900 euros. Les rendements sont en particulier *«historiquement mauvais»* en blé et en pois (- 34% et - 69% de la moyenne) et décevants en orge et tournesol. Un printemps froid et pluvieux, un manque d'ensoleillement récurrent expliquent ces contre-performances. Après trois ou quatre années du même acabit, les situations se trouvent durablement fragilisées. Entre 2015 et 2016, le résultat courant des exploitations de grandes cultures plonge dans un gouffre vertigineux, avec toutefois de grandes disparités pour une même configuration. Des pistes restent à explorer pour relever les défis techniques, commerciaux, financiers et humains qui en découlent, retrouver de la compétitivité, repenser le système agricole à l'échelle de la nouvelle donne d'un changement climatique qui bouleverse tous les schémas actuels. C'est un défi d'urgence qui se pose aux instances régionales et à tous les acteurs de l'économie et de la production agricoles pour *«sauver les systèmes à dominante grandes cultures à court et moyen termes et préserver le tissu économique régional qui en dépend»*. Au delà de cette urgence stratégique qui appelle des choix politiques, des marges de manœuvres individuelles restent possibles par une maîtrise des charges de mécanisation et une vision plus collective de l'activité agricole, en recourant à l'investissement partagé et à des stratégies de regroupements entre agriculteurs.

Viticulture : Du positif mais une situation fragile

Là plus encore que pour d'autres productions les effets du réchauffement climatique se font particulièrement sentir : irrégularité des niveaux de récoltes, aléas à répétition, pression des maladies, dépérissement des pieds. La situation a nécessité l'élaboration d'un plan national pour trouver des solutions qui pallient ces conséquences dommageables.
Après quatre récoltes en retrait, la Bourgogne viticole, comme la Nièvre, connaissent à nouveau des volumes réduits sur la vendange 2016. La viticulture jurassienne se trouve en revanche épargnée. Les difficultés récurrentes pénalisent les ventes à l'export par manque de volumes et dans un contexte d'un marché mondial extrêmement disputé. Les vins de Bourgogne et du Jura continuent cependant leur progression à l'export par rapport aux volumes exportés en 2015. Du fait d'un taux d'endettement élevé et d'un rythme d'investissement soutenu, des viticulteurs pourraient se retrouver à terme dans une situation délicate si la situation se retournait et provoquait une importante baisse de revenu. La priorité doit donc être donnée à la sécurisation de l'exploitation viticole, en cas d'aléa, en constituant des réserves de trésorerie.

Agriculture biologique : rythme de conversion soutenu et marchés porteurs

Depuis plusieurs années, le rythme des conversions en agriculture biologique reste soutenu, porté par des marchés tout aussi dynamiques et une demande des consommateurs en constante progression. Tout aussi exposés au risque climatique, les systèmes bio s'avèrent plus résistants économiquement que les systèmes conventionnels. Ce qui se traduit par une moindre variabilité des résultats. En polyculture viande, polyculture lait et grandes cultures, les résultats courants en agriculture biologique sont supérieurs à ceux du conventionnel pour la 4ème année consécutive, bien qu'ils soient en baisse en 2016. Ces systèmes sont cependant dépendants du niveau de qualité de leur production, notamment pour les fourrages et l'alimentation animale. La baisse de qualité des fourrages enregistrée en 2016 a induit un baisse de productivité en lait et en engraissement des bovins viande en particulier. L'engraissement en filière bio et la commercialisation en circuit bio sont indispensables à l'équilibre économique de ces systèmes. Les derniers chiffres du baromètre de l'Agence bio montrent que la bio est confrontée à un changement d'échelle significatif avec 7 français sur 10 qui s'affirment consommateurs de produits bio.
Les consommateurs de produits bio plébiscitent à 78% les légumes, 71% les produits laitiers, 65% les oeufs, 51% l'épicerie, 49% la viande. Mais ces bons résultats ne dispensent pas de progresser pour assurer une offre régulière et de qualité face à une demande forte mais exigeante. Les marges de progrès s'évaluent en maîtrise technique, maîtrise des charges, gestion de la main d'oeuvre, valorisation des produits, mise en perspective du développement de la production et des débouchés.
À suivre dans notre prochaine édition : les résultats de l'Opab 2016 pour les filières élevage (viande bovine - lait - comté - ovins - volailles - porcs - caprins - équins) et en diversification.

AMK

Planter le décor...

Quatre grands piliers de l'agriculture régionale contribuent en valeur à la richesse économique de la Bourgogne-Franche-Comté :
- La viticulture : 1,5 milliard d'euros
- Les grandes cultures (3ème région productrice en orge d'hiver, colza et soja) : 1 milliard d'euros
- L'élevage allaitant : 844 millions d'euros
- Le comté (première AOP fromagère de France) : 692 millions d'euros

La production totale agricole en valeur en 2015 : 5,1 milliards d'euros, soit 4% de la valeur ajoutée régionale.



La Bourgogne-Franche-Comté : «Une terre de qualité»

Avec 131 indications géographiques en 2015, la région Bourgogne-Franche-Comté, s'affiche comme une terre de qualité.
En vins : 97 AOP et AOC vitcoles - 7 IGP viticoles
Produits laitiers : 8 AOP-AOC fromages - 2 IGP fromages - 1 AOC-AOP beurre - 1 AOC-AOP crème. Le tiers de la production nationale de produits laitiers sous IG se fait dans la région BFC.
Viandes et volailles : 1 AOC-AOP viande - 2 AOC-AOP volailles - 1 IGP volailles - 3 IGP produits carnés et charcuterie. Des IGP sur tout le territoire BFC et des AOP surtout en Saône et Loire.
Autres IG : 4 AOC-IG eaux de vie - 2 IG crème de cassis - 1 IGP produits alimentaires (moutarde).
6 IG viennent de la région BFC sur les 58 existant au plan national : cassis de Dijon - cassis de Bourgogne - marc du Jura - marc de Bourgogne - fin de Bourgogne - kirsch de Fougerolles.
L'IGP Moutarde de Bourgogne reconnue depuis 2009 rassemble sous sa bannière 40 producteurs de graines et 4 transformateurs pour une production de 50t par an.
11 dossiers restent en cours de reconnaissance dont 8 pour la filière viticole et des demandes en IGP cancoillotte, IG absinthe de Pontarlier et AOC bois du Jura.

Zones intermédiaires

Rattrapé par le temps

Un agriculteur du Nord Dijonnais regrette la rapide évolution des cultures ces dernières semaines. Selon lui, les fortes chaleurs priveront les exploitants d'une belle moisson.

Haute vitesse à Hauteville. *«Les cultures sont allées très vite, beaucoup plus vite que prévu»* regrette Bertrand Franet. Le producteur côte-d'orien pointe du doigt la météo, qui *«a eu raison»* de la récolte, encore une fois. Une belle année s'annonçait selon le producteur céréalier, mais les potentiels de récolte se sont rapidement dégradés avec les fortes chaleurs à répétition.

Les pois donnent le la

Bertrand Franet a fauché ses 37 hectares de pois d'hiver les 24 et 25 juin. *«L'échantillon présentait un taux de 9,5 d'humidité, il fallait y aller. C'est la première fois depuis mon installation en 1986 que je commence la moisson par le pois»* note l'agriculteur d'Hauteville-lès-Dijon. Le rendement devrait se situer entre 45 et 50q/ha : un résultat correct mais loin du niveau espéré : *«les plantes étaient très belles et avaient un potentiel très important avec la présence de 7 à 8 étages floraux. Malheureusement, la chaleur les a fait tourner à une vitesse grand V. Je pense avoir perdu une dizaine de quintaux à l'hectare rien qu'à cause des températures»*. Le pois d'hiver est doublement utile à l'agriculteur : *«j'en utilise 250 quintaux pour mon troupeau ovin d'Île-de-France, le pois représente un important apport de protéines. Le reste est revendu en pois jaune pour l'alimentation humaine, principalement vers les pays d'Asie»*.

Le gel a sévi

Rencontré la semaine dernière, Bertrand Franet débutait tout juste la moisson de ses orges d'hiver. L'exploitant venait toutefois d'en faucher un certain nombre d'hectares par le biais d'une activité d'entreprise : *«dans le secteur, le rendement semble relativement correct. Pour ce que j'ai vu, les premiers résultats varient de 60 à 75q/ha. La qualité semble être au rendez-vous avec des PS à 68, un calibrage entre 80 et 85. Nous serons visiblement dans une année normale en orges, du moins sur Hauteville»*. Ses quelques parcelles localisées plus haut, sur Francheville, seront certainement moins fructueuses. Le gel d'avril y a sévi, certains champs d'Étincel étant touchés à hauteur de 50%. *«Des premiers rendements allant de 35 à 40q/ha n'annoncent effectivement rien de bon»* relève Bertrand Franet. Ce dernier, avec son frère Étienne et son fils Anthony, cultive également des orges de printemps, sources d'interrogations elles aussi : *«elles étaient pourtant magnifiques il y a encore quelques temps, mais la chaleur a tout gâché, je ne pense pas qu'elles s'en remettent malgré les quelques millimètres de la semaine dernière. Pour nous, ce sera probablement la moins bonne culture de l'année»*.


Bertrand Franet, pour la première fois de sa carrière, a débuté la récolte par les pois d'hiver.

Colza et orge à l'horizon

La moisson du blé et du colza a normalement débuté ces derniers jours au Gaec Franet. Malgré la météo, le colza restait assez prometteur la dernière semaine de juin. Pour le blé, les résultats devraient considérablement varier selon leur lieu de récolte et la profondeur des sols. *«Plusieurs de nos champs localisés en plaine à Longvic devraient plutôt bien s'en sortir. La chaleur est arrivée au stade pâteux, les pertes devraient être limitées»* commente Bertrand Franet, *«sur Hauteville, le PMG devrait commencer de diminuer et sur Francheville, cela devrait se compliquer davantage... Nous sommes en plein dans la zone intermédiaire et les sols ne pardonnent rien. D'ailleurs, nous le constatons depuis plusieurs campagnes: plus rien n'est assuré au 15 juin avec les excès de températures et d'humidité qui nous pénalisent sans cesse au dernier moment»*.

Conjoncture tendue

Le contexte restera *«serré»* financièrement selon Bertrand Franet, compte tenu du niveau des cours et des charges toujours aussi élevées. Afin de s'adapter à ces campagnes difficiles en zones intermédiaires, le Gaec Franet tente de tirer un maximum sur ses charges et commercialise de la paille (cette année sera d'ailleurs compliquée avec une baisse de 50% des tonnages par rapport à 2016). Les associés du Gaec se sont également lancés dans une prestation de service en débroussaillage en compagnie d'un ancien apprenti de l'exploitation.

AURÉLIEN GENEST

Plateaux

Encore loin du compte

Des agriculteurs de Frénois débutaient la moisson la semaine dernière, avec des résultats assez décevants.

Le gel des 19, 20 et 21 avril a eu des conséquences parfois importantes dans le département, et notamment en haute Côte-d'Or. À Frénois, entre Aignay-le-Duc et Is-sur-Tille, le Gaec Colson n'espérait pas plus de 10q/ha dans ses orges d'hiver au lendemain de ces basses températures. *«Il a fait -8°C par ici, au moment où les plantes terminaient leur cycle. Les épis ont gelé dans leur gaine, les brins principaux se déséchaient fortement. Nous estimions les dégâts jusqu'à 80% par endroits»* indique Baptiste Colson. Le résultat finale sera moins pire que prévu mais encore loin du compte. *«Les cultures se sont refaites en partie par des talles secondaires»* explique le jeune agriculteur de 26 ans. Ses trente premiers hectares récoltés la semaine dernière ne dépassaient pas 45q/ha en variété Esterel, quand 55 voire 60q/ha peuvent être espérés lors d'une bonne année dans ces terres à faibles potentiels. *«La parcelle concernée n'avait pas gelé. C'est l'épisode de sec des semaines écoulées qui l'avait impactée en lui faisant perdre plusieurs quintaux. Nous craignons davantage pour les variétés Salamandre et surtout Étincel, qui est de loin la plus touchée par le gel»*. Accompagné de son cousin Matthias, actuellement en cours d'installation sur la ferme familiale, Baptiste Colson comptait *«faire du rendement»* dans un contexte de prix bas et après une année 2016 très compliquée : *«c'est plutôt mal parti pour y arriver, et la qualité ne semble pas être au rendez-vous elle non plus. Je n'ai pour l'heure que le résultat du PS, il est décevant lui aussi avec une moyenne 60»*.


Les cultures de Baptiste et Matthias Colson ont été impactées par le gel d'avril et le sec de juin.

Le colza expertisé

L'orge n'est pas la seule culture impactée par les aléas climatiques à Frénois. Le colza en a pris *«pour son grade»* et ne s'est pas refait contrairement à l'orge. *«Des experts venus pour l'assurance récolte l'on estimé le 26 juin à 18q/ha»* précise Baptiste Colson. Le pois de printemps de l'exploitation devrait donner des résultats tout aussi décevants : *«il a souffert du coup de chaud lors de la semaine du 25 mai, alors qu'il était en pleine floraison. Cela n'a pas pardonné. Nous devrions faire moins de 25 q/ha»*. La plus belle récolte de l'année pourrait être finalement le blé, dont la moisson devrait débuter d'ici quelques jours : *«il est pour l'instant assez prometteur, même s'il a subi un peu d'échaudage. Certaines de nos parcelles ont vite blanchi au lendemain des grosses chaleurs. Nous verrons bien le résultat à la moisson, selon le poids de mille grains et le poids spécifique que nous obtenons»*.

AURÉLIEN GENEST

Plaine dijonnaise

Un bon départ à confirmer

Le début des moissons livre de bonnes surprises dans la plaine dijonnaise. Rencontre avec un exploitant de Quetigny.

Que la suite soit dans le même tempo ! La récolte d'orges d'hiver est bonne dans plusieurs secteurs de la plaine dijonnaise. À Quetigny, à la périphérie de la cité des Ducs, Philippe Gansagnes a fauché ses 60 hectares d'Étincel du 24 au 26 juin. Une moyenne supérieure à 80q/ha a été enregistrée, avec une qualité tout aussi satisfaisante (90 de calibrage, poids spécifique de 69). *«Je voyais que la culture était jolie mais je ne pensais pas du tout en faire autant, malgré le bon potentiel de certaines terres et l'absence du moindre problème majeur»* commente le producteur céréalier, *«les rendements en orges n'avaient pas été à un tel niveau depuis longtemps, même si ce sont eux qui avaient été les moins décevants l'an passé. Tout est bon, même la qualité : les protéines tournent autour de 11»*. Ce début de moisson positif est le bienvenu, surtout que les cours tendent à montrer des signes encourageants.

On attend le colza

Philippe Gransagnes espère continuer dans la même dynamique, avec une récolte de blé et de colza prévue pour cette fin de semaine. *«Le blé s'est visiblement bien tenu dans les bonnes terres. Il a un peu blanchi dans les moins bonnes, mais je pense que la moyenne sera correcte»* confie l'agriculteur. Le colza, prometteur lui aussi, pourrait être récolté en premier, compte tenu de son évolution des derniers jours : *«le nombre de siliques est satisfaisant, cela se jouera au poids de mille grains. Le blé et le colza tournent très vite actuellement. Il ne faudrait pas qu'ils grillent avant de murir, cela arrive parfois et ce n'est jamais bien bon»*. Les 30 hectares de moutarde de l'exploitation affichent également une bonne santé, eux qui avaient accusé un maigre et inédit rendement de 12q/ha l'an passé.



Philippe Gransagnes, la semaine dernière dans son champ de maïs semences.

L'exploitant espère se rapprocher des 25q/ha cette année, proche de son record à 26q/ha.

Une nouvelle culture

La dernière campagne, très mauvaise dans la plaine, avait laissé des traces dans les esprits et surtout, les trésoreries. Les résultas corrects annoncés seront très utiles pour le gérant de la ferme du Bois de Change afin de repartir de l'avant. L'investissement dans les champs est quoiqu'il arrive moins important que celui de l'an passé, comme le décrit Philippe Gransagnes : *«il y a eu peu de maladies cette année. Un seul fongicide aura suffit, à l'exception d'une parcelle qui en a reçu deux à cause d'un problème d'oïdium. Cela représente des économies intéressantes. En ce qui concerne l'azote, les doses ont aussi été moins importantes, de l'ordre de 10 à 20%, grâce aux forts reliquats que nous avons constatés»*.

Philippe Gransagnes a consacré 18 de ses hectares cette année à une culture à forte valeur ajoutée : le maïs semences. *«C'est une grande première pour moi. Suite aux mauvais résultats de 2016, j'ai saisi l'opportunité qui se présentait à moi grâce à Dijon Céréales qui recherchait des producteurs pour Val Union. Ces hectares de cultures supplémentaires l'ont été en détriment de mes champs de Soja, dédiés à la multiplication de semences pour BFC depuis plusieurs années»* indique le membre de l'Asa du Bas mont (bassin d'irrigation). La culture a été semée en trois étapes en distinguant les femelles et les mâles en deux parties. Philippe Gransagnes assure l'essentiel des interventions avec la participation du groupement d'employeurs Agri Ressources 21. Une marge brute de 1500€/ha peut être visée avec cette culture.

AURÉLIEN GENEST

Cap sur la biodiversité

Philippe Gransagnes a semé l'équivalent de près de deux hectares de jachères mellifères cette année : une partie autour de son maïs semences, l'autre à proximité de ses champs de moutarde : *«pour le maïs semences, il fallait laisser une bande de 8 mètres pour la passage des engins, notamment dans le but de réaliser les deux opérations importantes que sont l'épuration et la castration. J'ai valorisé cet espace avec ce type de cultures comptant pour les primes Pac. En ce qui concerne la moutarde, la réglementation obligera prochainement les producteur à ensemencer de telles surfaces, j'ai pris les devants de la réglementation en faisant amener plusieurs ruches à proximité».*



Orges d'hiver

De gros écarts selon les sols

La Chambre d'agriculture de Côte-d'Or mène comme chaque année une enquête moissons auprès des exploitants.

La synthèse des premiers résultats transmis par quinze agriculteurs révèle d'importantes différences de rendements selon la profondeur des terres. Une moyenne de 50,1 q/ha en orges d'hiver est obtenue en terres superficielles. Les niveaux sont nettement plus élevés en terres moyennes (69,6q/ha, + 38%) et en terres profondes (87,3q/ha, +74%). Pour les critères qualitatifs, les terres superficielles obtiennent 72 en calibrage, 11,4% en protéines et 64 de PS. Les terres moyennes enregistrent 86 en calibrage, 11,4% en protéines et 68 en PS. Les terres profondes sont à 88 de calibrage, 11,1% en protéines et 68 en PS. En faisant une distinction entre plaine et plateaux, les rendements moyens varient de 42,1 à 87,3q/ha en plaine et de 52,8 à 61,6q/ha sur les plateaux. Une analyse en prenant en compte les variété n'est pas encore représentative compte tenu de l'importance de l'échantillon.

AG



Les terres à cailloux livrent 27q/ha de moins qu'une terre profonde.

Sécheresse

Un renforcement des mesures depuis le lundi 3 juillet

Après la mise en place des premières mesures de restriction d'usage de l'eau la semaine dernière, la période de canicule a renforcé la baisse rapide des niveaux constatée dans les cours d'eau du département. Les averses et orages de ces derniers jours, bienvenus pour les cultures et les jardins, ne suffisent pas à inverser la tendance.
Le suivi hydrologique, réalisé en continu par les services de l'État, a mis en évidence une aggravation de la situation avec le franchissement des seuils d'alerte sur 13 des 16 bassins versants du département.

Dans ce contexte, outre le renforcement de la mise en œuvre des mesures dites particulières sur 13 sous-bassins versants, les mesures de restrictions générales continuent de s'appliquer aux particuliers et aux collectivités sur l'ensemble du département.

La situation est la suivante :

- Seuil d'alerte pour : l'Ource, l'Armançon, le Serein, l'Arroux, la Saône, la Tille aval, la Bèze, la Vingeanne
- Seuil d'alerte renforcée pour : la Seine, la Cent Font, la Vouge et la Bouzaise,
- Seuil de crise : La Bièvre

Sur ces bassins, des mesures de restriction d'usage s'appliquent aux activités agricoles, industrielles, aux golfs ainsi qu'à la navigation fluviale et aux étangs. Les mesures générales de restriction qui intéressent principalement les particuliers et les collectivités sont maintenues sur l'ensemble du département. Elles ont pour objectif essentiel de garantir l'alimentation en eau potable des populations.

D'APRÈS COMMUNIQUÉ

Retrouvez l'intégralité des mesures s'appliquant à l'ensemble des usagers de la ressource en eau sur le site suivant : http://www.cote-dor.gouv.fr/secheresse-en-cote-d- or-a3113.html

Agriculture biologique

Un chemin tout tracé

Un exploitant de Baigneux-les-Juifs explique son actuelle conversion dans le bio.


Didier Robin, ici dans une parcelle de blé Togano.

Bio Bourgogne organisait une visite de ferme le 21 juin en haute Côte-d'Or. Plusieurs producteurs se sont rendus dans une exploitation de Baigneux-les-Juifs, à deux pas de l'usine de déshydratation. Didier Robin, installé en 2008, a retracé son parcours en faisant part de ses motivations à franchir le cap de l'agriculture biologique.

Se simplifier la vie

Le producteur de 34 ans est revenu, dans un premier temps, sur l'arrêt de la production laitière en 2012 : *«Ce fut un choix difficile car le lait a fait vivre ma famille pendant de nombreuses années. Cet arrêt paraissait pourtant évident, car la mise aux normes venait d'être remboursée et le système de traite devait être changé. Cela aurait engendré de nouvelles dépenses importantes, alors que cette production permettait de ne payer que le salarié»*.

Papa de deux enfants, Didier Robin avait également souhaité se *«simplifier la vie»* en vendant ses vaches laitières. Celles-ci ont été remplacées en partie par des Limousines : *«certaines de mes parcelles ne pouvaient être cultivées. Je ne regrette pas le choix de cette race bovine. Les 25 vêlages que j'ai eus en 2017 se sont tous très bien passés, je n'ai pas pas eu à me relever une seule fois cette année»* confie l'exploitant.

Baisse des charges

Les mauvaises années se succédaient et Didier Robin souhaitait encore aller plus loin pour réduire les charges. L'adhésion à un Geda lui avait permis de gagner en technicité, mais les difficultés continuaient de persister: *«je me rappelle notamment de l'année 2009. Malgré une moisson du diable avec des blés à plus de 80q/ha, les prix ne dépassaient pas les 100 €/ha et nous n'avions rien gagné en grandes cultures»*.

Les années s'inscrivaient dans la même lignée : *«je tapais dans la trésorerie depuis plusieurs campagnes. Investir 300 euros/ha dans mes champs à faibles potentiels pour ne rien gagner n'avait plus aucun sens. Il n'y avait plus de marges de manœuvre»*. Didier Robin entreprit une conversion en agriculture biologique en 2015 : *«cela faisait un petit moment que l'idée germait en moi. D'autres raisons m'ont poussé à faire ce choix : le travail administratif ne cessait de se multiplier en conventionnel, avec notamment l'évolution de la réglementation des produits phytosanitaires. L'utilisation de ces derniers m'intéressait d'ailleurs de moins en moins. La problématique «village» était aussi présente dans ma nouvelle orientation : aujourd'hui, les gens ne supportent plus rien. Pour ma part, je suis le dernier exploitant à Baigneux et le moindre problème me revenait. J'avais aussi des parcelles à proximité des habitations et de l'école, les traitements devenaient de plus en plus compliqués»*.

Des prix intéressants

Didier Robin semble aujourd'hui très content de sa nouvelle vie : *«je ne regrette aucunement mon choix, malgré le fait que nous n'ayons toujours pas touché nos aides en temps et en heure ! Le bio a beaucoup d'avenir, c'est lui qui tire les marchés vers le haut. Il m'a aussi permis de redécouvrir mon métier et de me rapprocher de la coopérative de Baigneux»*.

Actuellement en cours de conversion (C2), phase intermédiaire entre l'agriculture conventionnelle et l'agriculture biologique, Didier Robin bénéficie de prix de vente déjà intéressants avec du blé à 300€/t, du pois à 350€/t, de l'orge d'hiver et du triticale à 255 t/ha. Le blé panifiable bio, lui, pourra être prochainement vendu entre 400 et 450€/t.

Didier Robin a aujourd'hui divisé ses charges par deux, à l'image de quatre ou cinq nouveaux agriculteurs bio dans son secteur. Sa surface de luzerne a doublé pour passer à 50 hectares. Du compost de vaches, des déchets de la coopérative de Baigneux et des fientes de volailles sont utilisés pour la fertilisation. Le salissement des parcelles est géré par l'utilisation de matériels spécifiques, propriétés de Cuma voisines.

Peu d'argent engagé

L'année 2016 a été très mauvaise dans toutes les systèmes de production, y compris en bio. Mais, assuré, Didier Robin a pu limiter la casse : *«dans tous les cas, si l'année est mauvaise, nous perdons beaucoup moins d'argent en bio qu'en agriculture conventionnelle car l'investissement est tout autre»*.

La moisson 2017 est imminente: si celle-ci s'annonçait plutôt bonne avec un potentiel de rendement en blé estimé à 30 q/ha, Didier Robin envisage désormais d'en récolter deux fois moins, comme l'an passé, à cause du gel printanier et surtout de la sécheresse et de la chaleur du mois de juin.

AURÉLIEN GENEST

Message de Bio Bourgogne

Bio Bourgogne organise régulièrement des visites ou des formations sur des thèmes technico-économiques spécifiques à l'Agriculture biologique : que vous soyez en conventionnel, intéressés par ces techniques ou en AB, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez être invité.
Contact :
biobourgogne@biobourgogne.org
03 86 72 82 20.

Usine de déshydratation

Toucher plus de monde à proximité

La coopérative de déshydratation de Baigneux-les-Juifs, par la voix de son président Didier Robin, dresse un bilan mitigé de la première coupe de luzerne récemment achevée : *«Nous arrivons péniblement à 3,5 t/ha. Ce tonnage est plutôt dans la moyenne des autres années, mais nous espérions en faire davantage. Pour l'instant, nous sommes au même niveau que l'an passé alors que nous avons agrandi notre surface de production. Celle-ci est actuellement à 1700 hectares, dans un rayon de 40 km»*. La coopérative redoute désormais les conséquences du temps sec. *«Les toutes premières deuxièmes coupes varient entre 1 et 2 t/ha»* informe le président, *«ce n'est pas beaucoup et cela tend à nous nous inquiéter, d'autant que certains déplacements coûtent cher devant une telle récolte»*.


Alicia Courty mène une étude sur la luzerne.

La coopérative de déshydratation de la haute Seine souhaiterait ensiler davantage de luzerne à proximité de sa base, dans le but bien défini de réduire ses coûts de fonctionnement. À ce titre, une jeune stagiaire en première année de BTS Productions animales mène actuellement une enquête auprès des éleveurs de vaches laitières se trouvant dans un rayon de 20km. Alicia Courty recueille des données pour recenser les intérêts et les pistes perfectibles de l'outil de production. Contact : courty.alicia@hotmail.fr

La luzerne, une tête de rotation indispensable en bio

En agriculture biologique, les prairies temporaires de luzerne (ou trèfle si les terres sont plus acides), sont indispensables à la durabilité du système.

En effet, elles permettent de fournir une quantité d'azote très importante aux cultures suivantes, mais surtout d'assurer la maitrise des adventices sur le long terme. Cette effet nettoyant est obtenu à la fois par concurrence de la luzerne et par des fauches régulières avant que les adventices ne montent à graine.

Cependant, dans certains secteurs ou l'élevage est peu présent, il est difficile de trouver un débouché rémunérateur pour cette culture. La valorisation en déshydratation peut être une solution intéressante, avec toutefois des spécificités techniques.

Pour une production en quantité et qualité suffisante, il est important de compenser les exportations importantes par des apports en phosphore et potasse et de la travailler mécaniquement pendant l'hiver pour favoriser sa reprise. Une attention particulière doit également être apportée au semis, de préférence sous couvert d'une céréale précédant son implantation.

Santé et sécurité au travail

La Chambre d'agriculture développe son offre de formation à destination des éleveurs

Une coupure, la projection d'un produit ou d'un objet dans l'œil, le coup de pied d'un animal… Qui n'a jamais été confronté à un accident dans son activité professionnelle ? Afin d'accompagner les éleveurs à sécuriser leurs pratiques, mais aussi à savoir réagir en cas d'accident, la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or propose deux formations spécifiques.



Une formation sur la manipulation et la contention des bovins aura lieu à Créancey.

Faire le point sur la manipulation et la contention de ses bovins

D'après la MSA, en 2015, 99 chefs d'exploitation sont décédés à l'échelle nationale suite à un accident du travail, dont près de la moitié étaient des éleveurs de bovins. Sur les 15 230 accidents du travail ayant entraîné un arrêt de travail indemnisé, les animaux étaient en cause dans 20% des cas. Face à ce constat, le pôle élevage de la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or s'associe au service prévention de la MSA de Bourgogne pour proposer aux éleveurs de bovins de faire le point sur leurs pratiques de manipulation des animaux et de contention dans leur exploitation

La première session aura lieu le 19 octobre prochain à Créancey.

Au programme : un retour sur la vision du monde par les bovins et la relation Homme / animal, un panorama des moyens de contention à la disposition des éleveurs et une mise en pratique sur le terrain.

En effet, comprendre comment un bovin ressent son environnement permet d'instaurer une bonne relation avec ses animaux et de mieux anticiper et interpréter leurs réactions. C'est donc la première étape pour assurer la manipulation et la contention des bovins en toute sécurité. Mais lorsqu'il faut immobiliser un animal, il est indispensable de disposer d'un système de contention adapté. Or, les investissements pour assurer une bonne sécurité aux éleveurs lors de la manipulation des animaux au bâtiment ou au pré ne sont parfois pas adaptés, voire inexistants.

Damien Mugnier, éleveur de 40 mères et 250 têtes de taurillons à l'engraissement à Busserotte-et-Montenaille, a souhaité investir dans un système de contention sécurisé. En septembre 2015, cet éleveur a inauguré un nouveau bâtiment pour ses taurillons à l'engrais. *«Auparavant, je ne disposais que d'un bâtiment de 60 places, avec une contention mobile qui prenait beaucoup de temps et ne permettait pas de travailler en sécurité, ce qui est indispensable quand on travaille au quotidien avec des taurillons charolais ou limousins»*, commente Damien Mugnier.

Alors, quand cet éleveur a eu un projet de construction d'un bâtiment de 170 places pour moderniser l'installation d'engraissement, celui-ci a avant tout privilégié la sécurité, d'autant qu'il emploie actuellement deux salariés. *«Le travail répétitif doit être réalisé dans de bonnes conditions. J'ai investi 25 000 euros dans la contention, mais il est nécessaire d'intégrer ce budget dans la sécurité. Le matin, mes salariés viennent travailler en toute confiance et le gain de temps dans la réalisation des tâches par rapport à notre ancien système est important»*.

Mais la sécurité n'a pas été le seul critère dans l'élaboration du projet de ce nouveau bâtiment. Le système de contention mis en place comprend un système circulaire avec un aiguillage forcé, qui permet de guider l'animal sans avoir à le pousser, facilitant ainsi le tri des animaux et limitant le stress de ces derniers. Finalement pour cet éleveur, son système de contention lui apporte : un gain de temps, un gage de sécurité pour lui et ses salariés, et moins de stress pour ses animaux. Il prévoit aujourd'hui de réaliser un second bâtiment identique.

Et vous, où en êtes-vous ? Venez faire le point avec nous ! Formation *«Manipulation et contention des bovins : préserver sa santé et le bien-être de son troupeau»*, organisée par le Pôle élevage de la Côte-d'Or, le 19 octobre à Créancey, de 9h00 à 17h00. Renseignements /inscriptions au 03 80 90 89 09.

Se former aux gestes qui sauvent (SST)

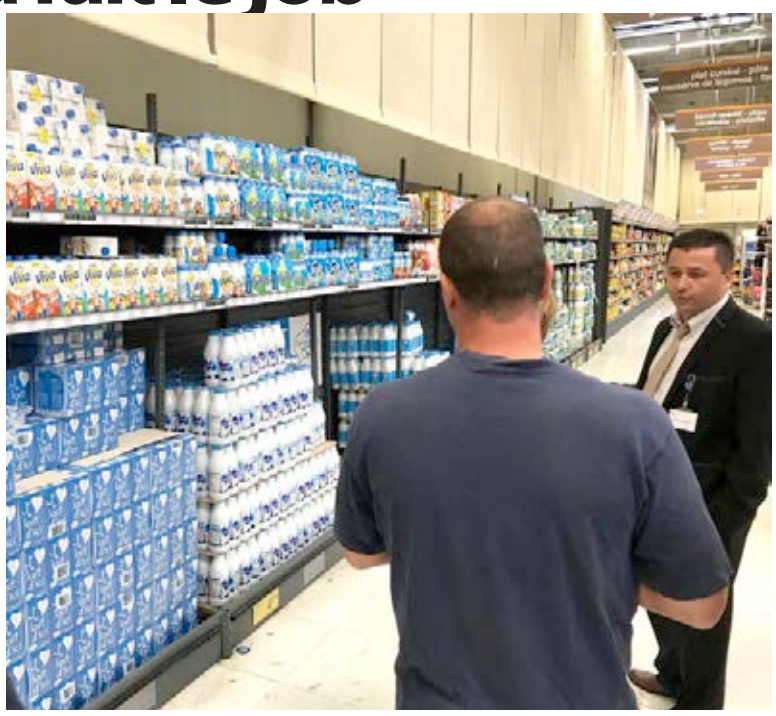


Même dans un environnement de travail sécurisé, le risque zéro n'existe pas. Et lorsqu'on est témoin d'un accident, les premières minutes sont parfois capitales. C'est pourquoi un groupe de Jeunes Agriculteurs s'est retrouvé, mi-mai, au Pôle Agricole de Créancey pour suivre la formation *«Sauveteur Secouriste du Travail»*, dispensée par Bruno Garrouste, formateur à la MFR de Quetigny. Dès les premiers échanges, les exemples d'accidents vécus se multiplient, parfois graves. Les éleveurs présents et le formateur, qui encadre des jeunes en formation agricole, évoquent des situations banales, où de *«mauvaises»* habitudes, parfois transmises de génération en génération, des gestes pourtant effectués des centaines de fois sans problème, peuvent aboutir à l'accident.
L'objectif de cette formation est donc d'apprendre aux stagiaires à réagir correctement et en sécurité face à un accident. Il est en effet capital que le SST ne se mette pas en danger pour secourir une personne, même si celle-ci, dans le monde professionnel de l'élevage, est souvent un proche.
Au travers d'apports théoriques et de nombreuses mises en situation, les participants apprennent à examiner une victime pour évaluer son état, prendre des décisions (bouger la victime ou pas ?), appeler les secours et leur donner les informations indispensables, mais aussi pratiquer les premiers soins, des plus *«basiques»* (gestion d'une hémorragie, d'une brûlure), aux plus complexes (mise en position latérale de sécurité, massage cardiaque, utilisation d'un défibrillateur). Un après-midi complet de mises en situation pour tester les acquis en environnement professionnel clôture cette formation de deux jours. À l'issue de cette formation, les éleveurs formés peuvent se voir délivrer leur certificat de SST par l'INRS si ceux-ci ont réussi les mises en pratiques. Tous les participants à cette formation ont souligné le caractère essentiel de se former aux gestes de premiers secours qui peuvent permettre de réagir à tout type d'accident, y compris en situation extra-professionnelle.
Vous souhaitez devenir Sauveteur Secouriste du Travail ? Appelez-nous au 03 80 90 89 09.

Action syndicale

La FDSEA a fait le job

Des éleveurs laitiers de Côte-d'Or ont répondu à l'appel de la FNSEA et de la FNPL en se rendant vendredi dernier au magasin Cora de Perrigny-lès-Dijon. Cette opération menée dans plusieurs départements avait pour but d'adresser un *«premier avertissement»* au groupe Cora, *«le seul à ne pas valider les négociations tarifaires, qui ont été menées entre les enseignes de la distribution et les entreprises laitières dans le cadre de la loi Sapin 2»* selon les syndicats. Le directeur de l'établissement a toutefois réfuté cette position en assurant que son enseigne *«avait joué le jeu ces derniers mois en s'alignant sur les niveaux de prix demandés»*. Des justificatifs devaient être fournis cette semaine à la FDSEA.



À noter

12/07 Démonstration de matériel bio à Beaune

Bio Bourgogne organise, le mercredi 12 juillet de 9 heures à 12h30, une matinée de démonstration de matériel de travail du sol intercep, dans les vignes du Lycée viticole de Beaune, au Mont Battois. Le thème : le désherbage mécanique au service de l'agroécologie, des solutions innovantes pour le travail intercep. Au programme : témoignage de viticulteurs et retours d'expériences, démonstration d'outils innovants: brosses métalliques, rotofil intercep, outil rotatif intercep, démonstration de traction équine avec le porte-outils Equinox.
Information et inscription obligatoire : echosdesvignes@biobourgogne.com ou Agnès Boisson : 06 77 38 26 74.

Recherche maître d'apprentissage

en grandes cultures (ou polyculture élevage allaitant)
Alex, jeune étudiant en seconde professionnelle au lycée agricole de Fontaines, est à la recherche d'un maître d'apprentissage pour effectuer un bac professionnel grandes cultures sur 2 ans. Âgé de 16 ans, il réside entre Beaune et Seurre et il est issu du milieu agricole. Il recherche un maître d'apprentissage en grandes cultures (ou polyculture élevage allaitant) dans la région de la Bourgogne avec un logement si possible si l'exploitation est éloignée de son domicile. Il est disponible dès le 27 juillet. Pour obtenir ses coordonnées, contacter le Service Juridique Emploi de la FDSEA 21 au 03.80.68.67.68 ou sje@fdsea21.fr

Élevage

«Le système Cœur de Gamme a de la valeur»

À Moulins-Engilbert, l'éleveur polyculteur Olivier Mouron est engagé dans le système Cœur de Gamme. Il a eu la bonne surprise, à la fin du mois de mai, de recevoir le règlement de sa première vache commercialisée dans cette catégorie, avec une plus-value de 320€.



Pour Olivier Mouron, le système Cœur de Gamme a de la valeur «*C'est 0,77 € de plus au kg que pour une autre vache, témoigne l'éleveur. Pour moi ça fait toute la différence. D'ailleurs tous les éleveurs devraient croire à ce système*». pour Olivier Mouron, le système Cœur de Gamme est «*la seule solution qui permette de faire remonter le prix des animaux. C'est d'ailleurs regrettable que le pacte qui a été signé par les grandes surfaces ne soient pas toujours respecté. Il faut que tout le monde joue le jeu, la grande distribution et l'abattage car le système Coeur de Gamme a de la valeur. D'ailleurs plus on passera de vaches dans cette catégorie, mieux ce sera. Maintenant il y a un engagement à respecter car toutes les enseignes ont signé*».

Pour Olivier Mouron, éleveur à Moulins-Engilbert, le système Cœur de Gamme est «*la seule solution qui permette de faire remonter le prix des animaux*»

Une solution face à la crise

Pour Olivier Mouron, cette opération Cœur de Gamme est synonyme d'espoir, dans un climat de crise qui met parfois les nerfs à rude épreuve. Depuis son installation en 1996, l'éleveur assiste, impuissant, à une dégradation de ses conditions de vie. Difficile, voire impossible pour lui de programmer des investissements, quand le montant des aides Pac qui vont lui être attribuées n'est pas connu à l'avance. Les charges augmentent d'année en année: frais de vétérinaire, engrais, fioul, produits phyto, prix du fermage…c'est bien simple, l'agriculteur «*vit moins bien qu'il y a vingt ans*». «*Le tracteur doit être changé ? Eh bien on attend,*» témoigne-t-il. «*Aujourd'hui on tire sur la corde et on serre les boulons*». Mais ce n'est pas tout. Quand il s'agit de son travail, alors que ce père de famille peine à joindre les deux bouts, il se heurte à l'incompréhension générale. Voire, au rejet de certains. «*Il y a de l'incompréhension et de la mésentente dans les campagnes. Aujourd'hui, quand les gens voient passer un tracteur qui vaut 100 000€, ils pensent que l'on est riche alors que ce n'est pas le cas. C'est juste notre outil de travail. On nous dit qu'il faut communiquer et expliquer aux gens comment on travaille mais un charpentier n'explique pas aux gens comment il travaille. Il faut que l'éleveur se justifie en permanence. Il y a trop de doutes, de remises en question, à chaque métier son savoir-faire ! Moi j'élève une vache, je la mets à la vente, c'est mon métier*».

«À chacun son savoir-faire»

Excédé, exaspéré... Olivier Mouron est à l'image d'une agriculture en manque de reconnaissance et qui aimerait aujourd'hui, retrouver des conditions de vie décentes. «*On est au bout du rouleau et s'il n'y a pas une vraie prise de conscience, je ne sais pas où l'on va. Le moral dans les campagnes n'est pas florissant et notre production n'est pas reconnue comme il le faudrait. Aujourd'hui, heureusement que la plupart des femmes d'agriculteurs travaillent à l'extérieur car nous avons des familles à nourrir*».

Olivier Mouron le reconnaît : il tire moins qu'un Smic mensuel de son activité. Et s'il poursuit, c'est aussi par passion. Citoyen «*connecté à la nature*», il refuse l'étiquette de «*pollueur ou détériorateur de campagne*». Ses 70 h par semaine ne lui posent aucun problème. Car rien ne vaut le plaisir de «*semer une graine et la voir pousser, ou de faire naître un veau et de le voir grandir*».

CÉLINE CLÉMENT

Tous les papiers se recyclent,
alors trions-les tous.

C'est beaucoup
plus simple
que de choisir
son programme télé.

La presse écrite s'engage pour le recyclage
des papiers avec Ecofolio.
ecofolio

Romaric Gobillot : «Le Cœur de Gamme prend enfin de l'ampleur»

«J'ai eu une vache de réglée en Cœur de Gamme au mois de février et cela représente 0,90 € de plus au kg sur la facture. C'est un peu plus de 400€ donc c'est une très bonne nouvelle. Le Cœur de Gamme prend enfin de l'ampleur et les premiers résultats sont encourageants. Il faut à tout prix intégrer ce système car c'est là qu'on peut être rémunéré au juste prix. C'est dommage que tant de magasins ne jouent pas le jeu alors que tant se disent engagés dans une démarche locale. D'autant plus que les consommateurs sont de notre côté, ils ont confiance en nous mais ne font plus confiance aux distributeurs. Et c'est normal, il faut élargir et généraliser le système. Normalement, on devrait être à 50% de vaches. C'est aussi une reconnaissance de notre travail. Sur mon secteur, il n'y a que le Super U de Tamnay qui joue le jeu alors que d'autres se servent de notre image pour vendre mais nous n'avons aucune retombée. Les agriculteurs, maintenant c'est à nous de communiquer pour nous défendre».

Élevage

Jean-Christian Raymond, la passion de la génétique

À Decize, Jean-Christian Raymond a consacré toute sa carrière d'éleveur au travail génétique. Installé depuis 1977, l'éleveur est désormais à la retraite, c'est sa fille Sophie qui a repris le flambeau.

Pour Jean-Christian Raymond, impossible de parler élevage sans parler génétique. S'il a toujours été en quête d'exception et de perfection, l'éleveur est désormais à la retraite.

Mais il n'en reste pas moins toujours impliqué sur son exploitation de 182 ha où sont élevées et engraissées 150 bêtes, toutes inscrites au Herd Book Charolais.

Une exploitation gérée désormais par sa femme Michèle et sa fille Sophie, fière d'avoir repris le flambeau. *«Je ne suis pas du milieu agricole mais j'ai toujours baigné dans le milieu et j'ai tout appris comme ça»*, confie la jeune femme, infirmière de formation, pour qui cette installation *«inattendue»* est un véritable retour aux sources. Jean-Christian Raymond a lui aussi toujours baigné dans le milieu.

Son grand-père, Albert Raymond, qui a participé notamment à la création de l'Agropôle du Marault, lui a transmis la passion de la génétique et le goût de l'excellence. Impossible en effet de citer le nom Raymond sans évoquer de grandes lignées de bêtes, des pedigrees d'exception. Les souvenirs de concours, Jean-Christian ne les compte pas. Il se remémore, avec fierté, ces douze concours annuels auxquels il participait à l'époque et les quelques noms qui on su s'en distinguer. *«Ça m'embête de les citer, par peur de les oublier, mais il y a eu Soprano vainqueur des premiers championnats à Paris, puis Ulm, Dorothée»*. Mais la star des stars, ce sera Major, *«un taureau qui a fait une production exceptionnelle. Avec lui, on a raflé tous les prix. Major a fait des petits dans le monde entier»*. Et comme si l'excellence se transmettait de génération en génération, Major a pour arrière petit-fils le champion actuel Jingle, digne héritier de la lignée, vainqueur du concours de Cournon l'an dernier et Super Prix d'honneur mâle au concours de Moulins.

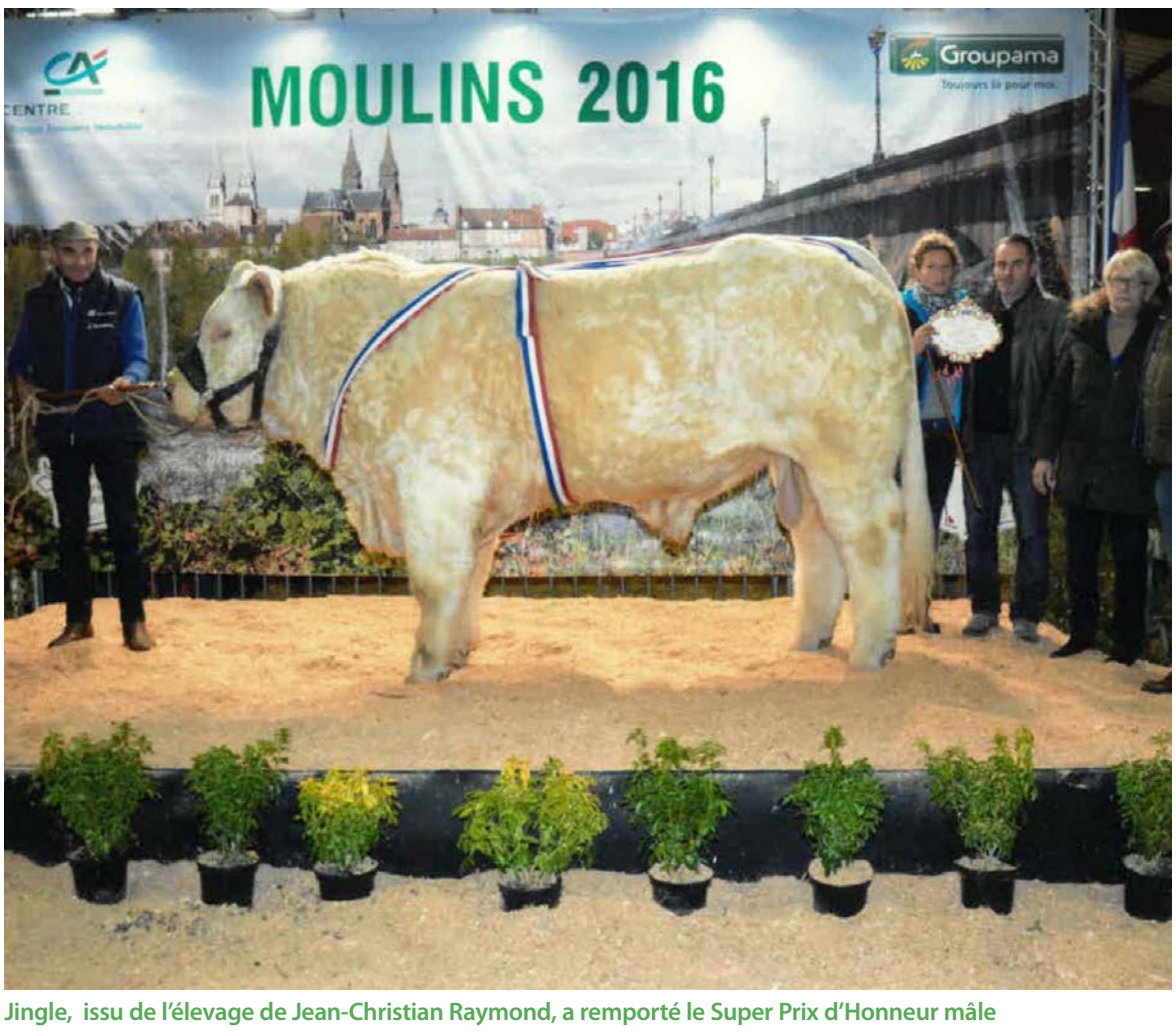
L'expertise de l'éleveur

La passion qui anime Jean-Christian, c'est la quête de la *«perle rare»*, du *«bon animal»*, celui qui fera exception. Pour cela, il compte sur son œil averti : *«J'ai l'habitude de repérer les bons animaux. Ce qui compte, c'est la morphologie des bêtes. Il faut qu'elles aient du développement squelettique et musculaire et de bons aplombs, une bonne ligne de dos. C'est ce qui fait la richesse de la race charolaise»*. Pour l'éleveur, cette aptitude à déceler les bons animaux, cet œil aguerri qui n'est pas celui du juge mais celui de l'éleveur, lui a été transmis par son père Albert et c'est non sans surprise qu'il la retrouve aujourd'hui chez sa fille, Sophie. *«Elle me surprend agréablement par sa façon de déterminer et de juger les animaux»*.

Ce passionné de génétique, heureux de voir ses bêtes *«faire souche»* dans le monde entier, s'inquiète aujourd'hui des progrès de la génomique, ce domaine de la biologie qui étudie les mécanismes de l'expression des gènes. *«J'ai peur que l'on banalise tout notre travail et notre sélection»*, exprime l'éleveur. *«Ce qui comptera se seront les gènes qui auront été déterminés avant. Cela peut nuire à notre savoir-faire. Ça me laisse sceptique et pour moi cette méthode est peu fiable. D'ailleurs, il n'y a pas un seul animal marquant issu de la génomique»*.

Pour Jean-Christian Raymond, inutile de vouloir faire de la génétique *«une science exacte»*. Laissons lui plutôt sa part de mystère et à l'éleveur les clefs de son savoir-faire.

Céline Clément



Jingle, issu de l'élevage de Jean-Christian Raymond, a remporté le Super Prix d'Honneur mâle au concours de Moulins.

Sortir de la ferme

Bien dans ses bottes!

Le travail nous occupe un peu, beaucoup, passionnément… Trop parfois. Mais quand prend-on le temps d'en parler ? La FDSEA vous donne rendez-vous le 10 octobre à 14h pour échanger avec une ergonome, spécialiste des questions du terrain, pour trouver les solutions ensemble.



Organiser sa charge de travail, transmettre, libérer du temps pour soi, se mettre d'accord avec son associé(e)…. Le travail d'agriculteur, même s'il est choisi par passion, a ses côtés difficiles.
La Commission des agricultrices de la FDSEA de la Nièvre organise une après-midi de réflexion ouverte à tous, pour parler des différents aspects du travail sur l'exploitation. *«C'est bien la diversité des responsabilités et des tâches qui caractérise le métier»*, témoigne Josiane Voisin, l'ergonome qui anime ces demi-journées, *«le chef d'exploitation est à la fois dirigeant, patron, cadre et ouvrier. C'est difficile de tout faire, très bien et par soi-même»*.

Dans une atmosphère amicale, les chefs d'exploitation, conjoints collaborateurs, associés, et enfants repreneurs sont invités à prendre du recul sur leurs projets, leurs questions, leurs envies, et trouver des pistes avec les autres agriculteurs ! *«Ce que j'observe»*, poursuit Josiane Voisin, *«c'est que quel que soit l'âge des exploitants, la production ou le territoire, il y a une réelle tendance à se sentir surchargé, débordé, à avoir envie d'une coupure. Beaucoup aimeraient prendre le temps de faire autre chose que travailler…»*

Chantal Pelletier, présidente de la Commission des agricultrices de la FDSEA de la Nièvre, attend de ce moment qu'il permette *«à chacun de parler de ce qui le touche au plus près, et trouver, avec l'intervenante et les trucs et astuces des autres, des pistes de solutions adaptées à soi et à son exploitation. Dans la période que traverse la profession, nous voulons permettre aux exploitants de sortir la tête de l'eau, reprendre de l'air pour aller de l'avant. Le lieu sera choisi en fonction des inscrits pour limiter le temps de déplacements des participants»*.
L'après-midi d'échanges sera introduite par un film recueil de témoignages d'agriculteurs *«Et si on parlait du travail»*, réalisé par la MSA.

FDSEA 58

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS

DRAINAGE - IRRIGATION
TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
et GRAPPIN COUPEUR
Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr
Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

Diversification

À l'hôtel des Gâtines, les clients sont chouchoutés

Un petit écrin de verdure non loin de l'autoroute A77 et à 1,5 km de Cosne-sur-Loire, l'hôtel des Gâtines est l'endroit idéal pour trouver calme et repos, et découvrir les richesses de la région. Une formule gagnante sur laquelle a parié l'agriculteur Cyrille Forest.



Gérard Crétet et Cyrille Forest proposent un accueil simple à des clients en quête de calme et de convivialité.

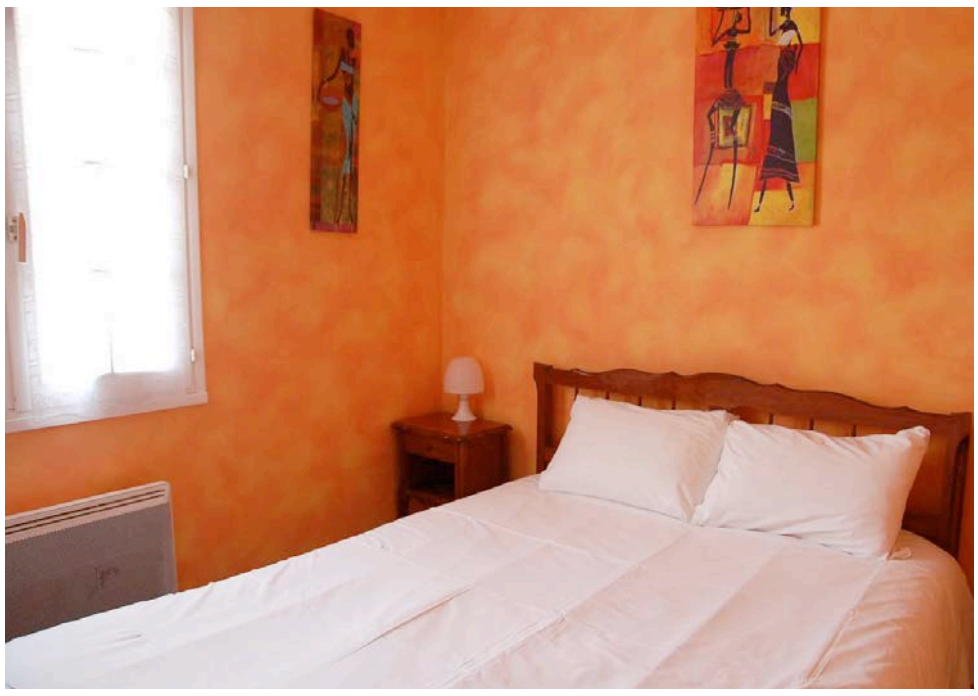
Depuis qu'il a repris l'affaire en 2015, Cyrille Forest ne chôme pas. Et c'est tout sourire qu'il observe le chiffre d'affaires de son hôtel augmenter et les chambres qui ne désemplissent pas. Vice-président de la FDSEA de la Nièvre, éleveur, président de la Safer, et maintenant gérant d'un hôtel deux étoiles, décidément, Cyrille n'en finit pas de multiplier les cordes à son arc. En 2015, l'agriculteur compte une quarantaine d'années à son compteur.

L'emprunt finit d'être remboursé à la banque. L'avenir s'annonce serein et sans surprise. Mais justement, la tranquillité, Cyrille aime oui mais avec modération. Bouillonnant et plein d'idées, il préfère encore l'aventure et les paris risqués. *«J'arrivais à 40 ans et mes principaux emprunts agricoles finis, je me suis dis, bon qu'est-ce que je fais ? Est-ce que je passe le reste de mes soirées devant Julien Lepers ?»* Il n'y aura pas plus de Julien Lepers que de soirées télé. Il y a deux ans, Cyrille Forest a vent de cet hôtel mis en vente à quelques kilomètres de son exploitation. *«Ce fût le hasard complet, se souvient-il, j'ai croisé la gérante lors d'une soirée et je me suis dit pourquoi pas»*. Le plus dur restera de convaincre le banquier. Au courant des travaux programmés à la centrale nucléaire de Belleville, et de la volonté d'EDF de faire marcher l'économie locale, Cyrille Forest signe une convention de location avec EDF, ce qui lui permet d'ouvrir un prêt à la banque. Quelques travaux de réfection de la cour, une petite modernisation de la déco, et voilà l'hôtel réouvert à la location à l'automne 2014. La fréquentation va dépasser toutes les espérances de l'agriculteur. Epaulé par Gérard Crétet, un ancien agent de l'ONF, Cyrille Forest inscrit son hôtel deux étoiles sur le site Booking.fr. Les commentaires flatteurs des premiers clients vont vite faire le tour de la toile. Les réservations se multiplient. En 2015, Cyrille Forest comptabilise 1200 réservations, puis 2200 en 2016. En l'espace de deux ans, le chiffre d'affaire à triplé. Aujourd'hui, l'agriculteur en est à 75% d'occupation pour les 14 chambres de son hôtel. Son atout principal : le cadre champêtre doublé d'un accueil chaleureux. Situé au pied du péage de l'A77, dans un Val de Loire que ne boudent pas les touristes, proche des vignobles de Sancerre et de Pouilly et à 15 km seulement du château de Guédelon, l'hôtel des Gâtines fait office d' *«hébergement de campagne»*. La *«destination repos idéale»* où les clients peuvent déjeuner sous une pergola fleuri, pour le même tarif que celui proposé par de grandes chaînes comme Ibis ou Formule 1. Des promenades à poney sont proposées aux enfants et une restauration confectionnée par restaurateurs et traiteurs locaux est possible sur réservation. Tous les matins, dans la salle du petit déjeuner, qui peut aussi être louée comme salle des fêtes, un film de promotion touristique de la région est diffusé. De quoi démarrer la journée sous de meilleurs auspices qu'avec les informations moroses des chaînes d'infos en continu.

Promouvoir la région

«Il y a beaucoup de gens qui viennent le week-end et qui veulent du clé en main, explique Gérard Crétet, pour qui le sourire d'un client est déjà la plus belle des récompenses. Nous leur proposons un cadre campagnard, convivial, qu'ils peuvent s'approprier et nous les orientons vers les sites touristiques de la région». Véritable annexe de l'office du tourisme, l'hôtel est le point de départ rêvé pour découvrir les richesses de la région. *«Notre but, c'est aussi de défendre le territoire, poursuit Gérard. On essaie de faire vivre l'économie locale quand on indique tout ce qu'il y a de bon à voir et à manger. C'est cet accueil là qui fait notre force et que l'on privilégie»*. Un accueil convivial qui va de pair avec la solide cohésion de l'équipe. Cyrille Forest emploie aujourd'hui deux salariées à 25h. Là aussi, c'est une fierté pour l'agriculteur, *«heureux de participer à l'économie locale»* et pour qui *«ses employés ne sont pas des numéros mais des personnes qui participent pleinement à toutes les prises de décision»*. Au-delà de la satisfaction de créer de l'emploi, Cyrille Forest est aussi enchanté par le contact avec les clients. C'est l'occasion pour lui de parler de son métier d'agriculteur et d'inciter les gens à changer leur regard. *«Au-delà de la diversification de mon activité, c'est une ouverture, cela ouvre les horizons. On est en relation avec tout type d'acteur économique, de l'ouvrier au cadre»*. En passant par des rencontres plus incongrues... comme un célèbre danseur et chanteur de zumba, accompagné de ses danseuses brésiliennes, ce richissime russe venu faire saillir son chien dans un élevage de levriers espagnols, cet agriculteur australien accompagné de son pilote d'hélicoptère ou encore... le fondateur d'Élephant Bleu, heureux qu'on lui ait réservé sans le savoir la chambre bleue. Des anecdotes, légères et croustillantes, Cyrille Forest en compte à la pelle. Il pourrait en faire des chroniques désopilantes et réalistes, car son hôtel est à l'image du monde, authentique, coloré et hétéroclite.

CÉLINE CLÉMENT


Certaines chambres ont été refaites à neuf dans une déco chaleureuse.


Principal atout de l'Hôtel des Gâtines : son cadre champêtre.

Parc naturel régional du Morvan

Le président de la fédération nationale en visite

Le président de la fédération nationale des parcs naturels régionaux Michaël Weber était en visite mercredi 28 et jeudi 29 juin dans le parc naturel du Morvan. Il a fait le point sur les projets à venir pour ce Parc créé dans les années 1970.



De gauche à droite : Christian Guyot, vice-président du Parc naturel régional du Morvan, Sylvain Mathieu, vice-président à la région BFC, Éric Pierrat, secrétaire général pour les affaires régionales, Patrice Joly, président du Parc du Morvan, Michael Weber, président de la fédération des Parcs naturels régionaux de France et Jean-Claude Nouallet, vice-président du Parc du Morvan.

La fédération nationale des parcs naturels régionaux regroupe 51 parcs et l'ensemble des régions. Sa mission : accompagner les parcs dès leur constitution et durant tout leur développement. En France, les parcs naturels régionaux représentent 15% du territoire, 4300 communes et 2500 chargés de mission. Si un parc naturel peut avoir un périmètre plus ou moins vaste, sa vocation reste la même : protéger le territoire, d'une part mais aussi favoriser le développement de l'économie locale. *«Les parcs naturels régionaux sont là pour faire en sorte que la protection de la biodiversité soit non plus vécue comme une contrainte mais comme un atout*, précise Michaël Weber, président de la fédération nationale des parcs naturels régionaux. *«Ainsi les parcs sont engagés dans une concertation permanente avec les élus et les communes, intercommunalités, Départements, Régions sont impliqués dans sa gouvernance.»*

En visite dans le parc naturel du Morvan mercredi 28 et jeudi 29 juin, Michaël Weber a pu juger de la spécificité et des enjeux de ce parc créé dans les années 1970 et essentiellement composé de forêt. *«Chaque parc a sa spécificité. Le parc du Morvan est un parc de montagne, très rural, avant tout concerné par la forêt. Et en dehors de son attrait touristique indéniable, c'est aussi un poumon vert pour le territoire pour lequel on peut dégager de solides enjeux liés à la valorisation des bois et la gestion forestière.»* Pour le président de la fédération des parcs naturels, le PNR du Morvan est aussi un parc *«ancien, qui a sa place et fait partie du paysage mais qui n'est pas remis en question et doit néanmoins explorer aujourd'hui de nouveaux sujets de travail.»*

Principal défi auquel est confronté aujourd'hui le parc naturel du Morvan : comment trouver un équilibre entre les enjeux économiques et ceux du paysage ? Car si davantage d'emplois sont liés au tourisme qu'à l'économie du bois dans le Morvan, l'objectif d'un PNR doit être toutefois de *«garder le caractère exceptionnel de son territoire.»*

Pour Michaël Weber, le parc du Morvan devra également travailler sur des enjeux nationaux : l'alimentation, la prise en compte des productions bios, du circuit court, de la mobilité durable et la participation des habitants à sa gouvernance. Il devra également élaborer une nouvelle charte jusqu'en 2035. L'ensemble des acteurs du territoire devrait être associé à sa rédaction.

CÉLINE CLÉMENT

Une navette touristique pour découvrir le parc

Pour la cinquième année consécutive, le Parc naturel régional du Morvan met en place une navette touristique estivale sur l'itinéraire reliant Autun à Saint-Brisson (aller-retour possible sur la journée). Ce sont déjà plus de 1000 personnes qui ont emprunté cette navette au tarif très attractif de 1,50€ le trajet. Équipée d'une remorque pour le transport des vélos, cette navette de 26 places circulera du 7 juillet au 27 août les vendredi, samedi et dimanche, et desservira plusieurs sites touristiques : Anost, le lac des Settons, le Saut du Gouloux et la Maison du Parc à Saint Brisson .

Ce dispositif est financé par le Conseil Départemental de la Saône-et-Loire, les Communauté de communes Morvan-Sommets-Grands Lacs, et du Grand Autunois-Morvan et par le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté qui, en appui de son Schéma de Développement Touristique, a engagé, depuis plusieurs années, une politique de soutien aux navettes estivales desservant les principaux sites touristiques de la région.

Service de Remplacement

Le Service de Remplacement fait peau neuve

Suite à l'assemblée générale du 22 mai dernier, le conseil d'administration s'est réuni afin d'élire un nouveau bureau. Guillaume Colmont laisse place à la nouvelle présidente Mathilde Lafaye, Ludovic Guyard responsable de secteur «*haut Nivernais*» devient le vice-président du SR. Il conserve en tant que trésorier, Didier Ramet, en tant que secrétaire Vincent Giraud et deux membres, Alexandre Lorre et Didier Tardivon. Cette nouvelle équipe à votre disposition aura pour mission de poursuivre les efforts engagés et d'améliorer la qualité du service rendu aux agriculteurs.

Avec 399 adhérents en 2016 le Service de Remplacement de la Nièvre a gardé une activité semblable à celle de 2015 (3 098.5 journées de remplacement en 2016 pour 3 134.5 journées en 2015). Les motifs «*maladie*», «*maternité*» et «*congés*» ont très largement été utilisés. C'est pourquoi lors de l'assemblée générale, deux intervenants ont été invités à prendre la parole. Pierre Marie Josephe François de la MSA de Bourgogne intervenait pour sensibiliser nos adhérents sur les risques présents sur leurs exploitations, afin d'améliorer concrètement leurs milieux de travail, Christophe Dewitte de Groupama qui a rappelé à tous les adhérents d'être vigilant sur les procédures en cas d'arrêt maladie ou d'accident (envoyer les AT dans les délais, ne pas travailler sur l'exploitation pendant un AT…).

Stable sur les dernières années, l'activité reste hétérogène selon les secteurs. Ceci s'explique par le manque de salariés permanents sur les secteurs nord du département (secteurs 3 et 4). Sur ces secteurs, une irrégularité d'activité ne permettait pas d'embaucher des salariés en CDI. Toute -fois l'activité sur ces secteurs est en augmentation par rapport à l'année 2015 (+28,5 journées pour le secteur 3 et +281,5 journées pour le secteur 4) Il existe donc un réel potentiel de développement.

L'activité dépend également de la qualité du remplacement, il y a une réelle complexité à trouver des salariés compétents, autonomes, disponibles et proches géographiquement du lieu de l'exploitation. Dans ce cadre, les projets de la nouvelle présidente sont tournés vers le recrutement, la formation et la fidélisation des agents. Pour ce faire, nous intervenons dans les établissements scolaires agricoles du département afin d'inciter les jeunes sortant de formation à travailler quelque temps au SR avant d'entamer un éventuel parcours à l'installation.

Pour toute demande de renseignement, n'hésitez pas à contacter le SR Nièvre au 03 86 93 40 93 ou par mail à service.remplacement58@yahoo.fr

AMANDINE LEBOUCHER

Filière céréalière

«Direct ferme» et farine équitable

De nouveaux débouchés en perspective avec la filière meunerie, locaux ou régionaux, passant par une classification des blés en amont et une valorisation du «direct ferme».



À bientôt 40 ans, Fabien Maurice vient de reprendre les rênes de l'entreprise familiale basée à Chablis

À bientôt 40 ans, Fabien Maurice a repris les rênes de l'entreprise familiale basée à Chablis, regroupant à la fois des activités de courtage, de laboratoire, de démarche qualité, ainsi que de négoce. Un panel large, qui s'est fixé aujourd'hui comme challenge supplémentaire, d'améliorer la valorisation des blés commercialisés. S'appuyant notamment pour cela, sur la mise en place de nouveaux partenariats avec la filière meunerie au travers d'une valorisation de la farine en circuits courts et d'une qualification type des productions par le biais de tests de panification sur mouture.

Vous évoquez de nouveaux débouchés locaux ou régionaux avec la filière meunerie : de quelle sorte ?

Fabien Maurice: *«nous souhaitons nous attaquer au marché de la petite et moyenne meunerie, que nous n'avions pas jusqu'alors dans notre clientèle. Un secteur qui n'achète pas en direct ferme, pour des raisons multiples : sélection, qualité, respect des contrats et de l'approvisionnement et notre démarche est de les encourager à revenir sur ce type de circuit et servir d'interface en revalorisant les productions. Il y a du monde sur la place dans un rayon de 200 km et il nous faut nous ouvrir au régional. Nous menons actuellement une réflexion sur un projet de farines équitables avec des meuneries du Centre et de l'Est de la France, dans une démarche un peu similaire avec ce qui s'est fait dans la filière lait autour de la marque «C'est qui le patron ?» Pourquoi ce qui s'est créé avec une brique de lait ne pourrait-il pas se faire avec la farine…? Il faut revenir au contact avec le consommateur, au travers d'une farine « France » vendue au kg, de façon également, à créer un réseau avec un système d'équité au niveau prix et un cahier des charges qualitatif. Sans pour autant que le produit soit trop haut de gamme, mais en réussissant à redonner une identité à la farine par le biais des circuits courts. Les marchés n'existent pas aujourd'hui et il nous faut les construire, des portes sont en train de s'ouvrir».*

Vous vous placez où dans ce type de circuits ?

«La communication au consommateur, je ne sais pas faire… Nous nous plaçons plutôt dans une mise en relation entre la meunerie et la production de base de sorte qu'il n'y ait pas d'intervenants multiples, mais un interlocuteur unique, avec un contrôle qualité technique et d'une année sur l'autre, varier les producteurs en fonction des besoins… En assurant une traçabilité des produits, on peut très bien gérer les approvisionnements, en fonction du lieu de mouture, déterminer une farine «géographique», siglée «plateaux de Bourgogne», «Terres du Gâtinais», etc. Si nous parvenons demain à faire reconnaître en tant que label, la démarche «direct ferme» au niveau national, rien ne nous empêche de l'utiliser pour de la lentille ou toute autre culture. J'aimerais bien que ce soit mis en place pour la récolte 2018, d'autant que nos adhérents sont demandeurs».

Vous avez évoqué lors de l'assemblé générale d'Identités Céréales, en juin dernier, un investissement important à venir pour votre entreprise…

«Il s'agit d'un système novateur qui nous permettra de réaliser un test de panification à partir de mouture en moins d'une demi-heure, de façon de voir à réception, l'orientation que l'on pourra donner au blé. Avec pour second objectif à moyen terme, de créer avec nos partenaires meuniers, un écart type de leurs besoins, à partir d'un blé standard N° 1. Une fois celui-ci déterminé, nous pourrons chaque année, à la sortie de la moisson, proposer les blés rentrant dans cet écart type, directement à nos clients. Une sorte de catalogue en accès direct, permettant d'être plus réactif sur les sélections au niveau des appels d'offre, pour à terme, mettre en ligne cette bibliothèque de résultats à l'attention de la meunerie».

Quels types d'informations vous apportera cette machine ?

«Tous les blés qualité meunière passeront sur l'appareil, pour obtenir une qualification. Jusque là, les tests étaient réalisés sur de la farine et notre objectif est de le faire directement à partir de moutures. Avec pour principaux renseignements apportés : le volume d'absorption de l'eau, l'indice de pétrissage, l'indice de gluten, de viscosité… Le système est en constant développement et peut fonctionner sur blé bien sûr, mais également sur des farines de toutes sortes. Il va nous permettre de monter un partenariat avec toute la petite et moyenne meunerie en leur apportant une classification des fermes. Avec pour autre avantage, d'apporter à nos clients une analyse des lots stockés en ferme, avec une interprétation meunière. Au niveau des achats, cela peut leur coûter moins cher d'avoir directement des lots conformes au niveau protéinique et panification, que d'acheter du blé N° 1, avec lequel ils seront obligés de corriger en permanence pour obtenir la régularité nécessaire. Ces nouveaux contrôles rentrent dans la logique que nous avons toujours eu jusqu'alors, qui nous permettait au sein de notre laboratoire, de déterminer notamment le niveau des protéines et l'indice de chute d'Hagberg. Au niveau commercial, la démarche sera inversée : on ne sera plus à recueillir et proposer des lots produits, ce sera le meunier qui sera demandeur. Le rapport de force sera complètement différent».

D'autres projets à venir ?

«Nous sommes aussi en réflexion pour travailler sur un blé «santé», une démarche qui est dans nos tiroirs depuis plusieurs années et qui s'inscrit dans ce qui se fait aujourd'hui dans les pays nordiques, avec le sélénium. Un oligo-élément anti oxydant, avalé par les animaux dans les prairies, que l'on retrouve ensuite dans toute la chaîne alimentaire et qui aide à lutter notamment, contre les maladies cancéreuses».

PROPOS RECUEILLIS PAR DOMINIQUE BERNERD

Moissons 2017

Des écarts très importants

Alors que le battage des orges d'hiver est en passe de s'achever, un point d'étape avec Jean-Luc Billard, Directeur de la coopérative Inovaé.


La récolte des orges d'hiver touche à sa fin.

La collecte des orges d'hiver touche à sa fin un peu partout dans le département. L'heure d'un premier bilan pour le directeur de la coopérative Inovaé, Jean-Luc Billard : *«en enlevant l'année 2016, nous sommes inférieurs de 8 à 10 quintaux/ha par rapport à la moyenne des cinq dernières années, un taux de rendement relativement satisfaisant et un écart type qui va de 87 à 58 q/ha, mais avec des écarts très importants. Ce sont une nouvelle fois, les zones à potentiels, comme la Forêt d'Othe ou la vallée de l'Yonne, avec les terres séchantes, qui chutent. Mais au final, la moyenne de la coopérative devrait tourner autour de 68 à 69 q/ha, un chiffre conforme à nos prévisions».* Les forêts chaleurs enregistrées ces quinze derniers jours ne semblent pas avoir pesé dans la balance, la maturité des orges d'hiver étant suffisamment avancée : *«nous avons aujourd'hui des orges avec des calibrages relativement corrects, de l'ordre de 75 à 77, mais par contre, des taux de protéines légèrement supérieurs, à la norme contractuelle de 11,5. Il y aura du travail à effectuer pour rattraper le grain, mais en partie seulement, car nous ne pourrons pas tout sauver pour ramener l'ensemble aux normes brassicoles».* Encore trop tôt pour un commentaire sur l'état sanitaire des orges de printemps.

Concernant les blés, quelques cas de germination ont fait leur apparition dans le département, suite aux fortes pluies de ces derniers jours, mais Jean-Luc Billard se veut confiant : *«nous sommes en attente des premiers résultats d'analyse, mais on ne peut pas dire à ce jour qu'on craint une forte dégradation de la qualité. Nous avons constaté quelques grains abimés sur certaines parcelles, mais il est encore trop tôt technologiquement, pour dire aujourd'hui que cela aura une influence sur la qualité intrinsèque du produit».*

Du côté des marchés, cette analyse du directeur d'Inovaé : *«les prix ont repris quelques couleurs depuis trois jours. La conséquence de la sécheresse dans laquelle sont installés les États-Unis pour leurs cultures de printemps, dont le blé, qui en souffre particulièrement. D'où ces achats massifs sur les marchés, effectués par des fonds américains dans cette zone du monde. Même si ce n'est qu'un épiphénomène américain, qui ne change pas pour le moment le reste du monde, il a néanmoins pour conséquence d'influencer l'ensemble des quotations au niveau du marché mondial».*

DOMINIQUE BERNERD

Environnement

Les actions payantes de l'association de la Plaine de Saulce

L'association pour la qualité de l'eau de la Plaine du Saulce a organisé un tour de plaine pour présenter aux élus de l'agglomération les actions menées en ce sens avec les agriculteurs du secteur.



Agriculteur à Gy L'évêque et engagé en MAE sur 70% de ses surfaces, Anicet Bretagne, a introduit de nouvelles cultures sur ses parcelles, comme le tournesol et le chanvre, avec l'objectif de réduire ses herbicides de 40%.



Seconde visite de la matinée, sur les terres de Laurent Fouinat, agriculteur bio installé en zone rouge du Bac de la Plaine du Saulce. Ici, sur une parcelle implantée en lentilles et cameline.



Yves Vecten, le président de l'association de la Plaine du Saulce, expliquant le fonctionnement de la herse étrille achetée dans le but d'être prêtée aux adhérents



Seulement quelques élus présents, au grand regret des organisateurs…

« *Petits ruisseaux font grandes rivières…* » Créée en 1998, suite à des dépassements en nitrates sur le captage de la Plaine du Saule, au sud d'Auxerre, l'association mène depuis bientôt vingt ans des actions préventives pour en réduire le taux, en partenariat avec les agriculteurs de la zone. Un combat lent et difficile, mais qui commence à porter ses fruits, puisque depuis quelques années les pics de nitrate constatés jusqu'alors, sont désormais limités. C'est pour présenter aux élus de l'agglomération auxerroise les actions menées sur le terrain par l'association, qu'un tour de plaine a été organisé à leur attention le 20 juin dernier, pour une visite de différentes parcelles engagées en agriculture biologique et de conservation.

Une visite qui n'a pas connu le succès escompté auprès des élus et c'est par un coup de gueule que le président Yves Vecten a *«salué»* leur absence : *«on n'arrête pas de nous dire que l'on n'en fait pas assez et le jour où l'on organise une manifestation pour promouvoir nos actions, il n'y a personne ! Conclusion, je pense qu'ils ne s'intéressent pas à ce qu'on fait et ça m'agace»*.

Du matériel prêté aux adhérents

Des actions qui passent par une modification des pratiques culturales des agriculteurs engagés dans la démarche, reposant essentiellement sur l'agriculture biologique, l'agriculture de conservation, la mise en place de Mesures Agro Environnementales (MAE) et d'une manière générale, l'allongement des rotations et la diversification des cultures. Le plus gros travail, reconnaît Yves Vecten, est de convaincre le plus grand nombre des 140 agriculteurs présents sur l'ensemble des Bac concernés, à mettre des actions en place : *«on ne peut inciter tout le monde à faire du bio, mais l'agriculture de conservation, économiquement, est un système viable. Le problème est que le périmètre concerné est grand, avec plus de 8 000 ha, dont plus de la moitié déjà engagée, mais il faudrait qu'on arrive à 90%»*. Afin d'y contribuer, l'association a fait l'acquisition de matériel adapté au désherbage mécanique (herse étrille, houe rotative, tarières…), qu'elle met à disposition de ses adhérents. Dernier partenariat en date : avec la coopérative 110 Bourgogne l'an passé, pour la mise à disposition de deux silos bio installés à Auxerre et Courson, afin d'éviter des déplacements jusqu'à Nitry et améliorer la logistique en place. Par ailleurs, depuis deux ans, un groupe labélisé en GIEE s'est formé autour de 22 agriculteurs du secteur, présidé par Franck Pouillot, agriculteur à Quenne, avec pour objectif, la mise de parcelles en essai, afin de déterminer les cultures les plus probantes.

Un modèle vertueux

Aujourd'hui salarié sur une exploitation agricole, Laurent est en phase de s'installer et souhaiterait développer un groupe d'agriculture de conservation en mode de production agrobiologique. Il en a rappelé dans son témoignage, les principes fondateurs : *«en agriculture de conservation, on remplace l'acier des outils utilisés pour le travail du sol, par les racines des plantes que l'on va ressemer en plus des cultures et remplacer le fioul des tracteurs, par la photosynthèse produite par les plantes mises en œuvre. Ce qui aura pour effet de nourrir l'activité biologique et permettre au sol retrouver une stabilité structurale»*. L'agriculture de conservation est basée sur trois piliers : le non travail du sol profond, par suppression de toute forme de labour, une couverture permanente des sols, ainsi que l'allongement des rotations et l'association de plantes compagnes. Avec pour objectif, *«d'obtenir un sol fertile et performant, riche en matière organique, à l'image de ce qui se fait en forêt, où tout se crée, tout se recycle, tout se transforme»*. Les conséquences vertueuses de l'agriculture de conservation sont multiples : diminution des gaz à effet de serre par séquestration du carbone, limitation des pertes d'azote et meilleure dégradation des phytos, amélioration de l'infiltration et de la rétention d'eau, bonne aération du sol, suppression de l'érosion éolienne, limitation, voire suppression, d'intrants chimiques. Avec l'avantage, rappelle Yves Vecten, *«que cela ne coûte rien à personne !»* Le retour sur économie étant réalisé au niveau du carburant et du temps passé dans les champs.

Dominique Bernerd

▸Agenda

15/07 Marché Paysan Bio de Saints-en-Puisaye

Le marché Paysan Bio de Saints-en-Puisaye fête ses 10 ans. Une édition en nocturne, samedi 15 juillet, à partir de 16 h, avec au programme : producteurs bios locaux, artisans, associations à vocation environnementale et alternative, artisans d'art,… Marché de produits frais et d'épicerie bio, buvette bio. A 16 h 30 : goûter bio pour les enfants, suivi à 17 h, d'un conte poétique sur le recyclage *«les aventures d'un bout de tissu noir»*. Apéro en chansons à 19 h, avec le groupe *«Les Cœurs de Lard»*, avant le méchoui et assiette végétarienne. Soirée en musique avec *«3615 Viviane»*, suivie à 22 h, d'une balade nocturne à la découverte des étoiles. Entrée gratuite. Renseignements au: 03 86 72 92 20 et sur : http://marchepaysanbiosaints.blogspot.fr

Retour de *«Yonne Tour Sport»*

Du 10 juillet au 11 août, le Conseil départemental offre aux jeunes de 6 à 16 ans, la possibilité de participer gratuitement à des journées d'activités sportives dans tout de département. Au programme : trampoline aérien, murs d'escalade, tir à l'arc, VTT, trikkes, golf, boxe, hockey, escrime, sumo, tchouk-ball, kart à pédales, tyrolienne, sports collectifs, quads et mini motos, piste de BMX, etc.. A noter : un parc petite enfance pour les 4-6 ans, avec un parcours de motricité, petit toboggan, footbulle, clown… Premiers rendez vous :
Lundi 10 juillet à Venoy pour l'inauguration (mairie)
Mardi 11 juillet, à Rogny-les-sept-ecluses (Site de l'île)
Mercredi 12 juillet à Ligny-le-Châtel (Terrain de foot)
Jeudi 13 juillet, à Ancy-le-Franc (parc du gymnase)
Vendredi 14 juillet, à Fleury-la-Vallée (terrain de foot)

08 et 09/07 «Venise et vins au Palais» à Ancy-le-Franc

Salon des vins, samedi 8 et dimanche 9 juillet au château d'Ancy-le-Franc, sous le signe du carnaval de Venise. Déambulation de 30 costumes du carnaval, viticulteurs et domaines pour présenter leurs meilleurs crus et grands millésimes. Renseignements au 03 86 75 14 63

22 et 23/07 Foire des potiers à Saint-Sauveur-en-Puisaye

La 35e édition de la Foire des potiers se déroulera samedi 22 et dimanche 23 juillet à Saint-Sauveur-en-Puisaye : atelier enfant gratuit, tournage, modelage, restauration, buvette… Renseignements au 03 86 45 69 12

Concours Général Agricole

L'heure de la remise des prix

Comme chaque année, les lauréats icaunais du Concours Général Agricole se sont vus remettre leur distinction dans les celliers du département. Une trentaine de viticulteurs et producteurs étaient présents.



Les producteurs présents à la soirée, diplôme en main

De l'avis général, cette édition 2017 du Concours Général Agricole aura été un *«bon cru»* pour les producteurs de l'Yonne, avec pas moins de 69 médailles glanées en février dernier dans le cadre du Salon de l'agriculture, dont 29 couleur or. Comme chaque année, les vins de Chablis se sont taillés la part du lion, engrangeant à eux seuls, 38 médailles, dont 19 en or. Au total, 296 échantillons représentant l'ensemble des appellations icaunaises étaient en lice, provenant de 73 viticulteurs, coopératives et négoces du département. Un concours qui a su traverser toutes les époques, depuis sa création, sous la IIIe République en 1870 et qui n'a rien perdu de sa légitimité, comme l'a rappelé le Préfet de l'Yonne, Jean-Christophe Moraud, présent à la soirée : *«recevoir une distinction au Concours Général Agricole n'est pas anodin, 20% à peine des produits présentés sont récompensés et seulement 10% par une médaille d'or, c'est dire l'exigence»*. Un sentiment partagé par Etienne Henriot, président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne : *«participer au concours, c'est important en terme d'image, mais cela sous entend aussi tout un travail mis en place derrière et quelque part, c'est un peu de votre talent qui est récompensé ce soir au travers de ces médailles»*.

Seul éleveur présent à la cérémonie, Jean-Paul Moiron est un habitué du Concours Général et revient chaque année de la Porte de Versailles, récompensé. L'édition 2017 n'a pas failli à la règle, avec 3 premiers prix en race Suffolk pour l'éleveur ovin de Guillon, même si les retombées économiques ne sont pas toujours au rendez-vous : *«en terme de marché français, Paris ne rapporte rien, contrairement au marché étranger. C'est aujourd'hui devenu un rituel d'y aller, même si cela devient de plus en plus difficile, de partir ainsi plusieurs jours»*.

DOMINIQUE BERNERD

Yonne Tourisme

Surfez, cliquez, sortez...

Yonne Tourisme vient de lancer un nouveau site internet dédié à l'agenda des sorties dans le département et publie en ligne son magazine *«Je passe l'Été dans l'Yonne 2017»*.

Après la randonnée, les activités en famille, le vignoble et le patrimoine, Yonne Tourisme accroche une nouvelle corde à son arc en lançant www.sortirdanslyonne.com, un site qui répertorie l'ensemble des fêtes et évènements dans le département.
Fêtes de village, expositions, concerts, foires et marchés, vide-greniers ou encore évènements sportifs, chacun pourra avoir accès rapidement, depuis son ordinateur, sa tablette ou son mobile, aux idées de sorties aux 4 coins de l'Yonne.
Tous les évènements référencés sur la base de données départementales de Yonne Tourisme, seront repris gratuitement, pour alimenter ce nouveau site Internet, les manifestations étant accessibles par date, thématique, et géolocalisation. Météo 89 est partenaire de Yonne Tourisme et les internautes auront directement en page d'accueil du site, la météo du jour, sur une carte personnalisée de l'Yonne. Par ailleurs, un échange de bons procédés a été conclu avec www.my89.fr, spécialiste icaunais du référencement des concerts, pour favoriser l'échange de flux.

En marge du lancement de son nouveau site, Yonne Tourisme publie en ligne son magazine *«Je passe l'Eté dans l'Yonne 2017»*, qui compile tous les rendez-vous de l'été sur l'ensemble du territoire icaunais : 56 pages, 6 régions naturelles, 1 livret *«spécial patrimoine»* et 8 thématiques, pour ne rien manquer des fêtes d'un jour, concerts et spectacles, visites guidées, conférences, expositions, stages, loisirs nature, rendez-vous nature, vide-greniers etc.

À télécharger gratuitement, sur : www.sortirdanslyonne



Yonne Tourisme

Un nouveau site Internet dédié à l'agenda des sorties dans l'Yonne.

Anne Jérusalem succède à Jean-Baptiste Lemoyne

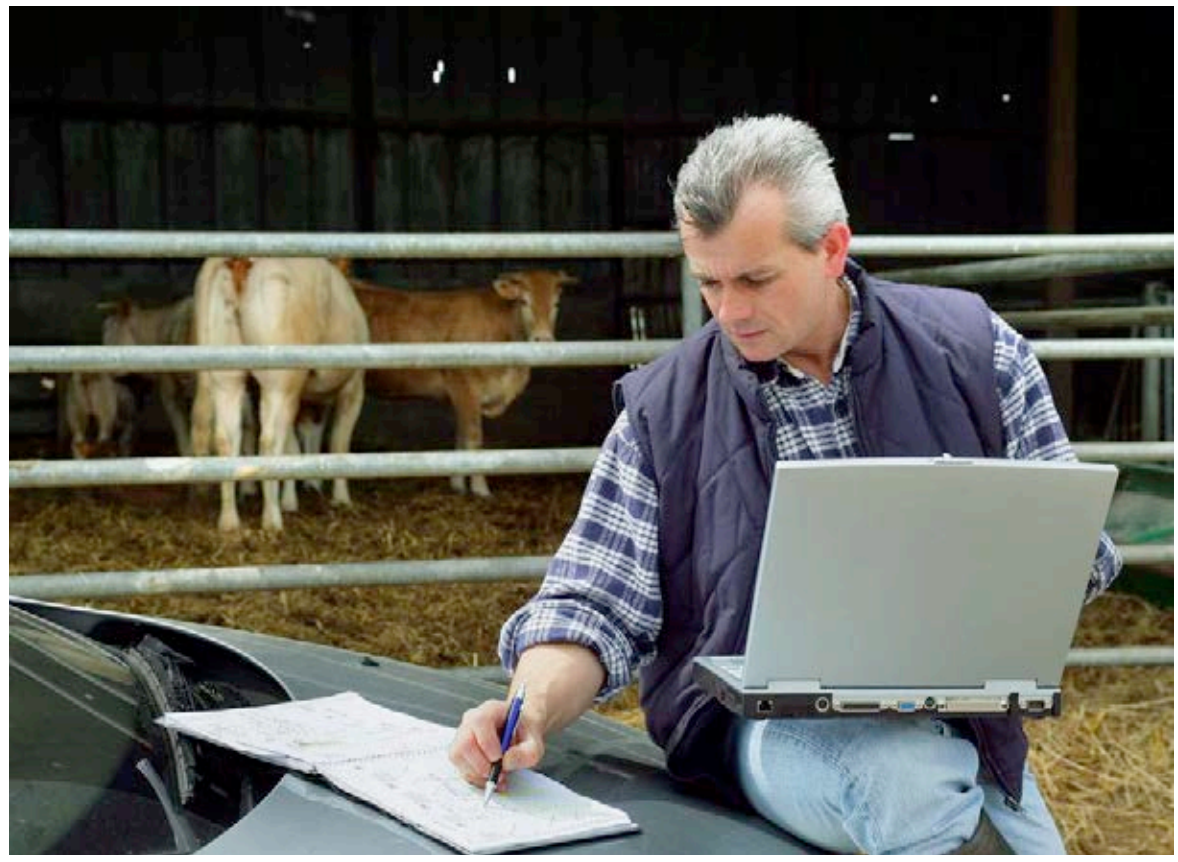


Anne Jérusalem succède à Jean-Baptiste Lemoyne à la présidence de Yonne Tourisme.

Nommé secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, Jean-Baptiste Lemoyne a quitté la présidence de Yonne Tourisme, qu'il occupait depuis 2008. En marge du lancement de son nouveau site web, l'Agence de Développement et relais des OT et SI de l'Yonne a réuni le 26 juin dernier son Conseil d'administration, en vue d'élire les nouveaux membres de son bureau. C'est Anne Jérusalem, Vice-présidente en charge du Tourisme, au sein du Conseil départemental qui a été élue à l'unanimité, Présidente de Yonne Tourisme, aux côtés d'une équipe renouvelée elle aussi, en grande partie. Avec pour objectif de mettre en œuvre le nouveau schéma de développement touristique voté il y a quelques semaines et poursuivre le travail de promotion du département, en s'appuyant sur les forces de Yonne Tourisme, du Conseil départemental, des Chambres consulaires et des professionnels du tourisme icaunais.

L'audit d'exploitation

L'année 2016 a contribué à dégrader la santé économique de nombreuses exploitations agricoles. Après plusieurs années difficiles, certaines structures se trouvent fragilisées et beaucoup d'agriculteurs s'interrogent sur les orientations à prendre, les choix à faire, pour faire évoluer leur activité et donner plus de résistance à leur système. C'est dans ce contexte d'incertitude, que le Conseil régional, répondant à une demande de la profession agricole, a facilité la mise en oeuvre des audits d'exploitation. Ces audits permettent de proposer un accompagnement individuel à un agriculteur en questionnement. Questionnement sur son avenir, son activité professionnelle, sur ses marges de manoeuvre... Terres de Bourgogne vous propose des témoignages et des interventions qui éclairent sur la nature des audits et les perspectives qu'ils peuvent ouvrir.



ÉDITO Christian Decerle

Président de la Chambre régionale d'agriculture Bourgogne-Franche-Comté



Quand une crise perdure aussi longtemps, ce n'est plus une crise mais un changement de modèle, technique, économique, sociétal... auquel nous, agriculteurs, devons faire face aujourd'hui. Un scénario de rupture comme celui que nous vivons génère des incertitudes, des incompréhensions, des questionnements, des drames aussi, malheureusement.
Etre agriculteur, ce n'est pas seulement être un technicien, un professionnel, de plus en plus performant, de plus en plus autonome, c'est d'abord être une femme ou un homme qui a choisi le lien avec la nature, un métier de passion où sphère privée et sphère professionnelle se trouvent étroitement imbriquées. Ce qui nous rend d'autant plus fragiles et vulnérables dans les moments difficiles. Mais être agriculteur aujourd'hui c'est aussi concrétiser sa soif d'entreprendre et, au-delà des doutes et des difficultés, c'est choisir envers et contre tout de rebondir, de donner du sens à ses actes au quotidien et de rester maître de son destin. Un grand nombre d'agriculteurs vivent très mal l'évolution de leur métier, d'autres, arrivés à la croisée des chemins, s'interrogent sur la direction à prendre (évoluer, s'adapter, changer d'orientation...). Quel que soit le niveau de questionnement et d'attente, la Chambre d'agriculture de Bourgogne-Franche-comté, avec le soutien du Conseil régional, a décidé d'y répondre, en s'engageant dans la conduite d'audits d'exploitation.
Un audit pourquoi faire ? Un audit c'est un outil, un levier, pas une fin en soi, le début d'une nouvelle étape et pour certains de nouvelles voies qui s'ouvrent. Un audit cela ne doit pas faire peur, c'est au contraire une chance à saisir, un moment privilégié pour appuyer sur «pause», prendre du recul, comparer sa situation, réfléchir calmement aux décisions stratégiques à prendre. C'est aussi pouvoir bénéficier d'un regard neuf, d'un accompagnement extérieur à l'entreprise agricole, dans une dynamique d'échange, d'écoute, d'adaptation au contexte, où l'agriculteur conserve à tout moment l'initiative et reste maître du jeu.

Sophie Fonquernie, vice-présidente du Conseil régional, en charge de l'agriculture

«Une boussole pour chaque agriculteur»

«Face au bouleversement du contexte dans lequel s'exerce l'activité agricole, la Région en réponse à une forte demande de la profession agricole, a décidé de soutenir un outil d'accompagnement stratégique mis au service des agriculteurs. Les aléas climatiques à répétition, le détricotage des outils de régulation européens, les évolutions de la politique agricole commune... Tout concoure à accroître la volatilité des prix et des marchés et par voie de conséquence, à accroître le niveau d'incertitude des agriculteurs et leur questionnement quand à leur activité, son sens et sa rentabilité».
«Comment répondre aux nombreuses interrogations qui taraudent les exploitants agricoles ? Chef de file de l'économie régionale, la Région a souhaité accompagner la profession agricole au travers d'une démarche d'accompagnement stratégique. Les audits permettent de dresser un diagnostic clair d'une situation donnée et à partir de là d'évaluer avec l'agriculteur, les différentes stratégies d'exploitation susceptibles de donner plus de résistance à l'entreprise. C'est l'un des outils mis par la région au service du soutien et du développement de l'agriculture régionale».



«La première priorité de la politique agricole de la Région, c'est d'augmenter la valeur ajoutée produite et de la fixer sur le territoire. Ce qui passe par le soutien aux opérations de filières, comme les AOC, les Cuma, les groupements de défense sanitaires dont nous reprenons les financements départementaux, ou bien la recherche, avec Agronov et l'Inra. Mais tous ces efforts seraient vains si les exploitations disparaissent et si elles ne sont pas capables de connaître avec précision leurs résultats économiques et leurs marges de manœuvre. C'est la raison d'être des audits d'exploitation, financés à 70% par la Région et soutenus en plein accord avec la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté. Ces audits sont à destination de toutes les exploitations qui veulent en bénéficier, qu'elles soient en difficulté ou seulement en questionnement, l'essentiel étant d'en tirer une meilleure visibilité pour l'avenir. Les audits d'exploitation, doivent être une boussole pour chaque agriculteur qui se demande où il en est et si la direction prise est la bonne».

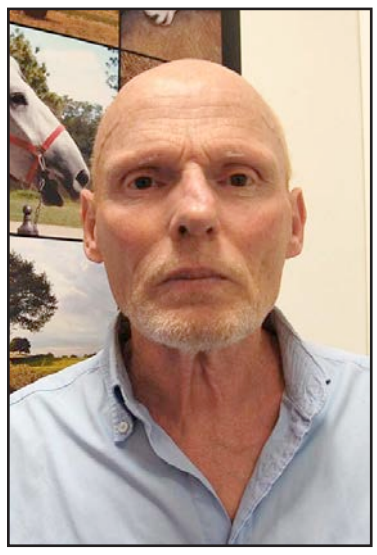
Une procédure éprouvée basée sur un conseil de proximité

L'audit d'exploitation : «*Une chance à saisir*»

Dans le cadre d'un conseil de proximité, Christian Bourge, chef du pôle élevage de la Chambre d'agriculture de la Nièvre, travaille depuis plus de vingt ans à la construction d'une procédure d'audit efficace, accessible et éprouvée.

«*C'est une chance à saisir, la chance de pouvoir faire le point, de marquer une étape*». Christian Bourge, chef du pôle élevage de la Chambre d'agriculture de la Nièvre, sait de quoi il parle. Avec le pôle élevage de la CA 58, il mène depuis vingt ans dans la Nièvre ce travail de conseil technico-économique de proximité. C'est le temps qu'il a fallu «*pour comprendre et exprimé ce qui fait l'économie d'une entreprise agricole, localiser ses forces et ses faiblesses et sectoriser ce qui fait l'efficacité de cette entreprise*».

La démarche proposée est destinée à évaluer l'efficacité du système de production, les leviers possibles pour résoudre un problème et les marges de manoeuvre disponibles. «*Le temps des solutions prêtes à l'emploi est révolu*» insiste Christian Bourges, «*on est maintenant dans le domaine du sur mesure*». Pour avoir une idée claire de la réalité d'une exploitation, «*il faut passer par différents*



filtres, l'audit permet de proposer des éléments de correction et d'évaluer l'impact et les enjeux de certains choix d'évolution». L'objectif, c'est aussi de proposer certains éléments de correction, concernant la stratégie de l'entreprise, après avoir compris ce qui régit l'économie de l'exploitation et ses logiques de fonctionnement.

Qu'est-ce qui peut pousser à s'engager dans un audit ? Un questionnement personnel, le fait de sentir que cela pourrait aller mieux sans pouvoir identifier formellement un problème, une certaine difficulté à maîtriser totalement la situation. En dehors d'un contexte de crise, on peut aussi être arrivé à une étape clé de sa vie professionnelle, après une quinzaine d'années d'activité ou à dix ans de la retraite...

Outil éprouvé dans le département de la Nièvre, «*l'audit permet de porter un regard différent, nouveau sur son entreprise, de prendre du recul, tout en bénéficiant de l'expertise d'une personne extérieure qui a les compétences nécessaires pour accompagner le chef d'exploitation a définir sa nouvelle feuille de route*». Et le soutien apporté actuellement à son financement rend d'autant plus accessible cet outil de développement.

AMK

Audits d'exploitation mode d'emploi

Le réseau des Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté est prestataire agréé pour réaliser (seul ou en lien avec d'autres partenaires) l'audit de votre exploitation

1 – Je contacte la Chambre d'agriculture de mon département

2 – Je complète, seul ou avec l'aide mon conseiller, le formulaire en ligne sur le site du Conseil régional

3 – Je reçois mon «chèque audit» d'un montant de 70 % du devis réalisé par le prestataire. Montant d'aide plafonné à 1 500 euros.

4 – Après réalisation, je remets le «chèque audit» au prestataire. Le montant du «chèque audit» est déduit de la facture émise.

Deux exemples

Je situe mon exploitation au regard de quelques indicateurs

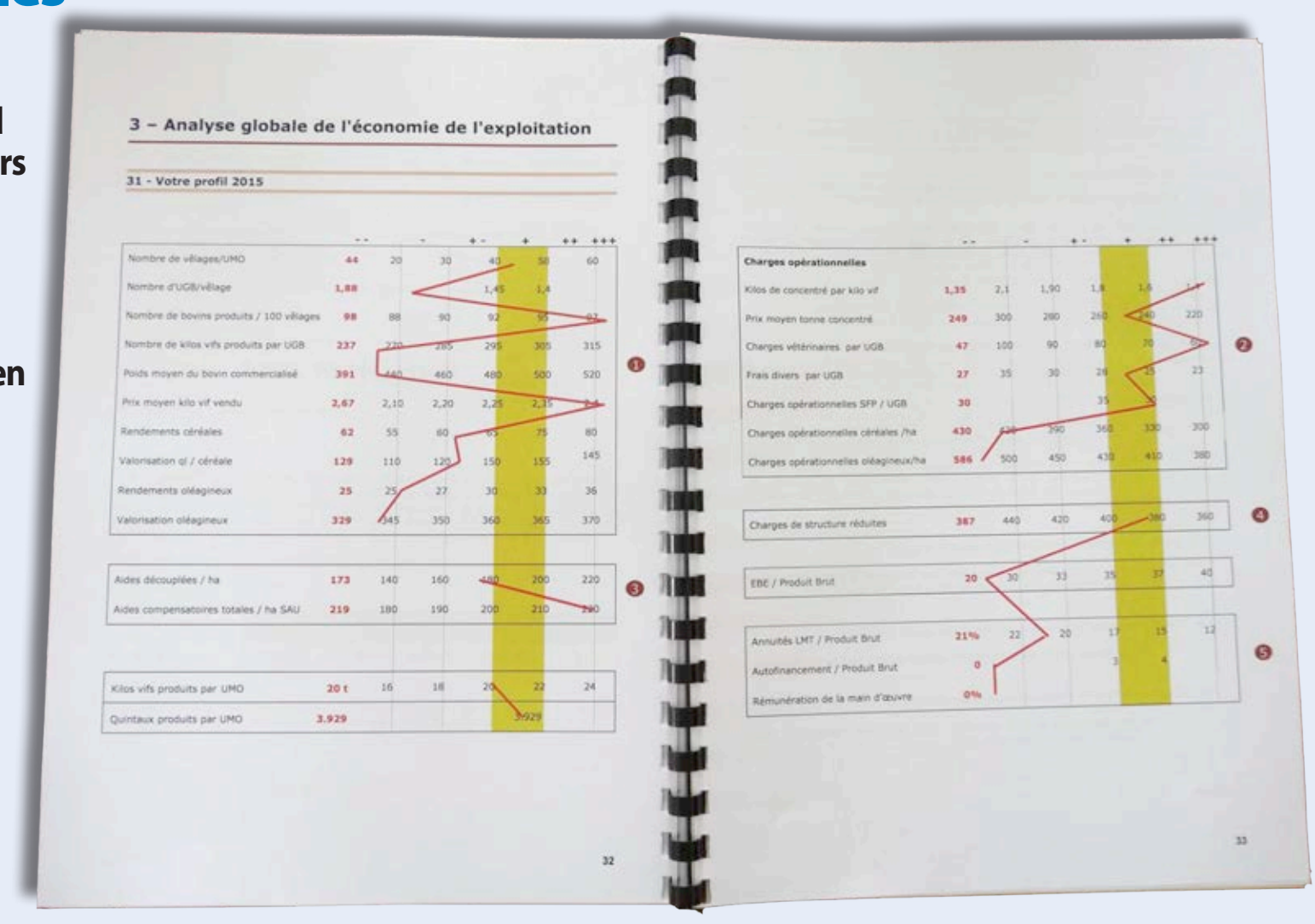
- Bon
- Améliorable
- Critique

Annuités long et moyen terme / EBE

- Inférieur à 50 %
- De 50 à 65 %
- Supérieur à 65 %

Taux d'endettement : dettes totales / actif total

- Inférieur à 40 %
- De 40 à 75 %
- Supérieur à 80 %



En deux pages, quelques curseurs et un graphique très parlant, l'analyse globale de l'économie de l'exploitation se trouve résumée. Une façon rapide, facile et très clair d'avoir un instantané de son activité et de ses résultats pour voir en seul coup d'oeil où se situent les marges de progrès.

TÉMOIGNAGE

Cyrille Forest, polyculteur-éleveur à Cosne-Cours/Loire (58)

«J'y vois maintenant plus clair pour agir»

Cyrille Forest vient de recevoir son audit d'exploitation. En moins de cinquante pages ce document marque la fin d'une période d'incertitude et le début d'un autre versant sa vie professionnelle. Retour sur une démarche qui a ouvert de nouvelles perspectives.

La motivation initiale, le déclic...

«Installé (hors cadre familial) depuis quinze ans, je me trouvais à la croisée des chemins. De crise en crise, je m'interrogeais sur la poursuite de mon activité, sa rentabilité et je ne savais plus quel levier actionner pour améliorer la situation, retrouver des marges de progression. Pour y voir plus clair j'ai décidé de m'engager dans un audit d'exploitation».

Les (bonnes) surprises d'un audit, l'accompagnement...

«J'ai très vite compris qu'un audit, cela revenait à « ouvrir le capot pour regarder ce qu'il y a dans le moteur », selon la formule employée par un conseiller de la Chambre d'agriculture. Le contrôle technique sur une voiture c'est tout les quatre ans. Dans une entreprise agricole, ouvrir le capot tous les dix ans me semble représenter un bon rythme. Car on croit tout maîtriser, mais en fait on manque du recul indispensable et on ne se remet pas suffisamment en cause. Au début de la démarche, je pensais que c'était dans l'atelier productions végétales que la remise à plat s'imposait, mais l'audit a montré que les principales pistes d'amélioration se situaient dans la partie élevage. C'est parce que cette démarche va dans le dur qu'elle permet d'identifier de nouvelles pistes et de clarifier les choses».

«La conseillère de la Chambre d'agriculture de la Nièvre qui a mené l'audit, a appréhendé la problématique d'entreprise dans toute sa complexité, au-delà du seul plan comptable. Son expertise lui a permis de prendre en compte tous les aspects de la réalité du métier, dans toute sa complexité. C'est tout le système d'exploitation qui a été passé au crible pour parvenir à une analyse globale de l'économie de l'exploitation sur une période donnée. L'analyse a permis ensuite de tracer des perspectives au travers d'un plan d'action réaliste. Cet audit a ébranlé quelques certitudes, il m'a ouvert les yeux et a restauré ma capacité de décision. Car à tout moment, le chef d'exploitation conserve sa pleine capacité de décision».

Une démarche efficace, à peu de frais...

«Au final, je me suis aperçu qu'au lieu de me focaliser sur des éléments extérieurs, en les rendant responsables de ma situation, je pouvais facilement améliorer mon résultat et optimiser mes pratiques sans charges supplémentaires. Tout était déjà à portée de mains, il suffisait d'envisager les choses sous un angle différent. En fait, il m'en restait sous la pédale et cela m'a réconforté de le constater grâce à l'apport de ce regard extérieur».

AMK



Cyrille Forest n'a pas attendu de toucher le fond de la piscine pour réagir et utiliser toutes les ressources de l'audit. Il a trouvé les leviers nécessaires pour donner une nouvelle impulsion à son exploitation agricole, tout en améliorant ses résultats à peu de frais.

L'exploitation

178 ha en polyculture élevage située dans la Nièvre à Cosnes-Cours-sur-Loire. 83 ha de cultures coza-blé-orge. 95 ha d'herbe et 60 VA. Femelles engraissées, animaux abattus à Cosne-Cours-sur-Loire et commercialisés dans un réseau de distribution locale . Mâles vendus entre 350 et 450 kilos. Commercialisation à part égale entre coopérative et négoce pour l'atelier viande comme pour l'atelier grandes cultures.
1 UTH, le chef d'exploitation, qui exerce aussi des responsabilités professionnelles. Adhésion à deux Cuma.
Diversification à caractère commercial, dans une unité hotellière et une activité de traiteur.
Observation de l'audit : en 2015 l'efficacité du système de production apparaissaient comme « très dégradée », en dépit d'une bonne maîtrise des charges de structure.
Préconisations : optimiser la rentabilité de l'élevage en améliorant l'intervalle entre deux vêlages, réformer les vaches non productives, faire évoluer la ration, optimiser l'utilisation de l'herbe et des fourrages.

TÉMOIGNAGE

Alexandre Saunier, Gaec des Riaudes, Ciry-le-Noble (71)

L'audit, pour voir plus loin et aller de l'avant

Alexandre Saunier (32 ans) est installé en Gaec depuis 2009. Son cousin (43 ans) s'est installé en 2014, au départ du père d'Alexandre. Son audit a démarré en juin.

«La motivation initiale, le déclic»

«Je suis dans une phase post-installation, c'est le bon moment pour se poser des questions et essayer de trouver les bonnes réponses. En 8 ans, et après avoir fortement développé l'atelier ovin en passant de 150 à 500 brebis, nous avons trouvé les grands équilibres sur l'ensemble des activités et des ateliers. La nécessité m'apparaît maintenant d'évoluer techniquement et, économiquement d'améliorer la marge. Je suis en attente d'une amélioration de la performance globale de l'exploitation et d'une optimisation de nos pratiques».

Les attentes face à l'audit

«Je travaille régulièrement avec le conseiller ovin de la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire, je sais donc qu'il me reste quelques marges de manoeuvre qui restent à identifier plus précisément. L'audit m'apparaît comme une bonne formule pour voir plus loin et aller de l'avant. En tant qu'associés dans le Gaec, on aimerait bien aussi optimiser la charge de travail, voir s'il est possible de dégager un peu de temps. Mes attentes les plus fortes se situent sur le plan d'un bilan technico-économique affiné et la mise en lumière de nouvelles perspectives d'action. Je ne manque pas d'idées dans ce domaine, j'en ai même presque trop, ce qui représente quelques fois un facteur d'indécision. Je suis donc en attente d'éléments qui me permettraient de canaliser mes réflexions, d'éclairer certains choix et partant, de faciliter la prise de décision».

«Aujourd'hui, j'ai le sentiment que les marges de manoeuvre qui me restent se situent surtout dans l'atelier ovin. Cette production est bien suivie techniquement, mais je reste confronté à certains problèmes récurrents (comme par exemple un taux de mortalité trop important pour les agneaux). Des pistes restent à creuser en termes de pratiques, de choix à conforter ou au contraire à laisser de côté. Je réalise régulièrement des bilans prévisionnels, et je voudrais pouvoir identifier précisément les marges de manoeuvre qui restent encore à identifier. Je suis d'autant plus convaincu de l'utilité de cette démarche que j'ai la certitude que l'on peut toujours trouver des solutions».

AMK



Alexandre Saunier espère que l'audit d'exploitation permettra d'améliorer la performance globale du Gaec et d'optimiser les résultats de l'atelier ovin.

L'exploitation

Gaec à deux associés, situés à Ciry-le-Noble, en Saône-et-Loire. Polyculture-élevage ovin et volailles sur 120 ha de SAU : 45 ha de prairies permanentes – 75 ha de céréales et de prairies temporaires. Système de cultures : colza- blé-orge – maïs – pois. 35 ha de céréales en autoconsommation dans l'atelier ovin.
Atelier ovin : 500 brebis. Autonomie alimentaire pour les brebis - « Presque » pour les agneaux. Mélange fermier composé à 70% de céréales, complété par des pois les années de production ou par des achats de compléments à l'extérieur.
Atelier volailles : 4 poulaillers label rouge (poulets, pintades, dindes et chapons). Collectif : Entraide et Cuma.

TÉMOIGNAGE

Florian Studer, éleveur laitier à Deservillers (25)

«Une bonne occasion d'y voir plus clair»

Jeune éleveur laitier âgé de 25 ans, Florian Studer s'est installé en 2014 dans le Gaec familial, aux côtés de son père et de sa mère. Enthousiaste mais réaliste, l'audit lui a semblé le meilleur moyen de vérifier si ses projets étaient réalisables sur les plans économique, technique, personnel.

La motivation, le déclic

«C'est la perspective du départ en retraite de mon père dans quelques années qui nous a poussé à nous poser la question de l'avenir de notre exploitation : «A quoi va ressembler l'exploitation dans dix ans ?». Après réflexion et discussion je me suis aperçu que nous avions besoin d'un regard neuf pour répondre à cette question. Il fallait faire le point, évaluer les scenarios possibles et même si nous étions parvenus à dégager une vision commune, il était important de la confronter à l'expertise d'un intervenant extérieur au Gaec».

Le déroulement, les étapes de l'audit

«Trois personnes extérieures à l'exploitation sont venues sur le site : le conseiller de la Chambre d'agriculture qui me suit en tant que JA, un contrôleur laitier un comptable du CER. C'est important d'évaluer sur place les points forts et les points faibles pour coller à la réalité du contexte de travail. Sur le papier tout est possible, mais la réalité peut remettre en cause bien des projets. Nous avons reçu le document d'audit il y a peu et nous en sommes maintenant à formuler nos remarques».

Vôtre propre évaluation de l'audit

«Le document d'audit confirme notre analyse et les projections montrent que la conversion en agriculture biologique que je souhaitais est possible. Plusieurs scenarios ont été évalué sur tous les plans, comme la conversion en AB ou la poursuite de l'activité en système conventionnel ou encore l'arrivée de nouveaux associés. L'audit a conforté ce que je pensais. Ma motivation initiale s'en trouve augmentée : mon objectif c'est de faire mieux que bien. La bio s'inscrit dans la logique de nos pratiques actuelles et depuis plusieurs mois je suis des formations sur des traitements alternatifs. La conversion s'inscrit aussi dans notre logique d'exploitation, nous accueillons beaucoup de visiteurs sur la route du comté et nous sommes fiers de montrer notre travail. Entre la production en AOP et la conversion en agriculture biologique j'entrevois de façon plus sereine le départ à la retraite de mes parents et la continuité de l'activité. Notre système d'exploitation tels qu'il est aujourd'hui est simple mais cohérent, cela me conforte dans ma décision de traire moins, mais mieux et de conserver de bonnes conditions de vie et de travail».

AMK

L'exploitation

120 ha
480 000 litres de lait en AOP comté et morbier
15 ha de céréales autoconsommées 105 ha d'herbe, répartis entre prairies permanentes et prairies temporaires inclues dans la rotation (prairies multi-espèces – blé- orge).
Le cahier des charges en AOP : pâturage en été – foin et regain en hiver – complémentation : céréales et tourteaux de soja non OGM.



Laurent Studer a tiré d'un parcours familial marqué par la grave crise laitière de 2009 une leçon de vie qui vaut aussi pour sa vie professionnelle : *«toujours se projeter, ne pas rester sur ses acquis et surtout ne pas subir les événements, mais anticiper et s'adapter».*

Une famille marquée par la crise laitière de 2009

L'histoire de la famille explique en partie la volonté de Florian Studer *«d'anticiper les changements, de s'adapter au lieu de réagir négativement, d'entretenir une dynamique professionnelle et d'ouvrir de nouvelles perspectives».* Originaires de Suisse, ses parents s'étaient installés en lait en Normandie. Rattrapés par la crise laitière de 2009, ils ont vu leur monde s'écrouler. Ils ont vendu leur ferme, quitté la Normandie et recommencé leur vie professionnelle à 800 km de là, dans le Doubs. Cette crise profonde a marqué la famille et le très jeune Florian d'alors, qui en garde une conviction forte : *«plus jamais cela !».* La leçon qu'il en tire aujourd'hui c'est *«de ne pas subir les événements, ne pas rester sur ses acquis mais de toujours se projeter et de tout faire pour vivre de son métier».*



L'audit et la banque

«Objectiver la situation»

Un exploitant peut être incité par sa banque à s'engager dans un audit d'exploitation. Les directeurs Entreprises et Agriculture du Crédit agricole Champagne-Bourgogne et du Crédit agricole de Franche-Comté, Tristan Lamy et Philippe Marmier, donnent leur vision de cette démarche.

Un audit peut éclairer l'agriculteur et ses partenaires financiers, mais au-delà du constat et de la seule photographie d'une exploitation à un instant T, il faut pouvoir *«apporter des solutions constructives et productives»* remarque Philippe Marmier, du Crédit Agricole de Franche-Comté.

À quoi sert un audit ? *«Quand il est bien conduit et bien compris, c'est un outil qui peut permettre de rebondir. Pour les dossiers difficiles, l'audit s'impose comme une remise à plat indispensable du système d'exploitation, mais le constat établi il ne faut pas en rester là».*

Tristan Lamy apprécie qu'un audit d'exploitation permette *«au banquier de mieux se positionner et à l'exploitant de bénéficier d'un accompagnement en rapport avec la réalité de la situation».* Il confirme l'importance *«d'identifier les marges de manoeuvre, les besoins d'intervention et que l'exploitant ait une vision plus claire de la réalité. L'audit permet d'objectiver cette situation et de voir comment on peut améliorer les conditions de l'accompagnement d'une exploitation».*

À l'issue de l'audit de nouvelles perspectives peuvent se dégager qui peuvent aussi nécessiter *«une adaptation de la réponse bancaire sans pour autant amener une augmentation du niveau des engagements».*

Philippe Marmier constate aussi que *«le monde agricole est confronté à un changement de modèle rapide, ce qui s'accompagne d'une plus grande exposition aux risques. Face à cela la réponse ne saurait être seulement assurantielle, technique ou comptable. L'audit doit ouvrir des questionnements, dépasser le simple niveau du diagnostic».*

Il doit permettre d'envisager des réponses qui permettent d'accroître la réactivité et la capacité d'adaptation et d'anticipation du système d'exploitation pris dans sa globalité.

AMK

Tribune

Les paysans dans la tourmente

L'agriculture française, bien qu'extrêmement diverse, souffre et se fragilise. Il n'échappe à personne qu'un nombre croissant d'agriculteurs et d'agricultrices vivent de plus en plus mal les conditions dans lesquelles ils sont aujourd'hui contraints d'exercer leur métier.



En perdant brutalement un être cher, plusieurs familles d'agriculteurs viennent d'être douloureusement éprouvées ces derniers jours en Saône-et-Loire. Chaque histoire humaine est personnelle. Les choix de chacun, si extrêmes soient-ils, restent intimes et impénétrables. Entre pudeur et retenue, pourtant très affectés, les agriculteurs demeurent silencieux. Ils doutent de l'opportunité de s'exprimer.

Décider d'être agriculteur, c'est choisir le lien à la nature, la passion des animaux, c'est ressentir l'émotion de labourer, d'ensemencer, de récolter, de vinifier… C'est aussi concrétiser son envie d'entreprendre. C'est également la fierté de poursuivre l'œuvre des générations précédentes, de faire mieux si possible, pour retransmettre à ses enfants, plus qu'un capital, une histoire chargée de tant d'émotions à poursuivre. Celles et ceux qui ont fait le choix d'entreprendre, en engageant leurs capitaux et leur travail, connaissent parfaitement les sources de satisfaction comme les difficultés rencontrées par ces choix professionnels. Ils les assument évidemment, pour le meilleur comme pour le pire, jusqu'à une certaine limite, toutefois.

«Notre agriculture, entre rupture économique et détresse morale»

Ça serait trop simpliste, réducteur et bien méconnaître la grande majorité des agriculteurs de penser qu'ils ne rêvent que de toujours plus de surface, plus d'animaux, plus de matériel... Qu'ils n'ambitionnent que d'avoir des équipements toujours plus coûteux, d'être toujours plus endettés, qu'il n'y aurait de satisfaction pour eux que dans toujours plus de travail, dans un cadre plus contraint et plus complexe.

La réalité, c'est qu'il n'y a jamais eu autant d'angoisse qu'aujourd'hui à l'idée de ne pouvoir faire face !

Les agriculteurs français payent au prix fort un effondrement massif du nombre de leurs actifs, ceux qui sont restés à la terre ont été le plus souvent contraints de *«grossir»* ou de disparaître.

De sans cesse se moderniser, de s'adapter à des normes toujours plus exigeantes ou de disparaître.

De respecter des réglementations toujours plus draconiennes, génératrices de coûts supplémentaires et entrainant une complexité devenue insupportable ou disparaître.

En à peine 50 ans, cette mutation exceptionnelle du secteur agricole, passant de la traction animale aux technologies embarquées de hautes précisions, s'est jouée au prix d'un effort collectif et individuel exceptionnel qui aurait dû rémunérer ses principaux acteurs. Il n'en a rien été.

L'obsession d'une alimentation devant être toujours plus diversifiée, de meilleure qualité, plus abondante - quitte à la gaspiller ! - toujours moins chère mais payée le plus souvent à l'agriculteur endessous de son coût de production (c'est là le véritable problème du revenu agricole).

L'hémorragie se poursuit et, si rien n'est fait, se poursuivra car nul ne se sait résister très longtemps en vendant un produit à perte.

Le législateur, tant européen que français, a bien plus ou moins essayé de limiter les dégâts, épaulé par une technostructure scrupuleuse et complexe. Mais pour quel résultat ?

L'imbroglio indescriptible qu'est devenue la Politique Agricole Commune (Pac), la complexité administrative imposée désormais à la plupart des exploitations agricoles, témoignent des limites d'un système devenu incompréhensible, complètement surréaliste dans son application.

Plus personne, d'ailleurs, n'en comprend vraiment le sens.

Ces attaques qui blessent tant

Lucides et inquiets sur la gravité du chemin emprunté, conscients de l'impasse dans laquelle il les conduit, déboussolés de ne plus percevoir ce qu'on attend d'eux, parfois seuls, un grand nombre d'agriculteurs vivent très mal l'évolution de leur métier.

Il y a peu de temps encore, ils éprouvaient un sentiment de satisfaction, heureux d'avoir rempli leur part du contrat.

Bien loin des *«tickets de pain»*, fiers d'avoir assuré au pays l'autosuffisance alimentaire, d'avoir contribué à augmenter l'espérance de vie par une meilleure qualité de l'alimentation.

Heureux d'avoir contribué à de solides excédents commerciaux au profit de la balance agroalimentaire française, tout en aménageant gracieusement l'ensemble du territoire avec de très belles retombées touristiques parfaitement connues.

De cela, les agriculteurs croyaient pouvoir être fiers, au moins sereins!

Mais ils font l'objet à feu nourri de violentes critiques : pollueurs de l'eau, de la terre, tortionnaires de leurs animaux, empoisonneurs de l'alimentation, gros consommateurs d'argent public... De surcroît, ils massacrent les chemins ruraux avec leurs *«gros»* tracteurs, émettent des particules fines toxiques en brûlant les sarments ou en travaillant la terre par beau temps.

Hors Salon de l'Agriculture, combien comptons-nous d'émissions au cours de ces dernières années qui ne soient pas quasi systématiquement à charge contre notre profession ?

Surprenant et paradoxal ! Au pays de la prestigieuse gastronomie, qui compte parmi ses rangs les plus grands chefs et récemment honoré par la reconnaissance du «Repas gastronomique des Français» au Patrimoine mondial de l'Humanité par l'Unesco.

Surprenant et paradoxal dans ce pays où chaque famille apprécie la convivialité d'un repas partagé en savourant une belle pièce de viande, en appréciant un fromage, en découvrant un vin issu de l'un de nos généreux vignobles.

Notre pays devrait prendre soin de ses derniers paysans

Ne sous-estimons pas la lassitude d'un grand nombre d'agriculteurs: poids des capitaux immobilisés, faiblesse des revenus, astreinte au travail (notamment en élevage), complexité administrative, réglementaire, normative, sentiment d'isolement, de marginalisation, rupture avec une partie de la société, fragilisation psychologique…

Ces signaux sont ceux de la souffrance de toute une profession.

Derrière un puissant tracteur, à la tête d'une apparente solide et belle exploitation, d'un beau troupeau, d'une belle terre, d'une belle vigne, d'un généreux verger… se cache de plus en plus souvent un dirigeant qui doute, anxieux, plus fragile qu'hier. La fragilité n'est pas qu'économique, elle prend des formes diverses qui impactent aussi ceux que l'on croyait pourtant solides.

Le flocon ne se sent jamais responsable de l'avalanche

Posons-nous aussi ces questions, qui touchent finalement un peu chacun d'entre nous :

filières de l'agroalimentaire, de la distribution, opérateurs amont et aval, fournisseurs de l'agriculture, prestataires de services divers…

Comment est construite la répartition des marges et les gains respectifs de chacun ? Que reste-t-il à l'agriculteur pour que lui aussi puisse rémunérer son travail et que sa famille puisse vivre dignement ?

consommateurs, clients, associations diverses... en exigeant toujours, sans doute légitimement, davantage de qualité, d'environnement, de garanties, de diversités, de traçabilité, s'est-on préoccupé de répercuter équitablement toute la chaîne de ces surcoûts et d'assurer une rémunération juste et équitable pour le producteur ?

habitants de nos territoires ruraux...

Est-il encore possible de cohabiter avec un nouveau bâtiment d'élevage, une nouvelle activité agricole, les cloches des vaches, les quelques bruits et odeurs liés aux pratiques du métier pour que produits locaux il puisse y avoir... ?

organisations professionnelles, enseignement agricole, organismes de services... N'avons-nous pas été trop tournés sur nos propres modes d'organisation, beaucoup trop centrés sur nos fonctionnements internes au détriment d'une innovation clairvoyante, agile, innovante, tournée de façon active, déterminée et plus efficace vers l'agriculture, l'agriculteur, et pleinement à son service ?

milieux des médias et de l'information… Est-il possible de mieux équilibrer la diffusion de l'information concernant l'agriculture, en saluant plus souvent les nombreuses réussites, l'innovation des pratiques culturales, les produits tracés de haute qualité, l'aménagement réussi des territoires, la beauté des paysages entretenus par les agriculteurs, ainsi que tous les efforts faits pour répondre aux attentes sociétales... ?

administrations concernées, différents corps de contrôle, ces fonctions peuvent-elles s'exercer en ayant en permanence la pensée du plus fragile et des conséquences parfois très lourdes de toujours plus d'exigences ?

L'agriculture est certes un métier bien au-delà, c'est un vaste enjeu sociétal

Notre profession souffre, avec elle toutes celles et tous ceux, qui quotidiennement travaillent avec le monde agricole, le connaissent et en apprécient les valeurs.

Plus que jamais, ce contexte nous appelle à trouver le ressort nécessaire et, dans un effort collectif nourri par la force des valeurs auxquelles nous sommes attachées, il faut rapidement retracer le chemin qui permette à l'agriculture de reprendre confiance en elle, aux agriculteurs de retrouver la foi dans leur beau métier.

La place, les missions de notre agriculture, l'économie qu'elle représente au sein d'une Europe qui n'a cessé de s'élargir imposent à la classe politique quels que soient ses échelons et ses sensibilités de redéfinir une vision ambitieuse pour l'agriculture et tout aussi urgent, un projet clairvoyant d'aménagement territorial qui rémunère enfin et respecte ceux qui en sont les acteurs.

Pièce maîtresse de nos territoires ruraux, l'agriculture était hier encore un fleuron économique et emblématique de notre pays.

A-t-on bien imaginé les conséquences d'une France sans paysan?

A-t-on bien imaginé une France, avec près de 65 millions d'habitants, qui perdrait son indépendance alimentaire ?

A-t-on vraiment imaginé de la plaine à la montagne, des vignobles en passant par les vallées, une France qui confierait l'aménagement de ses territoires aux seules collectivités locales ?

L'agriculture est certes un métier ; bien au-delà, c'est un vaste enjeu sociétal qui mérite la réflexion et l'attention de chacun.

Christian Decerle, agriculteur, La Guiche, juin 2017

Colza

La gestion des mauvaises herbes commence bien avant le semis

Dans un contexte désherbage de plus en plus difficile, il devient indispensable d'intégrer l'ensemble des solutions disponibles pour lutter contre les adventices dans la culture et dans la rotation. Pour cela, il existe divers leviers à actionner en fonction de la flore, du système de cultures et de l'équipement disponible.


LJung – Terres Inovia

Un déchaumage effectué rapidement après la récolte peu stimuler les levées de mauvaises herbes

La rotation est une entrée importante dans la gestion des adventices et elle permet, par la mise en place de quelques règles agronomiques, d'éviter de sélectionner une flore spécifique.

Les leviers agronomiques, une étape indispensable

Il est préférable d'éviter les rotations courtes type colza-Blé-Orge d'hiver. L'insertion de cultures de printemps dans la rotation permet de couper les cycles des adventices et, couplée à d'autres leviers comme le travail du sol en interculture, d'appauvrir les stocks semenciers des sols. De plus, la gestion des adventices dans la rotation permet d'alterner les familles chimiques et les modes d'actions des herbicides pour ne pas exercer une pression de sélection favorable à l'apparition de résistances.

L'interculture : une période **charnière** à ne pas sous-estimer. Dans la gestion de l'interculture avant un colza, il convient de trouver un compromis pour le travail du sol : Ne pas multiplier les interventions pour ne pas assécher le lit de semence mais permettre néanmoins la levée d'adventices. Un déchaumage effectué rapidement après la récolte peut suffire, en bonnes conditions, à stimuler des levées groupées sans avoir à travailler trop finement le sol.

Même si le faux-semis avec préparation d'une structure de sol fine et rappuyée tôt avant le semis est un levier important, il est à privilégier en conditions d'implantation optimales (si le sol est très sec, l'incidence sur la levée d'adventices est faible mais l'impact sur le lit de semence du colza est important).

Veiller aux conditions d'application des herbicides

Pour optimiser leurs performances les herbicides de pré-semis (type Colzamid) doivent être incorporés lors de la préparation du lit de semences de façon superficielle (2-3 cm). Le type de préparation (sol motteux) et la quantité de résidus en surface peuvent nuire à l'efficacité des produits de prélevée. En sol argileux, l'absence de pluie durant l'été et suite à l'application du produit est néfaste à une bonne efficacité. Dans tous les cas, l'efficacité est meilleure si le sol est humide au cours de la pulvérisation et si une pluie efficace intervient dans les 15-20 jours qui suivent l'application.

Afin de limiter les diffusions des molécules dans les eaux, attention à respecter les conditions d'épandage (implanter des bandes enherbées, éviter de traiter sur sol tassé ou sur sol hydromorphe,…). En présence de fentes de retrait dans les sols argileux, effectuer un travail du sol au minimum de 10 à 15 cm de profondeur pour éviter une fuite rapide vers les eaux souterraine des produits phytosanitaires.

Choisir une stratégie désherbage adaptée à la flore de la parcelle.

Un désherbage en pré-semis incorporé à base de napropamid est parfois nécessaire (forte pression graminées, géranium, gaillet). Les solutions de désherbage permettent d'étaler les interventions dans le temps et les traitements en post-levée précoce ou les fractionnements en prélevée puis post levée sont utiles pour encadrer d'éventuelles levées échelonnées.

Attention, le stade des adventices est crucial pour assurer une bonne efficacité des solutions herbicides (avant 2 feuilles).

Des interventions en post-levée plus tardives avec des produits comme Kerb ou Ielo permettent des rattrapages et une gestion des graminées intéressante pour la culture et dans la rotation.

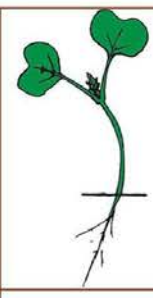
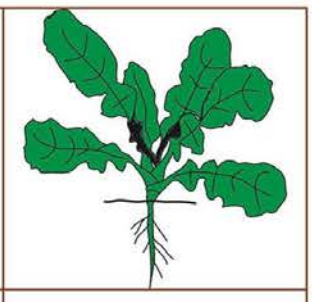
Les solutions clearfield laissent une souplesse d'intervention intéressante dans le désherbage mais il faut rester vigilant quant à la gestion des résistances (inhibiteurs de l'ALS) en évaluant le risque avec l'outil R-Sim disponible sur www.terresinovia.fr.

Désherbage mécanique ou mixte.

Le désherbage mécanique s'applique très bien au colza et en fonction du type de semis et de la période (stade et conditions de sol), il faut choisir l'outil le plus adapté. Le désherbage mixte – avec notamment l'application d'herbicides sur la ligne de semis et le désherbage mécanique sur l'inter-rang – donne des efficacités très satisfaisantes avec une réduction des IFT non négligeable.

DELPHINE DE FORNEL – TERRES INOVIA

Périodes d'intervention des outils

Stade du colza	Prélevée	A Cotylédons	B1 1 feuille	B2 2 feuilles	B3 3 feuilles	B4 4 feuilles	B5 à C1-C2 5 feuilles à reprise de végétation
							
Houe rotative*						(1)	
Herse étrille*					(2)		
Bineuse					(3)		

* En prévision des passages en plein, augmentez la densité de semis de 10 % et semez un peu plus profond pour limiter l'impact sur le peuplement du colza.

Passage adapté au stade du colza

Passage déconseillé

Passage à proscrire

(1) Attention, passage tardif : observez bien le stade des adventices !

(2) Veillez à ne pas être trop agressif !

(3) Equipement protège-plants

Prévention

Moissons: attention au risque d'incendie

Les moissons viennent tout juste de commencer, c'est le moment de prendre des précautions pour éviter que l'incendie vienne gâcher la récolte.

L'utilisation d'une moissonneuse-batteuse génère un risque d'incendie avec une possible propagation du feu aux champs voisins et aux chaumes.
Les cas les plus fréquents sont :
- Feu de poussières/déchets accumulés à certains endroits
- Feu de courroies qui se sont échauffées sur des roulements coincés faute d'un graissage suffisant
- Feu de chaumes au contact de surfaces chaudes (roulements, pot d'échappement...)

Les bonnes pratiques de prévention

1. Avant le début de la campagne et avant chaque utilisation :
- Graisser les roulements et les organes de transmission, veiller à bien respecter le plan de graissage du constructeur,
- Dépoussiérer l'ensemble moteur/ventilateur et autour du moteur,
- Eviter l'utilisation d'un nettoyeur à haute pression, il pourrait provoquer l'accumulation de déchets végétaux dans des endroits difficiles d'accès,
- Vérifier la tension des chaînes et des courroies
- Contrôler les niveaux d'huile ou de graisse préconisés
- Installer un extincteur à eau pulvérisée + Additif (A3f) de 6 L, complété si possible par un pulvérisateur à dos et/ou une réserve d'eau dans un bidon d'environ 20 litres.

2. Pendant la moisson :
Maintenir une vigilance particulière aux heures les plus chaudes de la journée et dans les parcelles situées en bordure de route, de voies ferrées, d'habitations, de bois et de lieux sensibles à un départ de feu.
- Nettoyer la machine régulièrement (plusieurs fois par jour pendant les périodes de fortes activités) afin d'enlever les poussières, débris, paille qui s'accumulent sous le capot, derrière le bloc moteur et à proximité des pièces chaudes,
- Dans les parcelles de superficie élevée, réalisez dès le début du chantier des bandes coupe-feu de 4 à 5 largeurs de machines. Autre possibilité : un tracteur attelé à un outil de déchaumage laissé à proximité du chantier pourra aider à limiter la propagation du feu.
- Un réglage plus haut de la coupe de la machine évitera des frictions avec des silex pouvant générer des étincelles. Bien veiller également à remonter les palpeurs de la moissonneuse si celle-ci en dispose.
- Prévoir une tonne à eau (ex : tonne à lisier) stationnée sur place qui permettra également de réagir rapidement en cas de départ de feu accidentel.



Appliquez ces quelques mesures de prévention, elles contribueront à éviter que votre récolte parte en fumée.
Pour de plus amples informations, le service prévention de Groupama Paris Val de Loire se tient à votre disposition.

GROUPAMA

▶ Des professionnels à votre service

ETA de la Gravelle
VOUS PROPOSE SES SERVICES
80€ HT/HA
pour vos MOISSONS de céréales et colza
avec machines NH TX64 (5,18m) et TX66 (6,10 m)
équipée coupe à colza
21320 Chatellenot 06 10 04 30 23 guichot-joel@outlook.fr

QUAD POLARIS SPORTSMAN 570
8 290 €TTC
6 908,33€HT*
*sans le coffre
Agent
Garage du Mouësse
51 Fg du Mouësse - Nevers - 03 86 57 06 28 - bruno.sabio@wanadoo.fr

Entrepreneur agricole
RECHERCHE TRAVAUX MOISSONS
sur région bourgogne
Coupes spéciales colza, maïs, tournesol.
FLORENT PROMMER 21 Fontangy - 06 81 32 69 56
eta.prommer@gmail.com

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

Médailles du travail à la SAS Boucheron

Merci Rémi et José !



L'un est parti en novembre dernier, l'autre fera valoir ses droits à la retraite dans les prochaines semaines. Rémi Godon et José Sagette auront incontestablement contribué au développement de la Sas Boucheron, concessionnaire Fendt à Lézinnes (89). Pour remercier ces deux *«piliers»* de l'entreprise, Jean-François Boucheron a organisé une soirée avec les clients, les fournisseurs et les collaborateurs de l'entreprise le 2 juin dernier, une soirée empreinte d'émotions durant laquelle M. Galaud, le maire de Lézinnes, a remis la médaille du travail grand or à Rémi Godon et José Sagette pour leurs 40 ans de carrière. Rémi Godon et François Boucheron se sont connus en 1979.

Rémi est vendeur chez Gateau, François Boucheron est agent de la même concession. En 1991, le vendeur part à la concurrence. La maison Boucheron poursuit sa croissance et la nécessité d'avoir son propre vendeur se fait sentir. Naturellement, en 1995, alors que l'entreprise compte à peine 10 salariés, François Boucheron appelle Rémi Godon *«La vente, ce n'est pas trop mon truc, je te confie la responsabilité du commerce»* lance l'agent devenu concessionnaire. Rémi accepte le défi et participe activement au développement de l'entreprise. José Sagette, a toujours été mécanicien, sa passion, d'abord chez Gateau, lui aussi, avant d'intégrer la SAS Boucheron en 1993. Sa spécialisation moissonneuses-batteuses lui vaut une petite réputation qui dépasse largement le secteur de la concession. Pour les deux hommes, pas facile de quitter une vie pleine et remplie, où malgré les difficultés, des liens forts se sont tissés avec les clients. Mais pour Rémi et José, les agriculteurs n'ont pas de soucis à se faire *«La relève est assurée dans l'entreprise, des jeunes sont là, prometteurs. Une page se tourne… tout simplement»*.
Après un banc bourguignon, lancé par quelques clients, la soirée s'est poursuivie autour d'un barbecue.

Jeu concours Réussir du Sommet de l'Élevage

Jean-Paul Thoulet s'est vu remettre le premier lot

Depuis l'arrivée de son fils sur l'exploitation, Jean-Paul Thoulet, agriculteur-éleveur à Amazy (58) prend davantage le temps d'aller sur les salons professionnels.
Bien lui en a pris, puisqu'au dernier salon Innovagri, en glissant un bulletin de participation au jeu concours organisé par Réussir, il ne pensait pas que le tirage au sort le désignerait gagnant du premier lot, d'une valeur de 3000 €ht. Jean-Paul Thoulet, à la tête d'une exploitation de 190 ha et un troupeau allaitant de 80 mères charolaises, a donc pris possession d'un chargeur télescopique à châssis articulé Dieci Agri Pivot T70, chez Malecot Poirier Agri à St Loup, distributeur de la marque italienne, par Stéphane Pain, directeur général de la concession, et Gilles Lebeau, vendeur du secteur. Fidèle client de la concession Deutz-Fahr depuis 1982, Jean-Paul Thoulet et son fils Clément auront l'opportunité, durant 15 jours, de tester les performances de ce télescopique capable de lever 3t à 5m.



De gauche à droite : Stéphane Pain, Clément et Jean-Paul Thoulet, Gilles Lebeau.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)*

Les marchés en Sud-Est Centre

Marchés	cat.	Sancoins 28/06/2017	Bourg-en-Bresse	St Christophe-en B.	National 28/06 au 04/07/17
Vaches viande (V)	U	-			3,87 €
	R	3,60 €			3,54€
	O	-			3,23 €
Vaches mixte (M)	R	-			3,35 €
	O	3,12 €			3,16 €
Vaches lait (L)	O		NC	NC	2,89 €
	P	2,72 €			2,65 €
Génisses VML	U	-			4,18€
	R	-			3,66€
	O	-			3,20 €
Taureaux VML	URO	-			2,65 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 04/07/2017

	E	U	R	O
Broutards 6-12 mois				
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	3,04	-	
300-350 kg	-	2,84	2,69	
350-400 kg	-	2,82	2,60	
400-450 kg	-	2,84	-	
450-500 kg	-	-	-	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	2,70	-	
300-350 kg	-	2,68	-	
350-400 kg	-	-	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	2,72	2,59	
400-450 kg	-	2,65	2,55	
450-500 kg	-	-	-	
500-600 kg	-	-	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-24 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	2,64	-	
350-400 kg	-	2,60	-	
400-450 kg	-	2,51	-	
450 kg et +	-	-	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	1,44	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	2,30	2,06	1,89	-
5 -10 ans	-	2,03	1,85	-
+10 ans		1,90	1,74	1,56
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	2,27	2,09	1,97	

Bovins: 914 - 84% de vendus

Broutards : Les volumes proposés pour la saison sont plutôt satisfaisant. Par contre, la qualité est très hétérogène notamment dans les jeunes bovins mâles et se traduit par des transactions irrégulières. Les bons lots de broutards de plus de 380 kg correctes se négocient rapidement à des cours sensiblemnt reconduits. La marchandise inférieure, médiocre ou trop âgée est plus difficile à valoriser, s'accompagne d'une baisse des cours et de plusieurs lots invendus.

Taurillons : idem que les broutards.

Laitonnes/Génisses 18 mois : Les volumes proposés pour la saison sont plutôt satisfaisant. Par contre, la qualité est très hétérogène notamment dans les femelles de 6 à 18 mois et se traduit par des transactions irrégulières. Les bons lots de laitonnes de plus de 300 kg et des génisses de 18 mois correctes se négocient rapidement à des cours sensiblement reconduits. La marchandise inférieure, médiocre ou trop âgée est plus difficile à valoriser, s'accompagne d'une baisse des cours et de plusieurs lots invendus.

GENISSES : Tendance similaire à celle des laitonnes.

TAUREAUX : Baisse saisonnière et sensible dans les taureaux de réformes

VACHES / GENISSES 30 mois : D'avantage de vaches proches de la finition sont mises en marché et permettent de fluidifier la vente malgré l'ambiance morose qui règne pour les grasses "entrée d'abattoir"

NB : La date de clôture d'annonces est désormais fixée au vendredi 17h30.

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 03/07/2017

	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Bovins (313)		
Broutards		
310 à 405 kg	910 - 1170	2,84 - 2,92
Taurillons d'herbe		
295 à 400 kg	780 - 1050	2,63 - 2,65
405 à 470 kg	1070 - 1190	2,56 - 2,77
Laitonnes		
270 à 330 kg	700 - 890	2,46 - 2,69
Taureaux		
580 à 1040 kg	1000 - 1530	1,21 - 1,70
Génisses		
290 à 440 kg (16-24mois)	740 - 1050	1,96 - 2,75
480 à 725 kg (24-36 mois)	1010 -1370	1,85 - 2,12
-Vaches		
Vaches légères	940 - 1100	
Vaches entre deux	1120 - 1320	
Vaches lourdes	1330 - 1570	

Les premiers lots de broutards commencent à sortir et se vendent rapidement à des tarifs intéressants (et sans jeun à déduire). Commerce fluide en taurillons et femelles d'exports à des tarifs fermes avec peu d'invendus. Baisse des cours en taureau maigres.
Les apports restent importants en vaches maigres. les sujets âgés et maigres demeurent les plus pénalisés et trouvent difficilement-preneur.

Bovin gras : 8.

Génisses de viande : 3,72 à 3,98 € lg de viande
Bœufs de viande : 3,92 à 3,94 kg de viande
Apports de meilleure qualité sans varialtion de tarifs

Prochain marché le lundi 10 juillet, aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 05/07/2017

	U	R	O
Broutards			
<200 kg	-	-	
200 à 250 kg	2,96	2,70	
250 à 300 kg	-	-	
300 à 350 kg	-	-	
350 à 400 kg	-	2,64	
400 à 450 kg	-	2,55	
450 à 500 kg	-	-	
Laitonnes	U	R	
150 à 200 kg	-	-	
200 à 250 kg	-	2,55	
250 à 300 kg	-	-	
300 à 350 kg	-	2,51	
350 à 400 kg	-	-	
Taureaux			
+ 500 kg	-	-	
Génisse			
(24-36 mois)	-	1,97	-
Vaches			
- 5 ans	1,87	1,67	-
de 5 à 10 ans	1,82	1,64	-
+ 10 ans	-	1,55	-

Broutards - Laitonnes : La demande reste orientée sur les broutards et laitonnes jeunes d'un certain poids. Les animaux de plus d'un an sont pénalisés

Vaches : La faible demande en bovins de boucherie entraîne un commerce plus calme dans les bêtes maigres.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 27/06/2017*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,90 €	2,65 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,75 €	2,50 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,75 €	2,50 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,40 €	
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €		
Femelles lourdes de 350 à 400 kg			
Croisés charolais			
Mâles léger		2,45 €	-
Mâles moye	2,65 €	2,35 €	-
Mâles lourd		2,30 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,40 €	2,00 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,35 €	2,00 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,25 €	2,00 €	-

Cotations non communiquées

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)*

Cotations Dijon 26/06 au 02/07/17

	E	U	R
Mâles 6-12 mois			
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,97 €	-
350 kg	-	2,89 €	-
400 kg	-	2,82 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,64 €	-
500 kg	-	2,47 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,59 €	2,45 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,43 €	-

Tendance :
Plus de de demande que d'offre p robleme d'age et qualité (taurillon 400 kg)

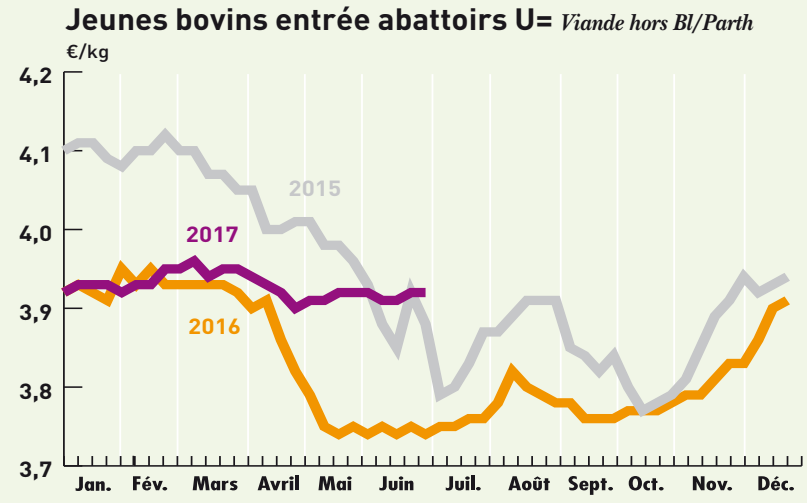
Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations Bassin Centre-Est du 26/06/17 au 02/07/17

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	-	3,92 €	3,75 €	-			
Races mixte		-	3,48 €	3,48 €	3,46 €	-	
Races lait					-	-	3,18 €
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-		-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	3,40 €	
Races lait						-	2,99 €
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,08 €	3,96 €	3,86 €	3,58 €	-		
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,07 €	3,94 €	3,85 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-				
Races mixte				3,39 €	3,32 €	-	
Races lait					-	2,98 €	2,92 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,49 €	4,33 €	4,09 €	3,93 €			

Tendance : Plus de sortie en femelles toutes races confondues. Commerce en berne.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations du Bassin Grand Sud du 26/06/17 au 02/07/17

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	3,96 €	3,94 €	3,90 €	-				
Vaches								
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,65 €	4,20 €	3,97 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	4,05 €	3,97 €				
Races mixte					3,39 €	3,40 €		
Races lait						-	3,01 €	2,96 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,69 €	4,46 €	4,15 €	3,96 €				

Tendances

SEM. 27/2017

Bovins de boucherie

La consommation a chuté en semaine 25 suite à la canicule, la pluie a stoppé les travaux de saison en semaine 26 ce qui a entrainé plus de disponibilité. Cette distorsion dans les flux entraîne une chute marquée des prix. L'ambiance commerciale est morose avec des acheteurs sans besoin ou de façon très ciblée. Les transactions sont tendues dans les Charolaises haut de gamme avec une forte réduction de la demande de la part de la boucherie traditionnelle qui gère ses stocks en fonction du départ en vacance de la clientèle des villes. La tension commerciale se cristallise sur les réformes allaitantes de choix secondaire et d'entrée de gamme car la fermeture des restaurants scolaires provoque un fort tassement de la demande en minerai. En laitières, la demande se rétracte avec la fermeture de la restauration scolaire. Les tarifs sont revus à la baisse dans les vaches Frisonnes ou Montbéliardes avec un tri marqué dans les animaux de moindre conformation. Les tarifs sont stables dans les jeunes bovins.

Broutards

La pluie permet de réguler l'offre dans le Centre du pays ce qui permet de limiter la pression des acheteurs face à une demande italienne qui tend à se restreindre compte tenu des retards de sorties dans les ateliers de production. Les éleveurs profitent de l'abondance de nourriture pour repousser les animaux sur l'automne. Le commerce est calme avec des tarifs qui se rétractent légèrement dans les broutards et les taurillons Charolais ou Limousins. La commercialisation est plus difficile dans les taurillons ordinaires ou trop âgés. Dans les femelles, l'écart se creuse entre les laitonnes de qualité vaccinée pour l'Italie et la marchandise commune ou légère..

Veaux d'élevage et d'engraissement

Le marché est à l'équilibre tant sur l'export que sur le marché intérieur. Les volumes tendent légèrement à progresser alors que la demande tend à plafonner en Espagne pendant l'été. Les intégrateurs ont reconduit leurs prix dans les veaux Frisons ou Montbélairds. Peu de changement dans les croisés laitiers et allaitants de second choix, mais la marchandise viandée est peu offerte et mieux valorisée. Dans les très bons veaux croisés (jaunes, blanc bleu), les tarifs restent à de bons niveaux et résistent à la pression des acheteurs, face à une offre saisonnière assez modeste. ■

Laurent Chupin

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 19/06/2017*

Agneaux (484)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)		3,27 - 3,71	3,07 - 3,61
Gras (38-44 kg)	-	3,32 - 3,74	2,79 - 3,25
Gras (44-50 kg)	-	2,80 - 3,53	-
Gras (+50 kg)	-	2,49 -2,87	-
Laitons (-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (131)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	1,01 - 1,21	-
(+60 kg)	1,15 - 1,31	0,86 - 1,15	-
Divers			
Béliers (4) : 94 à 130 €	0,99 - 2,17	-	
Agneaux maigres (530) : 94 à 96 €	-	2,61 -2,88	-
Caprins (4) :		-	-
Boucs :			
Divers (3) :			

Ovins : 672 . Vente totale à un rythme très soutenu.

Agneaux : Les volumes proposés sont normaux pour la saison, mais sont très insuffisants pour couvrir les besoins des acheteurs présents. Ceux-ci doivent faire face à un déséquilibre offre/demande très prononcé, et qui s'apparente à une quasi pénurie d'agneaux. Les lots proposés sont globalement de très bonne qualité et voient leurs cours progresser fortement.

Brebis : Le pic des sorties suite à la FCO est désormais digéré. Les tarifs reprennent quelques centimes.

Béliers/Caprins : Cours reconduits.

Prochain merché le lundi 3 juillet (pesée 7h00 et Vente 9h00). L'heure de clôture d'annonce est desormais fixée au vendredi 17h30.

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 26 /06/2017*

Ovins : 220	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	-	-
Agneaux gras	115 - 137	2,77 - 3,34
Brebis	70 - 86	1,03 - 1,13
Béliers	91 -120	0,95 - 1,48

Les apports sont en hausse et de bonne qualité permettant de reconduire les tarifs en agneaux. Cours plus fermes en brebis.

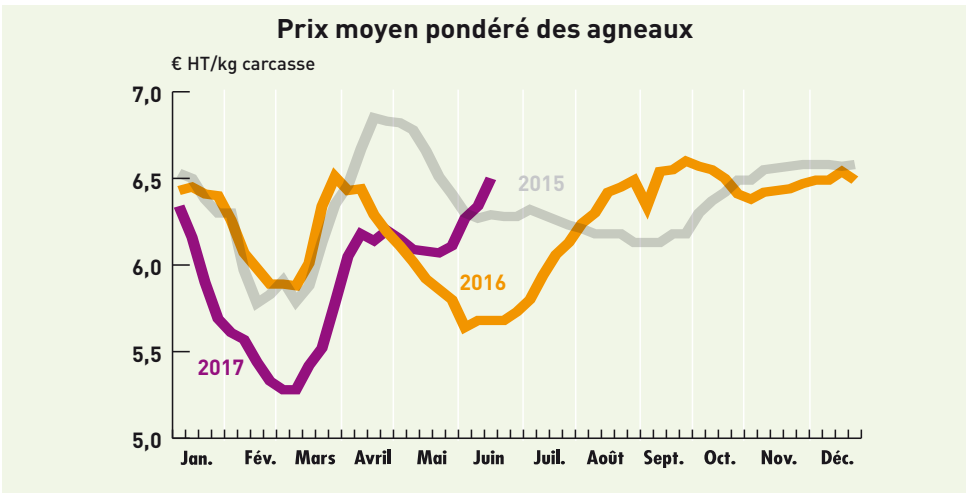
Prochain marché le lundi 10 juillet aux horaires habituels.

prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 26/06/17 au 02/07/17*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,56 €	6,26 €
Couvert	16-19 kg	6,78 €	6,54 €	6,20 €
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	-	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer du 26/06 au 02/07/17*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,50 €	6,69 €	2,34 €



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 12/06/2017 au 18/06/2017

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	-	6,89	6,83	6,09	-	-	-	-
	Var.		-0,01	=	-0,03s				
	R	6,50	6,62	6,62	-	6,63	6,74	6,84	-
	Var.	0,01	0,02	0,02		0,13	0,13	0,19	
	O	6,17	6,41	-	-	6,32	6,17	-	-
	Var.	0,02	0,31			0,19	0,07		
3 (couverts)	U	-	6,82	6,83	5,96	-	6,78	6,63	-
	Var.		0,05	0,06	-0,06		0,23	0,024	
	R	6,50	6,60	6,65	6,04	6,56	6,54	6,47	5,99
	Var.	0,02	0,08	0,12	0,17	0,26	0,18	0,30	0,26
	O	6,48	6,54	6,73	6,13	6,26	6,20	6,09	-
	Var.	0,12	0,26	0,38		0,21	0,10	0,09	
4 (gras)	U	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								
	R	-	-	-	-		-	-	-
	Var.								
	O	-	-	-	-		-	-	-
	Var.								

Zone nord : Commerce plus calme en agneaux. Le prix des agneaux de pays semble plafonner. Nouvelle plus value en laitiers. Qulaité médiocre en brebis, marché stable. **Zone sud :** Application du réseau.

Commentaire FNB

ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :

INFORMATION : ***«Les éleveurs dénoncent toujours les modalités de formation des prix qui ont pour seul objectif de conserver des niveaux de cotations les plus bas possibles. Ces modalités consistent à déterminer un prix de base (communiqué à FranceAgriMer pour les cotations) puis un complément de prix versé plusieurs semaines après l'abattage (non communiqué à FranceAgriMer). Elles s'appliquent tout particulièrement aux bovins valorisés « Eleveur & Engagé ». Les cotations publiées par FranceAgriMer ne reflètent donc pas la réalité de la valorisation des bovins à l'entrée abattoir».***

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 3 juillet) :
«Prix facilement reconduits sur les animaux légers de qualité. La faiblesse des volumes mis en marché permet par ailleurs de résister aux pressions à la baisse. »

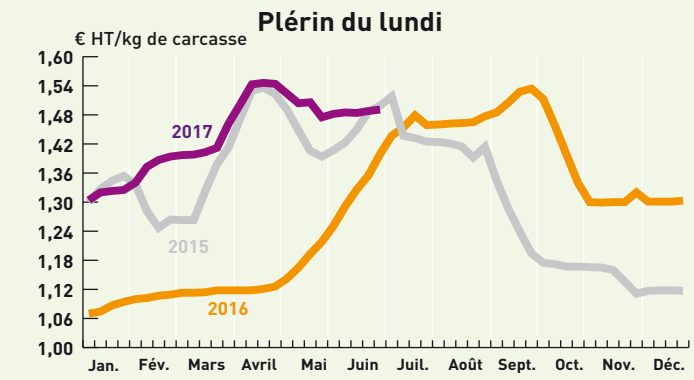
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (7 304 porcs présentés) *Cotations du lundi 3 juillet 2017*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,491 €**

Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 23/06/17 au 29/06/17*

1,69 € /carcasse euros



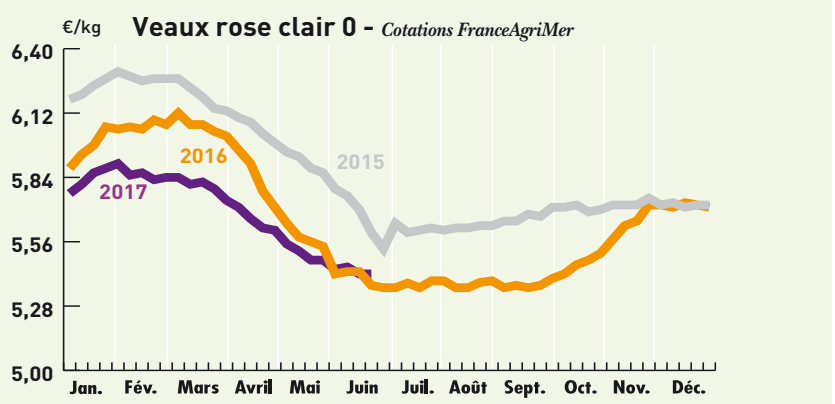
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 26/06/17 au 02/07/2017*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	8,83 €	-	-
U	-	7,87 €	5,55 €	-
O	-	5,42 €	4,34 €	3,46 €

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 26/06/17 au 30/06/17*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engrais.10j-4 sem (supérieure élevage)*	87	570 - 640 €	400 - 440 €	230 - 320 €	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		220 - 310 €	160 - 200 €	145 - 175 €	100 - 200 €
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		330 - 440 €	260 - 320 €	235 - 270 €	210 - 280 €
St-Etienne *(veau conformation superieure)*		490 - 570 €	340 - 400 €	270 - 300 €	310 - 370 €
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*		190 - 280 €	150 - 200 €	110 - 200 €	70 - 105 €



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 26/06/2017 au 02/07/17*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	3,25 €	2,80 €	-	-
Bons	3,05 €	2,50 €	2,50 €	

Céréales

Marché du 29 juin 2017

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2017			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or	meunier	6 de juil.	163	N C
	fourrager	6 de juil.	157	N C
Aube	meunier	août-sept.	162,50	N C
	fourrager	août-sept.	154,50	N C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2017**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	fourrager 62/63 kg/hl	août-déc.	144	N C
Sud Côte d'Or	62/63 kg/hl	6 de juil.	144	N C
Nord Côte d'Or	62/63 kg/hl		inc.	C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2016**			
Côte d'Or/Haute Saône			inc.	C
Yonne			inc.	C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2016**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	50 kg/hl		inc.	C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2017**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	50 kg/hl		inc.	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2016**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		juil-sept.	171	N C
POIS	**RÉCOLTE 2016**			
Côte d'Or	Fourrager		inc.	C
Yonne	Fourrager		inc.	C
Aube	Fourrager	juin-juil.	200	V C
POIS	**RÉCOLTE 2017**			
Côte d'Or	Fourrager		inc.	C
Yonne	Fourrager		inc.	C
Aube	Fourrager	août-déc.	215	N C
Luzerne déshydratée	**RÉCOLTE 2017**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	18% 1ère main	5 de juin	174	T
	18% 1ère main	11 de juin	176	T
Pulpes de betteraves	**RÉCOLTE 2017**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	6 mm 1ère main	6 d'oct.	163	T
	6 mm 1ère main	12 d'oct.	163	T

Matériel

Tracteur

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

Achète TRACTEURS
FORD du 5000 au 8210, série 40 et autres/**MF** du 168 au 188, série 200 à 600 - 3000 à 8000 / **FENDT**modèle après 1980, même porte outils / **DEUTZ** 7006 à 7207 - DX - AGROTRON - AGROSTAR et autres /**VALTRA - CLAAS - SAME/ZETOR** 5011 au 16245 - 5340 et 10540 + tous modèles après 1980/**EICHER** 6 cylindres - SCHLUTER 6 cylindres/**RENAULT** série 14-54 et 34 - Temis - Ares - Celtis et autres / **FIAT** de 80-90 à 180-90 - Winner - TL - TLA - G et autres / **JOHN DEERE** série 40-50-55-6000-7000 et autres /**CASE** IH 745-845-956 à 1455-5120-5140-CX-MX et autres/**MB** TRAC après 1985 - **UNIMOG MERCEDES** Tracteurs accidentés, de vignerons, de vergers… et autres nous consulter
Presses : CLAAS MARKANT 50-55-65/**JOHN-DEERE** 342/Round BALLER 120x120/Camions - Tracteurs routiers - semi-remorques…
Moissonneuse Batt. CLAAS - NH - JD et autres... / Télescopiques - Tractopelles - Niveleuses/Chargeuses après 1980 LIEBHERR - ZETTELMEYER SCHAEFF - ATLAS - ZEPPELIN…
MEYER Gilbert Sàrl - 67210 OBERNAI Tél. 06 10 84 67 52
meyer.gilbert-negoce@wanadoo.fr

42 - Vds tracteur MF 158 2 rm avec cabine et fourche bon état 10800 h - an 1973
✆ 06 76 73 04 65

54 - Urgent recherche chauffeur SPL, ramassage bovins en campagne pour abattoirs, connaissance animaux et agricole, salaire à convenir, contrat CDI, poste à pourvoir de suite. Possibilité de logement. LORRAINE BETAIL
✆ 06 85 42 36 83

69 - Vds bol 8 m3 vis 6 couteaux de 2012. Tracteur CS78 de 2002 - 8000 H. MX308 et godet de 2014. Retraite.
✆ 06 87 68 85 62

69 - Vds MF6480 2012 2500 H. et. neuf 54000 euros comb. sem. Kuhn HR30 4D neuf 300 Ha sem Sulky Disq. 12900 euros mixter 3 m. RL-Barre 4200 euros Vibro Girax 4,5 m. repl Hydro HRS peigne 1800 euros.
✆ 06 86 58 27 18

76 - Recherche une moissonneuse-batteuse New Holland 80.70 ou 80.80.
✆ 06 21 49 50 89.

88 - Vends Valtra T 120 2009 boite mécanique 4.790 H pneus usure 10 % TBE 1ère main.
✆ 03 29 07 94 51

Travail sol

89 - Vends charrue montée, 3 socs, Mac Cormick, bon état, dépt 89, prix à débattre, BE.(2701)
✆ 03 86 53 88 46

Récolte

42 - Vds faneuse Lely Lotus 770 bon état
✆ 06 82 04 38 70
ou 04 77 64 36 63 hr

58 - VENDS MB NH TX 32, 1990, cabine, clim., coupe 4.57 m. + chariot, scie colza, broyeur, TBE, 4 100 H., 16 000 euros (réf. 250C)
✆ 06 86 45 25 82

Arbo-viti

71 - Vds b.e., cuve P.M. fibre verre 25, 20, 4x10, 3x3 HL + cuves vinif. béton 2x40, 18 HL + pressoir Vaslin 22 HL, cage bois + tapis elev. + pompe 60 HL + Tuyaux. 71700 La Chapelle ss Bra.
✆ 06 13 23 25 55

Irrigation

26 - Vds 60 tuyaux irr 75 ABC. Vds 10 brouettes cueillette avec remorque transport.
✆ 04 75 71 54 23

71 - Cause retraite vends enrouleur 50, 63 + 250 m, tuyaux galva, T.B.E., 2.000 €.
✆ 06 72 76 04 89

Cave

71 - Cessation vds sertisseuse, étiqueteuse adhésive CDA R1000 compteur 97490, 15 palettes métal.
✆ 06 40 16 55 87

Agri. divers

01 - RECHERCHE presses MD, - round baller Welger et Class, - semoirs maïs Nodet, - cover crop, - charrues, - tracteurs MF, Fendt, - mois. batteuses (réf. 240B)
✆ 06 83 37 05 90

Pièces occas. Tracteurs tracto pelle, mois Batt. Lexion 420-540-550, J.Deere, Laverda, NH Axial, etc. Pièces pelles Komastu - Hitachi - Fiat - JCB, JOB, etc
CASS'TRACT 21
03 80 23 30 22 - 03 80 23 68 44

07 - Cause retraite vds combiné de semis Pottinger pulvérisateur Aguirre 1200L 21m très bon état
✆ 06 31 56 62 13

10 - VENDS silos tôle bouloné diam. 9 m., H. 3 m., ép. 4 mm stock céréales, lisié 150 T, 1 100 euros. Sellètes Doly PR 1/2 Rem. Semoir Nodet Gou PN2 3 m., 6 R, disc 4 cult. av. cza, 1 400 € HT. Sèch. tabac Muler FOD, vol 23m3, 3 rangs (réf. 250B)
✆ 03 25 70 01 68
après 21 H

15 - AV tract. JD 5090M, 1300 H - mélangeuse Keenan Meca Fibre 300. État neuf.
✆ 04 71 46 38 38
ou 06 78 49 79 47

21 - Vends râtelier moutons 20 m, benne tracteur, echelle alu. coulissante 9 m.
✆ 03 80 64 68 83

21 - RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes, tracteurs Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF, Renault, Fend. et autres. (réf. 270A)
✆ 06 29 81 80 05

30 - Vds cultivigne et décompacteur Gardell, cover-crops 22- 36- 40- 44 dis, bennes 10- 12- 15 T, chisel et canadien 3 m, charrues nonstop 3- 4 socs, semoirs 2,5- 3- 4 m, www.desmier-agri.com
✆ 04 66 24 26 11

38 - Vds Ac batteuse et presse à fil de fer 2 r tracteur PN 5,38 fendeuse 10 T.
✆ 04 74 84 82 94

38 - A v. vibroculteur 3 m avec rouleau crevele + gros cultivateur queue de cochon, prix à débattre.
✆ 04 74 90 24 79

38 - Recherche plateau fourrager de 8 à 10 m.
✆ 06 08 32 95 59

39 - cause cessation vds - Tracteur MF 6455 4X4, 5350h,clim,rel avt BE . Herse rotative Kuhn HRB 302. rel hyd.TBE. local phyto env 6m2 TBE. plus renseignements par Tél.
✆ 06 71 10 82 87

63 - AV cse cess. Deutz Agrotron 5100 1300H an. 2014 av chargeur + Hurlim Same 105CV 7800H.
✆ 06 48 61 24 16

84 - Vends charrue tourne-oreille monosoc : 300 euros, bac à raisin pour vendange : 250 euros. TBE.
✆ 04 90 34 53 87 HR

88 - Vds pirouette Fella TH 800 traînée de 2010 TBE, presse BR NH 740 ficelle 2004 CH variable BE, dérouleuse Altec DR 160 à bras de chargement 08 BE.
✆ 03 29 07 94 51 HR

Elevage

69 - Vends transfert lait 4 griffes Westfalia complète. Demousseuse Rousset 5 m., cause retraite.
✆ 04 74 26 32 89

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds beau camion Iveco bétaillère 3T5 type 35C11 - 03/2002 - 340 000 km - caisse alu (lisse) séparation réglable distrib. OK factures d'entretien CT OK dispo de suite prix 13000 E
✆ 06 87 05 63 94 hb

58 - Vd Berlingo club entreprise, Pak.2.0 HDI 2006, 171 000 kms, TBE, climatisé, 3200 € (réf. 2702)
✆ 06 22 29 19 22

69 - Loue Kangoo frigorifique pour vos livraisons, marchés... 89 euros TTC / jour du lundi au vendredi. Garage Renault, Fleurie.
✆ 04 74 69 80 72

69 - Vend C15 première main bon état CT OK 2000 euros.
✆ 06 70 27 72 69

Tourisme

25 - VDS 4X4 Mitsubishi Pagero Pack plus long 158.000 km 2,8 TDI 1999, 11 cv, clim. GPS, vitres électriques, pneus neufs, CT OK, crochet attelage, 8.000 € à débattre.
✆ 03 81 55 78 77
ou 06 02 12 94 67

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin 2016 et 2017 bonne qualité
✆ 06 23 97 51 34
ou 06 15 58 21 54

38 - Vds paille derrière MB 3 Ha triticale.
✆ 06 58 48 56 70

69 - Vend paille derrière M.B. blé 5 ha. Triticale 3 ha.
✆ 04 78 96 02 48
ou 06 47 39 25 70

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ 06 86 08 38 02
ou 03 84 32 30 91

89 - VENDS foin de pré, récolte 2017, balles rondes, diam. 120, très bonne qualité (réf. 2601)
✆ 07 88 06 86 07

Fourrage

01 - Vds foin excellente qualité 2017 rouleaux 120x130 prix 70 E/T - paille 2017 excellente qualité BR 120X130 prix 60 E/T
✆ 06 74 18 42 54

18 - Vend paille et foin, départ de Bourges ou rendu balles rectangulaires 2,40x120x090, travail sérieux.
✆ 06 61 19 82 57.

18 - Vds paille blé et orge + foin de prairie, bottes rectangles en 235, 60 bottes par camion, tarif selon distance.
✆ 06 03 07 54 83.

42 - Vds paille 2016 + paille 2017 blé ou orge + beaux maïs pour ensilage.
✆ 06 47 61 45 50

69 - Vend très belle paille 2017 en haute ou moyenne densité - Bottes carrées - livraison par 10 ou 25 tonnes.

71 - Vends bonne paille livrée par camion remorque. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche.
✆ 06 81 89 18 52

Foncier

Rech. **expl. culture ou élevage.** Vente ou Loc.
C2F-Agri 04 70 58 32 82

Propriété

01 - Vds cse cess exploitation laitière + bâtiments volailles label 70 ha région Bresse Val de Saône
✆ 04 74 55 61 30 après 20 h

Divers

18 - Vds bois de chauffage en 2 m, chêne, 24 euros HT/stère départ 18.
✆ 06 03 07 54 83.

42 - Vds orge Taarup tank lait 1700l - dessileuse portée - épandeur auge bovin
✆ 06 17 48 80 69

42 - Vds poireaux hybrides - belle qualité + tunnel Richels - 2 de 500 m2 + 2 de 4m cult. fraise 250 m2
✆ 06 13 71 82 00

42 - Vds groupe électrogène an 2012 -10 kw diesel monophase + Clio 2 an 02 - 235000 km ct ok 1800 euros à débattre
✆ 06 12 91 44 75

69 - La Chambre d'agriculture du Rhône vend sa dernière case de 16 m2 sur le Carreau des Producteurs de Lyon Corbas (à proximité du marché de gros). Si vous êtes intéressés par une surface vous permettant de vendre vos productions de fruits et/ou légumes, merci de contacter Martine Richard :
✆ 04 78 19 61 10

70 - Recherche Tracteurs Fiat série 90-66, Tracteurs Landini 4 cyl, Massey 168-178-188-675-690, Presses MD JD-Claas-Deutz-IH 435, Presse BR 120x120 Claas-Welger-Krone-Carraro-Deutz, Faucheuses Kuhn GMD, Andaineur Kuhn 1 toupie.
✆ 06 83 59 05 70

Location

Autre

15 - Sud Cantal - Le Trioulou - Agriculteur Loue 2 meublés à la semaine ou nuitée. Campagne.
✆ 06 45 13 44 89

88 - Loue gîte 9 km Vittel Contréxeville 5 P. 250 euros semaine. Famille Trachsel - La Mailly.
✆ 06 87 59 12 94
09 67 52 17 09

ESPACE Affaires

Remorque Lambert 16T Tandem 110 colaert
Roues Kargo Radial
15 990 € Démo
53440 La Chapelle au Riboul
www.lambert-sa.com 02 43 00 75 31

PRELEVEZ VOS ECHANTILLONS SANS SORTIR VOTRE MOISSONNEUSE BATTEUSE
Simplicité – Rapidité-Performances
minibatt +
GODÉ 03 23 66 20 05 www.gode.fr

BÉTONS OU CAILLEBOTIS GLISSANTS ?
. RAINURAGE / SCARIFICATION BÉTON
. RAINURAGE CAILLEBOTIS
. RAINU'RAIL®
découpe de rainures pour racleurs auto.
Vermot
www.vermot-rainurage.com
N°Vert 0 800 77 01 85
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

La Maison de l'Eleveur
www.lamaisondeleleveur.fr
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
TÔLES NERVURÉES
1ER CHOIX 4 NERVURES
LIVRAISON GRATUITE**
À PARTIR DE 5,30€/M2*
**Sur France Métropolitaine. À partir de 800€ HT
Prix HT POUR 2000M² soumis à conditions

BOUÉ S.A.R.L.
RAINURAGE OU SCARIFICATION DES BETONS GLISSANTS
RAINURAGE CAILLEBOTIS
DÉCOUPE BÉTON POUR POSE DE RACLEURS
bouesarl@orange.fr ● www.boue-sarl.com
02 99 47 89 36

Défi~Mat — ST-FLOUR 15 : Yves PECHOULTRES — 04 71 60 70 50 ou 06 08 10 02 02 — www.defimat.fr

TRACTEUR	an	Heures	CV
CASE JX 90 U, char quicke Q 730.	2003	4700	90
CASE JX 90 U, char case LRZ 120.	2004	4100	90
CLAAS Celtis 426 RA + char MX T6 arceau	2005	2000	74
CLAAS Celtis 456 RX, invers hydro-3 DE	2008	5400	102
CLAAS Axos 310, batis MX	2011	2100	75
CLAAS Axos 330CX, char MX 80,5	2011	3500	90
DEUTZ Agroton 730, rel&PDF av.	2012	2600	220
JOHN DEERE 5080 R, char JD 551-BMS 130	2009	5500	80
JOHN DEERE 5085 M, arceau - char JD 563	2011	5200	85
JOHN DEERE 5090 MC, char JD H 310 BMS 190	2014	1900	90
JOHN DEERE 6430 AP, rel av - TLS HCS	2010	4400	125
JOHN DEERE 6520 P, cab et pont susp.	2006	6800	115
JOHN DEERE 6630 P, PQ + 24/24 pont susp	2010	4300	135
JOHN DEERE 6105 R, chargeur JD 310 H.	2013	1950	105
JOHN DEERE 6130 R, TLS - rel avant	2013	2900	130
MC CORMICK MC 130, char MX 120 - croco 160	2010	4700	130
M. FERGUSON 4245, chargeur MF 874	2000	7500	85
M. FERGUSON 4270, boite 24/24	2000	4200	110
M. FERGUSON 5440, dyna 4-char MX u8	2011	4700	100
M. FERGUSON 6140, boite meca rel avant	1997	6800	90
M. FERGUSON 6455, dyna 6 - char MF 955	2007	6500	100
M. FERGUSON 7465, dyna VT - cab et pont susp	2012	950	135
VALTRA N 103, char quicke Q61 - BMS 190	2014	1600	100

MATERIEL DIVERS	an	capacité
Enfonce pieux YANIGAV - HTG5, pince hydraulique	2003	
Epareuse GYRAX - 1051, bras 5m com elec	2011	1 m
Epareuse AGRAM - Alpinist 460, bras 4,60 - repliage ar	2002	1,20 m
Godet à désiler QUICKE - Silocut 5 g, attelage euro	2010	1,50 m
Désil. pailleuse KUHN - Minotor 3060, goul fixe com teleflex	1997	3 m³
Désil. pailleuse LUCAS - Castor + 30 rc, goul fixe com élec	2007	3 m³
Mélangeuse TRIOLIET - Solomix 1 -1400, com élect, tapis av	2008	14 m³
Distrib/engrais KUHN - MDS 935, 800 L double plateaux	2008	18 m
Distrib/engrais PROLOG - CNX6120, tapis DPA - double disque	2007	8 m³
Andaineur KUHN - GA 3501 GM, essieu simple	1999	3,50 m
Andaineur CLAAS - liner 390 s, tandem	2001	3,90 m
Andaineur CLAAS - liner 430, essieu tandem	2008	4,30 m
Andaineur KRONE - swadro 46, tandem, **TBE**	2008	4,60 m
Enrubanneuse Kverneland - 7550, com teleflexible	1990	film 500
Faneuse FELLA - TH 680, 6 toupies, portée	2003	6,80 m
Faneuse FELLA - TH901 TRANS, 8 toupies, semi-portée	2009	9 m
Faneuse KUHN - GF8501 T, trainée, état moyen, petit prix	1996	8,50 m
Faucheuse KUHN - GMD 600 HD, 6 disques	2001	2,40 m
Faucheuse KUHN - GMD 800 GII FF, changements rap couteaux	2011	3,10 m
Conditionneuse CLAAS - 260 C, conditionneur fléaux	1998	2,60 m
Conditionneuse KRONE - Easycut 32 cv, frontale, change rap couteaux	2007	3,20 m
Conditionneuse KRONE - EC 2800 CV, conditionneur fléaux	2003	2,80 m
Conditionneuse KUHN - FC 313 TG, trainée - doigts téflon	2005	3,10 m
Presse h. densité SUPERTINO - SR 60 80, groupeur, 4 noueurs	1999	2 m
Presse h. densité SUPERTINO - SR 60 80, balle 60 80, 4 noueurs	2007	2 m
Remor. Mono. AGRAM - Bigben 12, prte automatique, rehausse	2007	12 t
Remor. Mono. LYONNET - BML 110, prte automatique, rehausse	1999	11 t
Remor. Mono. LEBOULCH - 14000 BO, prte automatique, tamdem.	2005	14 t
Épand. à fum. GILIBERT - HELIOS 14, boitier en cab., centrale hydrau	2005	14 m³
Épand. à fum. GILIBERT - HELIX 8, tapis noix neuf	2009	8 m³
Charrue KUHN - MM 122, 4 corps ext., deport devers hydro	2009	
Déchaumeur AGRISEM - DOM SUPER 5RE, prte 24 disq. roul cage	2011	3 m
Déchaumeur KUHN - XS 24, 24 disques, pivotement hydro	2003	3 m
S. monograine MONOSEM - NG+4, 4 RGS-micro granulateur	1999	3 m
S. monograine AMAZONE ED 452, 6 rgs micro granulateur	2005	
Sem. en ligne AMAZONE CombiHR, semoir + herse-bon etat	2003	3 m
Moissonneuse bat. LAVERDA - 255 AL 4WD, 2056H, conv., 5 sec	2004	4,80 m

Recherche
VENDANGEURS
(EUSES)
VOUS ÊTES VITICULTEURS ET VOUS RECHERCHEZ DES VENDANGEURS (EUSES) POUR VOTRE CAMPAGNE ?
BÉNÉFICIEZ D'UNE OFFRE
«SPÉCIAL VENDANGES»
POUR VOTRE RECRUTEMENT
• une zone de diffusion élargie à 13 départements
(21/58/89 - 71 - 69 - 39 - 01 - 42 - 38 - 07 - 26 - 73/74)
dans la presse agricole départementale.
renseignements
Terres de Bourgogne
Tel. 03 80 78 90 40
Email: pa@terres-de-bourgogne.net

Offre

Emploi

15 - Ch. apprenti contrat à partir de 07/17, f. BIO transformation bovins Salers, porcs noirs.
✆ 06 80 53 29 29

69 - Exploitation viticole Beaujolais cherche tractoriste.
✆ 04 78 47 93 45 ou
contact@terresdorees.fr

69 - Cherche salarié autonome et prenant des initiatives en production laitière biologique dans le haut beaujolais, pour effectuer tous les travaux, traites, soin des animaux, matériel. A plein temps en horaires annualisés. Possibilités d'évolution pouvant aller jusqu'à une installation.
✆ 06 33 94 77 83

Service

01 - CTRM Atelier réparation spécialiste moteurs, effectue réfection sur tracteur, engins agricoles et viticoles, TP... Rectification culasses. Vente pièces moteur. http://michelservignat.wix.com/ctrm
✆ 06 63 43 51 15

69 - ETA Rivoire sème toutes cultures : couvert, prairie, céréales, mélanges. Semis direct ou travail du sol. Semoir 3 trémies, 3 profondeurs.
✆ 06 61 52 27 99

89 - Constructeur puits et forages, rech d'eau sur 89-21-58-71, Serge Poinsot (2703)
✆ 03 86 55 98 85
ou 06 86 01 50 99

Mariage

Rencontre

07 - Eleveur allaitant 53 ans célibataire désire rencontrer compagne pour vie à 2
✆ 06 79 83 56 52

21 - Jeune retraité, 64 ans, dynamique, issu du commerce, physique et moral agréable. Encore beaucoup de projets. (réf - 2602)
✆ 06 47 80 39 11

38 - Monsieur sérieux 71 ans cherche dame sérieuse pour rompre la solitude pour faire un couple chez moi.
✆ 06 78 78 82 52

38 - Monsieur soixantaine non fumeur habitant campagne souhaite rencontrer dame 40-60 ans même profil pour vie à deux.
✆ 06 01 32 73 20

Animaux

Bovin

18 - Eleveur charolais, HBC, vends cause retraite (50 animaux) vaches et génisses pleines, vaches suitées, génisses de 2 ans, laitonnes, 2 taureaux, tous inscris HBC, à la criée Sancoins, marché du 12 juillet 2017, à partir de 8 h, toutes garanties sanitaires.
✆ 02 46 65 01 79
ou 06 38 88 12 13.

21 - Elevage charolais GAEC HENRIOT vends 1 taureau adulte 5 ans,fils de Devred, - veaux 16 mois reproducteurs, origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires. (réf. 0307)
✆ 06 21 88 22 77

21 - VENDS vaches LIMOUSINES suitées, - jeunes veaux, - 3 taureaux 18 à 36 mois, TGS (réf. 240A)
✆ 06 30 82 41 63

42 - Vds 14 génisses Montbéliardes 3 ans prêtes à terme Aout septembre - bon. orig.cse cess.
✆ 06 12 51 35 15
ou 04 77 28 93 97

42 - Vds génisse prim Holstein terme 02/07 père Favre Shootle Jay Jockobesne
✆ 06 80 95 95 25

58 - VENDS cause surnombre 11 jeunes vaches charolaises HBC suitées et dates de saillies fin mai - début juin. (réf. 26VB1)
✆ 06 07 72 02 07

63 - AV cse cess. vaches et génisses PH CL 8000l vêlage à partir d'août.
✆ 06 48 61 24 16

63 - AV gén. Aubrac de 10 à 12 mois IND IBR à partir de 850 euros + 1 taureau Aubrac de 7 ans type élevage 2500 euros.
✆ 04 73 96 28 79
ou 06 77 61 85 44

69 - Achète jeunes génisses charolaise vaccinées FCO pour engraissement. Règlement assuré.
✆ 06 80 44 67 41

71 - Vds T.B. taureaux repro. charolais, HBC, 2 ans, IBR A, au pré. Dumont J.-P.
✆ 06 07 57 55 40

71 - Vds vaches Prim'Holstein gestantes, lactation en cours + vaches terme 07-08, B.O, C.L.
✆ 06 70 85 01 66

71 - Vds génisses et vaches pleines, Charolaises, vêlage 09-10, I.A., vêlage facile, T.G.S., Paray-le-Monial.
✆ 06 30 64 66 94

Ovin

42 - Achète chèvres brebis bélier reformés agneaux
✆ 06 07 96 23 40

42 - Vds bélier Charolais 3 ans cause consanguinité + agneaux pour élevage ou viande
✆ 06 83 49 24 80

Chien

21 - VENDS chiots Beauceron nés le 16/06/2017, puccés, non LOF, n° mère : 250269810687460, - n° SIREN : 352452015. Corpoyer la Chapelle (réf. 2503)
✆ 03 80 96 22 89

24 - AV 5 chiots porcelaine, 3 mois, vaccinés, pucés, lof, parents voie unique sanglier, tatouage de la mère n°2HAE569, N° Siret 82098225400014.
✆ 06 73 90 14 55

69 - Vend Beaucerons pure race nés le 23/05/2017 d'une portée de 6. Non Lof - Mère 550250261802102939 - SIRET 413 106 790 000 12 - A prendre après le 25/07/2017.
✆ 04 74 60 15 54
ou 06 58 38 45 77

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

Les offres d'emploi de l'APECITA

AR006030 - BAS RHIN
TECHNICIEN - OUVRIER QUALIFIE MARAICHAGE BIO H/F
Exploit. maraîchage bio, 20 ha env. Sous directives du chef culture, vous serez chargé de participer à l'élaboration du plan de culture et de le mettre en oeuvre (prép. sol, suivi, repérage/traitement maladies, récolte et conditionnement). Vous êtes resp. d'une équipe d'ouvriers. BAC+2 agricole et/ou solide exp. en production légumes. Savoir conduire engins agricoles indisp. Maîtrise outil info. (Excel) appréciée. Entrée dès que poss. CDI 35h.

AR005420 - BAS RHIN
CHEF D'ÉQUIPE DU PAYSAGE H/F
Leader dans la région Est en terme d'aménagements paysagers qualitatifs, nous sommes basés à Strasbourg (Geispolsheim) et Mulhouse (Richwiller) et dépassons 12 millions de CA en 2015 avec un effectif de 95 personnes. Dans le cadre de notre croissance sur les marchés privés nous recherchons 2 chefs d'équipe Travaux Neufs pour la région de Strasbourg. Sous les ordres d'un conducteur de travaux : encadrer une équipe de 2 à 4 salariés ; organiser les chantiers et travailler dans le respect des règles de l'art des travaux paysagers, de l'implantation aux travaux de finition ; anticiper les besoins pour le bon avancement des chantiers ; veiller aux conditions de travail en sécurité. BTS aménagement paysager + 2 ans d'expérience minimum en travaux chez le particulier. Compétences minérales et connaissances végétales. Pour démarrage immédiat. CDI temps de travail annualisé + Petits déplacements selon Convention collective + Participation aux résultats. Formations assurées tout au long du contrat. Possibilité de mise à disposition d'un appartement 2 pièces meublés proche de l'entreprise le temps de la période d'essai.

AR005888 – NIEVRE
CHEF DE POLE GRANDES CULTURES H/F
OPA. Missions de management : Mettre en œuvre les orientations stratégiques de l'OPA portées par les élus. Organiser et contrôler la réalisation des objectifs techniques, administratifs et budgétaires du Pôle. Animer, coordonner et diriger une équipe de 5 collaborateurs. Être en veille sur l'innovation et force de proposition auprès des élus, de la direction et des équipes. Missions de conseil en Grandes Cultures : Animer des groupes de développement et accompagner des agriculteurs dans leurs projets. Participer à des actions collectives : diffusion de références, formations, projets innovants,... Travailler en collaboration avec les équipes régionales. Ingénieur agri, agro ou équivalent, ou expérience équivalente. Bonnes connaissances en productions végétales. Capacité de management, d'animation, dynamisme, aptitude au travail d'équipe. 1ère expérience professionnelle (technique et/ou en management) fortement souhaitée. Permis. CDI. Rémunération selon grille. Voiture de service fournie. Déplacements département et région. Poste à pourvoir dès que possible.

AR006000 - BAS RHIN
COORDINATEUR DE FORMATIONS DIPLOMANTES POUR ADULTES H/F
Centre de formation pour adultes en agriculture. En appui au chargé de développement, et en lien avec un réseau national et des partenaires (MABD, ...), vous serez chargé de la coordination des formations diplômantes en agriculture biologique et biodynamique proposées par le centre : participation au recrutement des stagiaires (renseignement, rencontre candidats,...), élaboration du ruban pédagogique et gestion des moyens humains et matériels, animation de l'équipe de formateurs, suivi individuel et collectif des stagiaires, organisation des suivis en entreprises. BAC+3 minimum. Connaissance du monde de l'AB impérative et de l'agriculture biodynamique souhaitée. Expérience en formation appréciée. Sensible à la pédagogie. A l'écoute des individus, appréciant le travail en équipe. Poste à pourvoir au 28/08/2017. CDD 1 an (tps plein), avec reconduction possible. Rémunération selon grille fonction publique PLP avec prise en compte possible de l'exp. prof. liée à la formation. Déplacements à prévoir au niveau régional et national.

AR005973 - CÔTE D'OR
OUVRIER VITICOLE H/F
Domaine Viticole familial de 12 HA. Assurer travaux liés à la vigne et aux vins, conduire tracteur et chariot élévateur. Bac Pro, BTSA Viti Oeno ou équivalent. Certi phyto serait un plus. Expérience 2 ans. Connaitre travaux de la vigne. Volonté de s'intégrer à une équipe polyvalente. Dynamique, motivé, soucieux du travail bien fait. CDD 1 an au 01/09/2017. CDI possible dans structure. Rémunération selon convention collective et expérience.

AR005970 - HAUT RHIN
OUVRIER AGRICOLE POLYVALENT H/F
Exploitation laitière et céréales. Emploi polyvalent : traite, suivi troupeau prim holstein et travaux dans les champs. Formation indifférente. Débutant accepté. Personne motivée, sérieuse, impliquée. Permis C apprécié. Contrat 6 mois. Possibilité CDI dans la structure. 35 h hebdo. Salaire selon profil.

AR006120 - BAS RHIN
CONDUCTEUR DE TRAVAUX JUNIOR H/F
Leader dans la région Est en terme d'aménagements paysagers qualitatifs, notre entreprise basée à Strasbourg (Geispolsheim) et Mulhouse (Richwiller) dépasse les 12 millions d'€ de CA en 2015 avec un effectif de 95 personnes. Dans le cadre d'une création. Sous les ordres de la direction générale vous apprenez le métier de conducteur de travaux en démarrant par une phase d'assistance auprès des collègues déjà en place. Votre fonction est vouée à évoluer en fonction de vos capacités d'analyse, d'organisation personnelle et de votre niveau de connaissance technique. Dans un premier temps nous vous demanderons de : Seconder un conducteur de travaux senior pour le suivi de chantiers en marchés publics ce qui nécessitera une bonne connaissance des aspects administratifs et juridiques que nous sommes prêts à vous enseigner, Seconder le responsable d'exploitation dans la préparation du planning quotidien par l'analyse des ressources et du plan de charge, Prendre en charge le dossier Sécurité (Suivi du Document Unique, respect des procédures chantiers, participation au CHSCT etc), Manager l'atelier mécanique et la gestion du dépôt. Formation d'ingénieur impérative, débutant accepté si compétences en adéquation avec l'autonomie exigée par le poste. Intérêt pour toutes les techniques professionnelles du paysage. Qualités rédactionnelles, sens aigu de l'organisation personnelle et collective. Démarrage rentrée 2017. Statut Cadre du paysage / CDI forfait jours. Véhicule utilitaire Possibilité de mise à disposition d'un appartement 2 pièces, meublé, proche de l'entreprise pendant la durée de la période d'essai.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 •Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❒ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/|_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots CS 80075
21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 22 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2017 à 1,81 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,88 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

SUCCESSION

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. DELASSALE Pascal décédé le 18/04/2016 à ALISE SAINT REINE (21) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218010338/DS.

AL212719234

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. HOLDYNSKI Micsisof décédé le 03/11/2012 à Dijon (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0212005517/CM.

AL212719494

Par décision du TGI de DIJON en date du 09/06/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme EL KHOMSSI veuve AOUAD FATIMA décédée le 11/08/2014 à IS SUR TILLE (21). Réf. 0218018127/DS. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL212719499

Par décision du TGI de DIJON en date du 09/06/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. ENNULAT ALAIN décédé le 25/11/2016 à MONTBARD (21). Réf. 0218018132/DS. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL212719500

Par décision du TGI de DIJON en date du 08/06/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. DUPRESSOIR MICHEL décédé le 16/09/1952 à STRASBOURG (67). Réf. 0218018318/IS. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL212719501

Par décision du TGI de dijon en date du 02/06/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme BERTRAND Nadine décédée le 11/04/2016 à dijon (21). Réf. 0218018087/is. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL212719503

Par décision du TGI de DIJON en date du 02/06/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. NAVAS RUIZ MANUEL décédé le 16/11/2016 à DIJON (21). Réf. 0218018100/IS. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL212719504

DIVERS

ENTREPRISE ROGER MARTIN

Société par actions simplifiée
au capital de 3.222.076 euros
Siège social : 4 avenue Jean Bertin
Parc Technologique
21 000 Dijon
391 338 449 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20 juin 2017 : le mandat du commissaire aux comptes suppléant Monsieur Didier TOURRE est arrivé à expiration et il a été décidé de ne pas le renouveler ni de le remplacer. Mention au RCS de Dijon.

AL212719445

FABRICATION DE LIANTS ET D'ÉMULSION POUR UTILISATION ROUTIÈRE

Société anonyme à Conseil d'administration
au capital de 450.000 euros
Siège social : La Grande Tuilerie
21130 Champdotre
420 072 795 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24 mai 2017 : le mandat du commissaire aux comptes suppléant la société CORGECO est arrivé à expiration et il a été décidé de ne pas le renouveler ni de le remplacer. Mention au RCS de Dijon.

AL212719446



DÉMISSION

PACARANA TRANSPORT

SAS au capital de 9 000 euros
Siège social : 30 rue du Tire Pesseau
21000 Dijon
829 003 656 RCS Dijon

Par décision en date du 15.06.2017, le Président a pris acte de la démission de M. Saïd MASSAOUDI de son mandat de directeur général et a décider de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis

AL212719461

S.C.I. FORSEC

Société Civile Immobilière
au capital de 1 524,49 Euros
Siège Social : 47 Route de Challanges
21200 Beaune
427 469 432 R.C.S. Dijon

Par assemblée du 27 juin 2017, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Mme Madeleine SECULA de ses fonctions de gérante et a nommé en qualité de nouveau gérant Mr Patrick SECULA, demeurant 14, rue Puchêne à Pontoux (71270), pour une durée illimitée à compter du 27 juin 2017.

AL212719512

NOMINATION

TONNELLERIE DE MARSANNAY

SARL au capital de 100.000 €
Siège social : 477, rue des vignes Dardelain
21160 Marsannay-La-Côte
402 224 836 RCS Dijon.

L'AGE du 23/05/2017 a nommé en qualité de Commissaire aux comptes titulaire M. Philippe GUERMEUR demeurant Rue de la Blancherie - Immeuble Bistre 33370 Artigues Pres Bordeaux, et en qualité de Commissaire aux comptes suppléant la société 3G AUDIT, SARL, Rue de la Blancherie - Immeuble Bistre 33370 Artigues Pres Bordeaux, 480 258 342 RCS Bordeaux. Modification au RCS de Dijon.

AL212719511

BOUZEREAU MICHEL ET FILS

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 5, rue Robert Thénard
21190 Meursault
803 760 149 RCS Dijon

Aux termes d'une décision de l'associée unique du 13 juin 2017, la société KPMG S.A., sise 2, avenue Gambetta, Tour Eqho - 92066 Paris La Défense Cedex, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes. Pour avis.

AL212719519

TRANSFERT DE SIÈGE

INTUIVE

SARL unipersonnelle
au capital de 3000 €
Siège social : 12 Route de Seurre
21200 Beaune.
RCS Dijon 819 799 651

D'une décision extraordinaire du 01/06/2017, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 12 Route de Seurre – 21200 Beaune au 38 Rue de Chevignerot – 21200 Beaune à compter du 1er juin 2017, et de modifier l'article 4 des statuts. RCS Dijon.

Pour avis, le gérant.

AL212719484

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SELAS « Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING, Maël VIARD et Marjolaine NOURISSAT-GONTHIER », Notaires associés
23 rue Buffon - 21000 Dijon

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Maël VIARD, Notaire à Dijon, le 29/06/2017, M. Régis André Louis BAUCHE, retraité, et Madame Chantal Marie-Rose ABRY, retraitée, son épse, dmt à Belleneuve (21310) 17, rue de la Motte d'Ahuy.

Nés, M. à Dicy (89120) le 4/10/1952, Mme à Leugny (89130) le 01/10/1954

Mariés sans contrat à Leugny (89130) le 12/07/1975.

Ont adopté le régime de la communauté universelle.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, par LRAR ou par exploit d'huissier en l'office notarial où

domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Maël VIARD

AL212719515

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures du 03/07/2017

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

MUSSY-LA-FOSSE: Terre - Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles.

14 ha 92 a 08 ca - Le champ du moulin: A-118 - Le grand champ: A-66

POUILLENAY: Terre - Objectif : Maintien de l'exploitant sur la parcelle.

46 a 00 ca - Entre les deux rivieres: A-456[132]

PULIGNY-MONTRACHET: Vigne AOC Puligny Montrachet - Objectif : Maintien de l'exploitant sur la parcelle.

25 a 40 ca - Corvee des vignes: AN-91

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 25/07/2017 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL212719527

MODIFICATION DE STATUTS

CUMA DES ROCHES À HAUTEROCHE

N° d'agrément : 21/81/399
RCS Dijon : 321 236 630

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la CUMA DES ROCHES à 21150 HAUTEROCHE du 14/06/2017 a procédé aux modifications suivantes :

- La mise en conformité de ses statuts selon l'arrêté du 25 Mars 2009

- L'augmentation du montant du Capital Social à 31 035.82 €

- La prorogation de la durée de la CUMA de 25 ans à partir du 14/06/2017

Les actes et pièces concernant les modifications sont déposés au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

Le Président de la CUMA

Joël HEMERY

AL212719491

«GROUPEMENT FORESTIER DU DUESMOIS»

Groupement forestier
au capital social de 77.581,30 Euros,
Siège Billy Les Chanceaux (21450).
RCS Dijon numéro 443 690 441

L'assemblée générale du 13 octobre 2007 a décidé la prorogation de la société pour une durée de 50 ans à compter du 10 décembre 2008. L'assemblée générale du 4 décembre 2016 a confirmé les fonctions de gérant de M. Michel du PLESSIS d'ARGENTRE, né à Paris 15ème le 21 juin 1935, demeurant à Boulogne Billancourt (92100), 10 Villa Pauline suite au décès de M. Hubert du PLESSIS d'ARGENTRE survenu à Paris 15ème le 3 novembre 2014.

AL212719505

SCI P.C.V. NOUVELLEMENT DÉNOMMÉE SCI JACQUES DU MOLAY

au capital de 1 200 euros
Rue de Brully - Gigny
21200 Beaune
444 390 892 RCS Dijon

Le 27/6/2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de remplacer à compter du même jour la dénomination sociale de «SCI P.C.V.» par «SCI JACQUES DE MOLAY» et de modifier l'article 3 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis.

AL212719518

FUSION

ALLIANCE JURIDIQUE ET FISCALE
Nicolas MARTHOURET
Société d'Avocats au barreau de Chalon sur Saône
77 Grande Rue Saint Cosme
71100 Chalon Sur Saône

REGIE FONCIERE

Société par actions simplifiée au capital de 45 216,75 euros
Siège social : 9 Rue du Temple - 21000 Dijon
RCS Dijon 016 750 895

Avis de fusion

Suivant acte sous seing privé en date du 24 avril 2017, la société REGIE FONCIERE BEAUNE, absorbée, Société à responsabilité limitée au capital de 40.000 euros, dont le siège est 9 Rue du Temple à DIJON (21000), immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 483 503 157, a fait apport à titre de fusion, à la société REGIE FONCIERE, absorbante, de la totalité de son actif évalué à 175 784 euros et la valeur des actions de la Société absorbée détenues par la Société absorbante évaluée à 169 129 euros soit un boni de fusion de 6 655 euros; en raison de la détention par la Société REGIE FONCIERE de la totalité du capital de la société REGIE FONCIERE BEAUNE dans les conditions prévues par l'article L. 236-11 du Code de commerce, cet apport n'a pas été rémunéré par une augmentation de capital.

Il a été prévu que toutes les opérations, actives et passives, effectuées par la société REGIE FONCIERE BEAUNE entre la date d'ouverture de son exercice social et celle de la réalisation définitive de la fusion seraient considérées comme faites pour le compte de la société REGIE FONCIERE.

Des termes du procès-verbal de l'AGE de la société REGIE FONCIERE BEAUNE du 24 avril 2017 et du procès-verbal de l'AGE de la société REGIE FONCIERE du 24 avril 2017, il résulte que le projet de fusion a été approuvé, que la fusion est devenue définitive le 24 avril 2017 et que la société REGIE FONCIERE a la jouissance des biens depuis la date du 1er octobre 2016.

En conséquence, l'article 6 des statuts a été modifié comme suit :

Article 6 - Apports

Ancienne mention :

« A la constitution de la société, il a été effectué uniquement des apports en numéraire pour un montant de VINGT MILLE FRANCS.

Lors de l'augmentation de capital du 18 mars 1985, il a été apporté en espèces la somme de CENT QUARANTE MILLE FRANCS, et par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société, la somme de QUARANTE MILLE FRANCS, soit au total la somme de CENT QUATRE VINGT MILLE FRANCS, correspondant à la libération intégrale du nominal des parts nouvelles.

La somme versée en espèces l'a été entre les mains du gérant et déposée le 18 mars 1985 par celui-ci à la SOCIETE GENERALE, agence de Dijon, en un compte n° 75 7 000 4380096 ouvert au nom de la société sous l'intitulé «augmentation de capital».

Lors de l'augmentation de capital en date du 1er février 1989, il a été incorporé au capital la somme de CINQUANTE MILLE FRANCS par prélèvement sur les réserves facultatives.

Suivant délibération de l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire en date du 7 janvier 2002, le capital social a été augmenté d'une somme de 1 887,75 Euros par incorporation de réserves constituées au cours d'exercices clos depuis plus de cinq ans et élévation du montant nominal des actions, pour le porter à la somme de 40 000 Euros.

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 27 septembre 2013, le capital social a été augmenté d'une somme de 171.120 euros pour le porter de 40.000 euros à 211.120 euros, par création de 8.556 actions nouvelles de 20 euros nominal chacune suite à la fusion absorption de la HOLDING PVM. La différence entre la valeur d'apport des 2.000 actions de la SA REGIE FONCIERE détenues par la société absorbée, soit 1.166.955 euros et le montant de la réduction de capital nécessaire à l'annulation de ces 2.000 actions, soit 40.000 euros, différence égale à 1.126.955 euros, s'est imputée comme suit :

A concurrence de 1.001.052 euros sur la prime de fusion dont le montant est ramené à 0euros,A concurrence de 125.903 euros sur le capital dont le montant est ramené à 45.217 euros par réduction de la valeur nominale des actions de 20 à 5,2848 euros. »

Nouvelle mention :

« Lors de la fusion par voie d'absorption, selon délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 24 avril 2017, de la société REGIE FONCIERE BEAUNE, société à responsabilité limitée au capital de 40.000 euros, dont le siège social est 9 Rue du Temple à Dijon (21000), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon sous le numéro 483 503 157, il a été fait apport du patrimoine de cette Société, la valeur nette des biens apportés s'élevant à la différence entre la valeur de l'actif net apporté : 175 784 euros et la valeur des actions de la Société ABSORBÉE détenues par la Société ABSORBANTE : 169 129 euros soit un boni de fusion de 6 655 euros ; en raison de la détention par la Société de la totalité du capital de la société REGIE FONCIERE BEAUNE dans les conditions prévues par l'article L. 236-11 du Code de commerce, cet apport n'a pas été rémunéré par une augmentation de capital. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

Pour avis

Le Président

AL212719525

CESSION

SCP THAVAUD FEVRIER
Notaires Associés
26, rue Jean-Jacques Collenot
21140 Semur en Auxois

Suivant acte reçu par Me Mathieu THAVAUD, notaire associé à Semur en Auxois (Côte d'Or) soussigné, le VINGT-SEPT JUIN DEUX MILLE DIX-SEPT enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Dijon 1 le 29 juin 2017, dossier 2017 24690, référence 2017 N 00287

La Société dénommée BOULANGERIE PATISSERIE DU CHATEAU, Société en nom collectif au capital de 1.000,00 € ayant son siège social à Epoisses (Côte-d'Or) 6, route de Semur en Auxois identifiée sous le numéro SIREN 498 982 198 RCS Dijon.

A CEDE A :

La Société dénommée BOULANGERIE PATISSERIE DU CHATEAU, Société par Actions Simplifiée au capital de 5.000,00 € ayant son siège social à Epoisses (Côte-d'Or) 6 route de Semur en Auxois identifiée sous le numéro SIREN 829 950 385 RCS Dijon.

Un fonds artisanal de boulangerie et pâtisserie connu sous le nom de BOULANGERIE PATISSERIE DU CHATEAU situé et exploité à Epoisses (Côte d'Or) 6, route de Semur en Auxois.

Prix : CENT QUATRE VINGT MILLE EUROS (180.000,00 €) s'appliquant savoir :

- aux éléments incorporels pour QUATRE VINGT CINQ MILLE CINQ CENT CINQ EUROS (85.505,00 €)

- aux éléments corporels pour QUATRE VINGT QUATORZE MILLE QUATRE CENT QUATRE-VINGT-QUINZE EUROS (94.495,00 €)

Prise de possession à compter du 27 juin 2017.

Les oppositions devront être faite en l'office notarial de Maître Mathieu THAVAUD, notaire où domicile est élu dans les DIX (10) jours de la dernière en date des publications légales par acte extrajudiciaire.

L'insertion prescrite par la loi au B.O.D.A.C.C. a été ordonnée en temps utile.

Pour avis unique

AL212719516

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

S.A.R.L. BERNARD SECULA

Société à responsabilité limitée
au capital de 164 320 euros
Siège social : Rue Gaston Chevrolet
Z.I. Beaune-Vignoles
21200 Beaune
498 758 762 R.C.S. Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 27 juin 2017, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant, à compter du 1er juillet 2017 et pour une durée illimitée, Mme Nathalie THIBERT, demeurant à Vignoles (21200) 4, rue du Colombier.

AL212719510

PUBLIGRAPH – DEC'OR

SARL au capital de 42.000 Euros
Siège social : Dijon (21000)
10 Impasse Reggio ZI Nord
338 895 832 RCS Dijon

Aux termes d'un acte sous-seing-privé en date à DIJON du 28 JUIN 2017, Monsieur Fabrice PROTOY demeurant à Hauteville Les Dijon (21121) 17 Rue du Chambertin a été nommé Gérant en remplacement de Monsieur Olivier RENARD, démissionnaire.

Le Gérant.

AL212719514

MENUISERIE EBENISTERIE NOUVELLE MEN

SARL au capital de 154.110 €uros
Siège social : Saint Apollinaire (21850)
5 Rue de l'Yser
318 425 337 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 Juin 2017, Madame Emilie MENARD demeurant à Dijon (21000) – 21 Rue du Morey Saint Denis a été nommé co-gérante avec effet à compter du 1er Juillet 2017.

La gérance

AL212719528

DISSOLUTION LIQUIDATION

DOCTEUR SYLVIE JAVELAS

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Résidence des Stades
Bâtiment A – Avenue des Stades 21200 Beaune
RCS Dijon492 749 080

Aux termes d'une décision en date du 31 mai 2017, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Hugues DUFOUR, demeurant 9 Grande Rue 21190 Mavilly Mandelot, a été nommé en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 4 bis Cours du Genêt 21200 Beaune. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

AL212719502

REGIE FONCIERE BEAUNE

Société à responsabilité limitée
au capital de 40.000 euros
Siège social : 9 Rue du Temple - 21000 Dijon
RCS Dijon 483 503 157

Avis de dissolution

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 24 avril 2017, l'associée unique de la société REGIE FONCIERE BEAUNE a approuvé le traité établi sous seing privé en date du 24 avril 2017, et portant fusion par absorption de leur Société par la société REGIE FONCIERE, société par actions simplifiée au capital de 45 216,75 euros, dont le siège social est 9 Rue du Temple 21000 Dijon, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro RCS Dijon 016 750 895.

L'Assemblée a décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de la société REGIE FONCIERE BEAUNE, il a été fait apport du patrimoine de cette Société, la valeur nette des biens apportés s'élevant à la différence entre la valeur de l'actif net apporté : 175 784 euros et la valeur des actions de la Société ABSORBÉE détenues par la Société REGIE FONCIERE, absorbante, : 169 129 euros soit un boni de fusion de 6 655 euros ; en raison de la détention par la Société de la totalité du capital de la société REGIE FONCIERE BEAUNE dans les conditions prévues par l'article L. 236-11 du Code de commerce, cet apport n'a pas été rémunéré par une augmentation de capital. »

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société REGIE FONCIERE, en date du 24 avril 2017, ayant approuvé le traité de fusion, la fusion et la dissolution de la société REGIE FONCIERE BEAUNE sont devenues effectives à cette date.

Les actes et pièces concernant la dissolution sont déposés au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis

La Gérance

AL212719524

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Meursault (21190) du 29 mai 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société Civile de Portefeuille

Dénomination sociale : JBSB

Siège social : 5, rue Robert Thénard - 21190 Meursault

Objet social :

- l'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières

- la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières

- et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social susindiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 350 000 Euros constitué en totalité au moyen d'apports de 500 actions de la SAS BOUZEREAU MICHEL ET FILS, société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros ayant son siège social 5, rue Robert Thénard – 21190 Meursault et immatriculée sous le n° 803 760 149 RCS DIJON

Gérance : M. Jean-Baptiste BOUZEREAU demeurant 5, rue Robert Thénard - 21190 Meursault

Clauses relatives aux cessions de parts :

- agrément requis dans tous les cas

- agrément des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis.

AL212719490

AVIS DE CONSTITUTION

Par Assp du 28/06/2017, il a été constitué une SASU dénommée SMH.

Capital : 500€.

Siège : 650 C rue de la Pièce Léger, 21160 Marsannay la Côte.

Objet : La société a pour objet en France et à l'étranger toutes activités relatives à :

- L'intermédiation commerciale,

- La mise en relation commerciale,

- L'apport d'affaires commerciales et/ou

industrielles

- Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Durée : 99 ans.

Président : M. MOUHSINE Soufiane demeurant : 650 C rue de la Pièce Léger, 21160 Marsannay la Côte

Admission aux assemblées et droit de vote : chaque action donne droit à la participation aux assemblées et aux votes.

Transmission des actions : cessions libres.

Immatriculation au RCS de Dijon

AL212719493

S.E.L.A.S « Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING, Maël VIARD et Marjolaine NOURISSAT-GONTHIER » Notaires associés 23 rue Buffon - 21000 Dijon

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Me NOURISSAT-GONTHIER notaire à Dijon, le 29/06/2017, de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : « CSM »

Siège : Dijon (21000) 18 Chemin de la Combe Saint Joseph.

Durée : 99 ans

Objet : acquisition par voie d'achat ou d'apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration et location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également de parts sociales de société à prépondérance immobilière, leur mise à disposition gratuite et viagère au profit des associés fondateurs ou de leur enfant ainsi qu'exceptionnellement la vente de ces biens et droits immobiliers ou de ces biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également ces parts sociales de société à prépondérance immobilière.

Capital social : MILLE EUROS (1.000 €)

Par apport en numéraire pour un montant de 1.000 €.

Gérants : M. Sylvain MAZOUÉ, dt à Dijon (21000) 18 Chemin de la Combe Saint Joseph

Il a été stipulé une clause d'agrément pour toutes cessions à titre onéreux autre qu'au profit d'un associé, entre conjoint ainsi qu'entre descendants et toutes cessions à titre gratuit autres qu'au conjoint, ascendants et descendants, aux associés et à leur conjoint, l'agrément étant donné par l'assemblée des associés à la majorité absolue ou pour les cessions à titre gratuit par le gérant s'il en a reçu pouvoirs.

La société sera immatriculée au RCS de Dijon

Pour avis et mention

Me NOURISSAT-GONTHIER, Notaire.

AL212719509

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé à AHUY en date du 16 juin 2017, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : AIRAINES INVEST

Siège social : 8, rue de l'Aqueduc Darcy, Ahuy (Côte d'Or)

Objet : l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital : 205 euros

Gérance : Monsieur Sylvain Ali JAGHLIT, demeurant 13 bis rue de Quétigny, Couternon (Côte d'Or)

Agrément de cessions : les parts sociales sont librement cessibles entre les associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis, l'associé fondateur mandaté à cet effet ou le gérant.

AL212719513

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Bligny-Les-Beaune (21200) du 22 juin 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société Civile de Portefeuille

Dénomination sociale : AC2G

Siège social : 26, rue des Vignes Rouges – 21200 Bligny-Les-Beaune

Objet social :

- l'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières

- la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières

- et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social susindiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 Euros

Gérance : M Guillaume GUITON demeurant à Bligny-Les-Beaune (21200) 26, rue des Vignes Rouges

Clauses relatives aux cessions de parts :

- agrément requis dans tous les cas

- agrément des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis.

AL212719517

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : GARAGE NESS

Forme : EURL

Siège social : 27 Route de Beaune - 21820 Labergement Les Seurre

Objet : Entretien et réparation de tous types de véhicules terrestres à moteur.

Négoce de pièces détachées et accessoires neufs et occasion se rattachant directement ou indirectement aux biens et opérations précités et généralement tout ce qui se rattache à l'industrie automobile.

Négoce de véhicules neufs et occasion.

Durée : 99 années

Capital : 50 000 EUROS

Gérance : Monsieur GRAS Cyril - Domicilié au 27 Route de Beaune - 21820 Labergement Les Seurre

Immatriculation : au RCS DE Dijon.

Pour Avis.

AL212719520

SCI DELTA LAND

Suivant acte sous seing privé en date du 1° juillet 2017, il a été constitué une société civile dont les caractéristiques sont les suivantes :

dénomination sociale « SCI Delta Land »,

siège social 8, route de Troyes 21121 Darois,

Objet : - L'acquisition, la vente, la gestion, l'exploitation de tous biens meubles ou immeubles et droits mobiliers ou immobiliers,

- La gestion et la location d'immeubles bâtis ou non bâtis dont la Société sera devenue propriétaire, sous quelque forme que ce soit,

- Et plus généralement, la réalisation de toutes opérations, se rattachant directement ou indirectement à cet objet, particulièrement la souscription des emprunts nécessaires aux dites opérations.

Durée 99 ans,

capital social 3000€.

Apport en numéraire 3000€,

Gérant: Sarl GR Delta et sarl de Wailly Invest ;

Immatriculation : la société sera immatriculée au RCS de Dijon

Pour avis La gérance

AL212719523

NIÈVRE

SUCCESSION

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. BENOIT Maurice décédé le 27/10/2015 à CHATEAU CHINON (58) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218007076/PC.

AL582719313

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme PESSIOT LUCETTE décédée le 14/01/2016 à CLAMECY (58) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218010021/PC.

AL582719314

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. SEPTIER LOUIS décédé le 29/01/2014 à CHATEAU CHINON VILLE (58) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218006516/PC.

AL582719315

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme SUGIER JOSETTE décédée le 02/08/2015 à NEVERS (58) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218007080/PC.

AL582719316

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme DARCQUE CHARLOTTE décédée le 10/02/2015 à DECIZE (58) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218010000/PC.

AL582719317

DÉSIGNATION

YVES MERCIER INTERNATIONAL NETWORK

SARL au capital social de 7500 Euros
Siège social : Le Moulin -
Route de Brinon
58500 Rix
SIREN 752 902 916 R.C.S. Nevers

Le 15 avril 2017, l'AG a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter de ce jour.

La société sera radiée au RCS de Nevers.

Pour avis.

AL582719487

DÉLIBÉRATION

TIERS TEMPS NEVERS

Société par actions simplifiée
Au capital de 60 800 euros
Siège social : 7-9 Rue des Francs Bourgeois
58000 Nevers
379 574 767 RCS Nevers

Par DAU du 06/06/2017, il a été pris acte de la démission de M. Pierre CHARVIN de ses fonctions de Directeur Général Délégué, à compter dudit jour.

Mention : RCS Nevers

AL582719534

NOMINATION

SOSEMAT

Société à responsabilité limitée
au capital de 80.000 €
Siège social :
Sablière «Les Pelus»
58450 Neuvy-Sur-Loire
325 414 019 R.C.S. Nevers

Par décisions du 14 juin 2017, l'associé unique a décidé de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de CREATIS GOMEZ & ASSOCIES, CREATIS AUDIT, SAS, 71 avenue Victor Hugo 75116 PARIS, 722 005 360 R.C.S. Paris; et de ne pas renouveler CP AUDIT SARL en sa qualité de commissaire aux comptes suppléant.

Mention au R.C.S. de Nevers.

AL582719512

TRANSPORTS ALAIN CASSIER

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 500 000 Euros
Siège social : Z.A de la Guette
58340 Cercy-La-Tour
338 339 146 R.C.S. Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 9 juin 2017, l'assemblée générale mixte des associés a nommé M. Pierre RACOUCHOT demeurant Les Menots à 58340 Saint-Gratien Savigny, en qualité de Directeur Général, avec effet le 1er juillet 2017.

Pour avis

AL582719531

TRANSFERT DE SIÈGE

SCI CORINNE

Capital social : 20 000 Euros
Siège social : 3 rue du Manoir
58320 Pougues Les eaux
R.C.S. Nevers 818 978 074

Décision du 19 mai 2017

Ancienne mention :

Siège social : Pougues Les Eaux (Nièvre) - 3 rue du Manoir

Nouvelle mention :

Siège social : Cosne Cours sur Loire (Nièvre) - ZI du Champ Latin - 3 allée des Artisans

Pour avis.

AL582719507

EARL DE REMOILLON

Remoillon - 58120 Chatin
Au capital social de 119 700 euros
RCS Nevers - N°820 276 319

Par procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 juin 2017, le siège social a été transféré à Saint-Gy - 58120 Châtin à compter de ce jour, et Lagrange Jean-François, Remoillon 58120 Châtin, suite à son décès, a été retiré de la gérance, à compter du 3 décembre 2016.

Mention sera faite au RCS de Nevers.

AL582719510

SECURITE 58

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 5 000.00 €
Siège social : 44 Avenue du 85ème de ligne
58200 Cosne Cours sur Loire
518 010 756 RCS Nevers

Suivant décisions de l'associé unique du 01 juillet 2017 :

- Le siège social a été transféré, à compter du 01/07/2017, de 44 Avenue du 85ème de ligne à Cosne Cours sur Loire (58), à 13 rue Francis Garnier à Nevers (58).

En conséquence, l'article 5 des statuts a été modifié.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis, la gérance.

AL582719513

L'ESCALE DES SENS

SASU au capital de 10.000€
Siège social : 47, rue Maréchal Leclerc,
58200 Cosne-Sur-Loire
824 628 804 RCS de Nevers

Le 01/06/2017, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 68, rue Aristide Briand, 78130 Les Mureaux Radiation au RCS de Nevers et rèimmatriculation au RCS de Versailles

AL582719515

ARBRES EN TETE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 2.000 €
Siège Social : 48 Rue de la Raie
58000 Nevers
500 673 918 R.C.S Nevers

Aux termes du procès-verbal des décisions du Gérant du 1er juin 2017, il a été décidé de transférer, à compter du même jour, le siège social au 51 rue de la Raie à Nevers (58000). L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.

AL582719518

ADDITIF

2 B PATRIMOINE

S.A.R.L. au capital de 2 000 €
Siège social : 23 rue du Clair Vallon
58160 Sauvigny Les Bois
RCS : Nevers 523 531 296

Avis de modification

L'assemblée générale tenue le 2 juin 2017 a décidé de modifier l'objet social par adjonction et extension d'activité et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Ancienne mention: La société a pour objet Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion - 7022Z.

Nouvelle mention: La société a pour objet la distribution, commercialisation, promotion de services et produits attachés à l'immobilier, au conseil en investissements et à l'activité de courtier/courtage d'assurance; le conseil en gestion de patrimoine et défiscalisation; le conseil pour les affaires et autres conseils de gestion.

L'inscription modificative sera effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour Avis,

La Gérance.

AL582719471

RECTIFICATIF

RECTIFICATIF à l'annonce parue le 16 décembre 2016 concernant la société SELARL ARTHUR BRUNAZ, il fallait lire que la société était transférée à Lyon(69002) 2, place Gailleton.

AL582719516

MODIFICATION DE STATUTS

SASU C.P.C. «CHEMINEES POELES DU CENTRE »

SASU au capital de 200 €uros
Siège social : Route de Clamecy
58800 Corbigny
RCS 823 999 412 P.C.S Nevers

Transformation d'une SAS en SARL et changement du gérant

Avis est donné de la transformation, par délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 26/06/2017, de la société ci-dessus désignée en société à responsabilité limitée, sans création d'une nouvelle entité juridique, ce à compter du 28/06/2017.En conséquence, de nouveaux statuts ont été adoptés.

La modification sociale, l'objet, la durée et le siège ne sont pas modifiés.

Le capital social s'élève à 200 €uros et est divisé en 20 actions d'une valeur nominale de 10 €uros chacune et entièrement libérées.

Ont été nommé, pour une durée indéterminée, en qualité de premiers administrateurs de la société sous sa nouvelle forme :

- Monsieur GAPENNE Geoffrey, Roger, Georges, demeurant 46 rue Jean Jaurès à Outreau (62),

En remplacement de Monsieur DIVORNE Louis, Alois, Désiré, demeurant route de Clamecy à Corbigny 58800, président de la SASU CPC.

Suivant première délibération du conseil d'administration, a été nommé, pour une durée indéterminée en qualité de Gérant :

Monsieur GAPENNE Geoffrey, Roger, Georges, demeurant 49 rue Henri Barbusse à Rinxent (62)

Tout actionnaire sera admis à participer aux assemblées sur justification d son identité ainsi que de la propriété de ses actions inscrites en compte depuis au moins cinq jours et libérés des versements exigibles.

Sous réserve des dispositions légales, chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Toute cession des actions est soumise à l'agrément préalable du conseil d'administration.

Le Président

AL582719501

BOURGOGNE BATIMENT CONSTRUCTION

EURL au capital de 500€.
Siège social : 12 rue Georges Guynemer
58000 Nevers.
RCS 804 847 960 Nevers.

L'AGE du 20/02/2017 a décidé de transférer le siège social au 47 B rue Henri Bouquillard 58000 Nevers et de modifier le capital social pour le porter à 7 500€.

Mention au RCS de Nevers.

AL582719511

LES JURISTES ASSOCIES DU CENTRE
Société d'Avocats
57, Rue du Clos Notre-Dame
CS 79913
63057 Clermond-Ferrand Cedex

SOCIETE NEPTUNE

au capital de 10 000 Euros
116 avenue du 85ème de Ligne
58200 Cosne Cours sur Loire
RCS Nevers 479 847 436

La décision de l'associÉé unique du 29/05/2017, enregistrée à SIE Nevers, BORD 2017/13327, a décidé ce qui suit :

Anciennes mentions :

- Forme : Société à Responsabilité Limitée

- Gérant : Alain DEBAIN

- Siège : Avenue du 85ème RI, 58200 Cosne Cours sur Loire

Nouvelles mentions :

- Forme : Société par Actions Simplifiée

- Président : M. Alain DEBAIN, demeurant 3 route du Grand Fossé 58200 Saint Loup

- Siège : 116 Avenue du 85Ëme de Ligne, 58200 Cosne Cours sur Loire

La décision de l'associé unique du 29/05/2017, a également décidé l'extension de l'objet social aux activités suivantes:

- le négoce de fleurs fraîches, graines, végétaux, produitsde jardinage et de loisirs, artisanat, petits animaux, aliments et accessoires pour animaux familiers, clôtures, salons de jardin, balancelles, portiques, piscines, la décoration et composition en fleurs et plantes naturelles, fraîches ou séchées, artificielles, plumes et feuillages, la vente et la location de tondeuses et matériels à mains ou à moteur pour le jardinage et d'une manière générale, tous produits et services nécessaires à la création, l'entretien, l'agrément, l'amélioration du jardin et de l'habitat,

- la vente de boissons alcoolisées,

Inscription modificative au R.C.S. de Nevers.

Pour avis et mention : Le Président.

AL582719523

SCP LELIEVRE-GUENIN

EARL GOGUELAT

Avis d'augmentation de capital et de changement de siège social

Relatif à la société EARL GOGUELAT immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 790 409 478, ayant son siège à Amazy (58), 8 Rue des Fossés.

Suivant acte reçu par Me Sylvie LELIEVRE, notaire à Avallon (89), le 29 juin 2017, il a été

procédé :

1) A l'augmentation de capital social par apport en numéraire,

- Capital originairement fixé à 193.300€

- Augmentation d'une valeur de 314.300€

- Nouveau capital de 507.600€

2) Au changement du siège social: Amazy (58), 14 Grande Rue

Les modifications statutaires seront publiées au RCS de Nevers.

Pour avis

Le notaire.

AL582719525

Société d'Avocat GILBERT MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

TRANSPORTS TMF

SARL au capital de 9.000 €
Siège social : 5 route Jean Dequennes
« Saint Hélène »
58400 Varennes les Narcy
en cours de transfert
511 828 428 RCS Nevers

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale mixte du 20 mai 2017 les modifications ci-après à publier :

Anciennes mentions

Gérant – Gestionnaire des transports : M. Georges CORCODEL, dt 16 rue de la Barre – 58000 Nevers

Siège social : 5 route Jean Dequennes « Saint Hélène » - 58400 Varennes les Narcy

Nouvelles mentions

Gérant : M. Baptiste ROLLIN, dt 14 rue Sainte Anne – 58400 La Charité sur Loire

Siège social : Rue de Gérigny - Parc d'Activités des Bertranges – 58400 La Charité sur Loire

Pour avis, la gérance

AL582719529

HOLDING CASSIER

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 500 000 Euros
Siège social : 33, Avenue Louis Coudant
58340 Cercy-La-Tour
399 502 897 R.C.S. Nevers

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 9 juin 2017, les associés ont décidé d'adopter à compter du même jour, un mode de direction et de gestion par un Directoire, et un Conseil de Surveillance et de modifier les statuts en conséquence. Elle a ensuite pris acte de la cessation des fonctions de M. Jean-François CASSIER, Directeur Général sous l'ancien mode d'administration et de direction de la société, et elle a nommé M. Alain CASSIER demeurant 33, Avenue Louis Coudant à 58340 Cercy La Tour, M. Luc CASSIER demeurant 33, Avenue Louis Coudant à 58340 Cercy La Tour et M. Michel RAVE demeurant Les Bois Coupés à 71130 Gueugnon, membres du Conseil de Surveillance. Aux termes d'une délibération du Conseil de Surveillance réuni à l'issue de ladite assemblée, M. Alain CASSIER a été nommé Président du Conseil de Surveillance, puis M. Jean-François CASSIER demeurant 15, Chemin du Vieux Bourg à 03510 Molinet, M. Pierre RACOUCHOT demeurant Les Menots à 58340 St Gratien Savigny et M. Jean-Luc FUMOUX demeurant 20, Rue Nationale à 71160 Digoin ont été nommés membres du Directoire, et enfin, M. Jean-François CASSIER a été nommé Président du Directoire sous le nouveau mode d'administration et de direction de la société, et Président de la société, en remplacement de M. Alain CASSIER.

Pour avis

AL582719530

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

DOMINIQUE TURPIN

Société par actions simplifiée
Au capital social de 8 000 Euros
Siège social : 4 impasse des Chênes
58000 Saint Eloi
R.C.S. Nevers 450 074 851

Le 23 juin 2017, l'assemblée générale a décidé d'étendre l'objet social des activités suivantes :

- la propriété, l'administration et la gestion de tous biens immeubles, droits immobiliers et participations dans toutes sociétés immobilières ainsi que tous biens meubles,

- les vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Le reste sans changement.

Pour avis.

AL582719533

CESSION

SCP Francis LHERITIER et Nicolas CIRON Notaires associés 6 Avenue Saint-Just, 58000 Nevers

Suivant acte reçu par : Maître Francis LHERITIER, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle «Francis LHERITIER et Nicolas CIRON, notaires associés» titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à Nevers (Nièvre), 6 avenue Saint-Just, le QUINZE JUIN DEUX MILLE DIX SEPT enregistré.

Madame Isabelle, Renée, Lucette LACOSTE, artisan coiffeur, épouse en secondes noces de Monsieur Joaquim, Luis DE SOUSA MARQUES demeurant à Nantes (44000) 21 Rue de Cornulier.

A cédé à la Société dénommée MON INSTANT COIFFURE, Société à Responsabilité Limitée à associé unique au capital de 2.000,00 € ayant son siège social à Varennes Vauzelles (58640) 15 Place de la République identifiée sous le numéro SIREN 830 018 131 RCS Nevers.

Un fonds de commerce de coiffure et vente de parfumerie connu sous le nom de COIFFURE ISABELLE situé et exploité à Varennes Vauzelles (58640) 15 Place de la République, ZAC du Crot Cizeau

Prix : CINQUANTE TROIS MILLE EUROS (53.000,00 €) s'appliquant aux éléments incorporels pour QUARANTE SEPT MILLE EUROS (47.000,00 €) et aux éléments corporels pour SIX MILLE EUROS (6.000,00 €)

Entrée en jouissance au 15 juin 2017.

Les oppositions devront être faite en l'office notarial de Maître Francis LHERITIER, notaire où domicile est élu dans les DIX (10) jours de la dernière en date des publications légales par acte extrajudiciaire.

L'insertion prescrite par la loi au B.O.D.A.C.C. a été ordonnée en temps utile.

Pour Insertion

Me Francis LHERITIER

AL582719526

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI M.D.T

Capital social : 78 000 Euros
Siège social : 4 impasse des Chênes
58000 Nevers
R.C.S. Nevers 578 678 808

Acte sous seing privé en date du 23 juin 2017

Ancienne mention :

Gérant : Monsieur Dominique TURPIN

Nouvelle mention :

Gérante : Madame TURPIN Marlène demeurant 4 impasse des

Chênes 58000 Saint Éloi.

Pour avis.

AL582719514

OLICO

SARL au capital de 7008 EUROS
33, Rue Saint Etienne
58000 Nevers

Suivant délibération de l'assemblée extraordinaire en date du 23 juin 2017, Madame Nadine LEFEVRE, demeurant 39 route de Palau del Vidre, 66690 SOREDE a été nommée ce jour en qualité de gérante en remplacement de Monsieur et Madame CHARBONNIER.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis, le représentant légal

AL582719517

SARL ATALAYA

SARL au capital de 25000 euros
Siège social: 7 Rue Du Panorama
58140 Lormes
418 750923 RCS Nevers

L'AGE du 05/06/2017 a nommé gérant Mme Bernadette Ragot demeurant 7 Rue Du Panorama 58140 Lormes en remplacement de M. Jacques Ragot, décédé, à compter du 05/06/2017.

Dépôt au RCS de Nevers..

AL582719521

E.U.R.L. CLIMATOUS

au capital de 17.000€ Siège social :
45 rue du Bourg,
58200 Cosne Cours sur Loire
751 861 394 RCS de Nevers

EURL Le 03/03/2017, l'associé unique a décidé de nommer gérant, Mme Hélène

NORD 37 rue de Franche-Comté, 01000 Bourg en Bresse.

Mention au RCS de Nevers

AL582719528

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL RENOVATION DES DUCS

25 route de Moiry
58240 Mars sur Allier
SARL au capital de 1500 €
Immatriculation RCS Nevers : 798 641 858

L'AG de la SARL RENOVATION DES DUCS en liquidation, a approuvé les comptes définitifs de la liquidation arrêtés au 31 décembre 2016, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur, Mr Didier Mignot, et a constaté la clôture de la liquidation. Les comptes sociaux seront déposés au RCS de Nevers.

Denis Mignot, gérant

Paul-André Mignot, associé

AL582719508

EURL L'EMBUSCADE

au capital social de 7.500 Euros
Siège social : 5 Rue de la monnaie
58500 Clamecy
801312299 R.C.S. Nevers

Le 2 Mai 2017, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 31 Mars 2017.

La société sera radiée au RCS de Nevers.

Pour avis.

AL582719490

DEPANNAGE MICHEL

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 15 Avenue Hoche-58170 Luzy

Selon décision du 01/06/2017, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Mr Michel MAISONNIAL, demeurant 15 Av. Hoche 58170 Luzy, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 15 Avenue Hoche 58170 Luzy. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

AL582719499

DEPANNAGE MICHEL

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 15 Avenue Hoche
58170 Luzy
Siège de liquidation : 15 Avenue Hoche
58170 Luzy
818 762 700 RCS Nevers

Selon décision du 01/06/2017, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

AL582719500

SCEA DE DORNANT

6 chemin de la Motte - 58300 Devay
Au capital de 307 000 euros
RCS Nevers - 791 243 793

Aux termes d'une délibération en date du 24 avril 2017, la collectivité des associés de la SCEA de DORNANT a décidé la dissolution de la société à compter du 24 avril 2017

Elle a nommé en qualité de liquidateurs, BUISSON Lionel et GUILLAUMIN Gilles et leur a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours et acquitter les dettes.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à la SCEA de DORNANT en liquidation - Dornant - 58300 Devay.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis, les liquidateurs

AL582719519

VISSATOUPRIX

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 97 Faubourg de la Baratte
58000 Nevers
RCS Nevers 810 622 373

Par décision du 30 juin 2017, l'AGE, statuant au vu du rapport du Liquidateur a :

- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur Monsieur AMMOUR Abdel-Hakim, et l'a déchargé de son mandat ;
- décidé l'imputation du mali de liquidation sur les comptes courants d'associés ouverts à leur nom dans les livres de la Société ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Mention sera faite au RCS de Nevers.

AL582719522

AVIS

En date du 31 janvier 2017, l'associé unique de la SARL ROSINE VICTOR en liquidation, au capital de 7.622,45€uros, ayant son siège sis 13 rue Lucien Perreimond 58300 Champvert, RCS Nevers 391 395 613, après avoir entendu le rapport de Laurent SCHAUENBOURG demeurant 13 rue Lucien Perreimond 58300 Champvert, Liquidateur, sur les opérations de liquidation, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au Liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du TC de Nevers. Le liquidateur

AL582719532

AVIS DE CONSTITUTION

PROTECT INVEST

avis de constitution

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 ans, de l'E.U.R.L. dénommée «PROTECT INVEST», au capital de 160 000 euros.

Objet :

- la gestion d'un portefeuille de participations et de valeurs mobilières et les opérations y afférentes;
- l'acquisition, l'administration et l'exploitation de tout bien immobilier,
- éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation de ceux des biens immobiliers devenus inutiles à la société,
- et généralement, la réalisation de toutes opérations quelconques industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets ci-dessus.

Siège Social : 23 rue du Clair Vallon – 58160 Sauvigny Les Bois

Gérance : M. David BAUDOIN

demeurant : 23 rue du Clair Vallon – 58160 Sauvigny Les Bois

Cette société sera immatriculée au R.C.S. de Nevers.

Pour avis et mention,

La gérance.

AL582719420

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 23 juin 2017, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : WEB DEVELOPPEMENT MORVAN

Sigle : WDM

Siège Social : 3 Rue Diderot, 58120 Chateau Chinon

Objet : L'achat et la vente à distance par l'exploitation de sites marchands sur internet de tous produits ou marchandises non alimentaires à destination des particuliers et des professionnels, l'import-export de ces produits.

Durée : 99 ans

Capital : 5 000 €

Président : Stéphane CHARLES demeurant Le Bourg 58120 Dommartin

Agrément : En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés

Immatriculation : RCS Nevers.

Pour avis,

le Président.

AL582719478

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 20 mai 2017, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée : GUSTEO IMMO

Objet social : Acquisition, administration, exploitation par bail et location d'immeubles

Siège social : rue Hélène Boucher - ZI de Surgy, 58500 Clamecy.

Capital : 1.000 euros

Gérance : M Thierry MOSSON demeurant 20 route Notre Dame d'Etang, 21370 Velars sur Ouche.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.

AL582719488

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21 juin 2017, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : SANTE POUR TOUS

Sigle : SANTE POUR TOUS

Forme : SAS

Capital social : 600 € avec un capital minimum de 600 €

Siège social : 3 rue Louise Michel, 58640 Varennes Vauzelles

Objet social : COURTAGE EN ASSURANCES CRÉDIT EPARGNE PREVOYANCE

Président : Monsieur Mickael BILLEBAULT demeurant 4 rue d artois, 62410 Wingles

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL582719503

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

Etude de Thibaut MARIE,
Notaire associé à Nevers(58000),
1 Rue Saint Martin

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Thibaut MARIE, Notaire à Nevers, le 3 mai 2017, enregistré **au pôle départemental d'enregistrement de Nevers**, le 9 mai 2017, dossier 2017 09799, référence 2017 N 00263, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou

indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

La dénomination sociale est : DESPOTES.

Le siège social est fixé à : Germigny-sur-Loire (58320), 1 impasse des Vergers La

Chaume.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : DEUX CENTS EUROS (200,00 EUR) divisé en 20 parts, de DIX EUROS (10,00 EUR) chacune, numérotées de 1 à 20.

Répartition des parts sociales : Monsieur Eddy MARNIER les parts numérotées de 1 à 5, Madame Emilie MARNIER les parts numérotées de 6 à 10, Monsieur Guillaume LINOL les parts numérotées de 11 à 15 et Mademoiselle Audrey PETITDIDIER les parts numérotées de 16 à 20.

Les apports : 200,00 EUR en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont

soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Monsieur Eddy MARNIER et Mademoiselle Audrey PETITDIDIER sont nommés co-gérants de la société, pour une durée indéterminée.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis et mention

Maître Thibaut MARIE

Notaire.

AL582719535

YONNE

AVIS

SCI DOMAINE DE CHAMPEAUX

Au capital : 106 714,31 euros
Siège social : Domaine de Champeaux
89130 Toucy
RCS Auxerre 382 028 389

L'Assemblée générale ordinaire du 22 septembre 2008 prend acte du décès du co-gérant, M. Christian TOMATIS intervenu le 9 août 2002.

AL892719605

TRANSFERT DE SIÈGE

Etude de Maître Sylvie
HURET-FERRAND
Notaire à Auxerre (Yonne)
5, rue Marcelin Berthelot

MODIFICATION DU SIÈGE SOCIAL

Dénomination sociale : SCI N.I.2.L.

Forme : SCI

Siège social : Chevannes (89240), 15 rue des Ecoles.

Capital social : 1.000,00 Euros

Immatriculée au RCS d'Auxerre (89) sous le numéro 524 022 423.

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 27 juin 2017, les associés ont décidé de transférer à compter du 27 juin 2017, le siège social qui était situé à Chevannes (89240), 15 rue des Ecoles à l'adresse

suivante : Chevannes (89240), 57 rue de la liberté, Orgy.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

Pour avis.

AL892719614

Etude de Maître Sylvie
HURET-FERRAND

MODIFICATION DU SIÈGE SOCIAL

Dénomination sociale : LOIC TERRASSEMENT

Forme : EURL.

Siège social : Villefargeau (89240), rue du petit bois.

Capital social : 5.000,00 Euros

Immatriculée au RCS d'Auxerre (89) sous le numéro 530 398 643.

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 27 juin 2017, l'associé unique a décidé de transférer à compter du 27 juin 2017, le siège social qui était situé à

Villefargeau (89240), rue du petit bois à l'adresse suivante : Chevannes (89240), 57 rue de la liberté, Orgy.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

Pour avis.

AL892719513

NOLWENN

Société civile au capital de 1.600 Euros
63, chemin de Dixmont - 89100 Rosoy
440.434.264 – RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 1er Juin 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de NOLWENN a décidé de transférer le siège social du 63, chemin de Dixmont - 89100 Rosoy au 22, rue En Chivalières – 21240 Talant à compter du 1er Juin 2017et de modifier en conséquence les statuts dans son article relatif au siège social.

La société sera immatriculée au RCS de Dijon.

AL892719622

EARL LE VERGER

Société Civile au capital social
de 57 000 euros
Le Bourg Escrignelles 45250 Briare
RCS d'Orléans - N° 343 692 497

Suivant délibération d'AGE du 24 juin 2017, il résulte que le siège social a été transféré à « La Noue » - 89220 Rogny-Les-Sept-Ecluses.

En conséquence, la Société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS d'Auxerre. Les modifications statutaires seront déposées au RCS d'Auxerre.

Pour avis et mention, la gérance.

AL892719631

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

P.B.M.C.B.

Société civile au capital de 1 000 euros
Siège social : 49 rue de la République
89150 Saint Valérien
RCS Sens 500 113 162

Aux termes d'une délibération en date du 24 juin 2015, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 49 rue de la République, 89150 Saint Valérien au 1 rue du Marquisat 33470 LE TEICH à compter de cette date et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux.

Pour avis

La Gérance

AL892719637

BUILDER CONSEIL

SAS à Associé Unique
au capital de7.500 Euros
Siège Social : 6 Place Emile Landrin
75007 Paris
511 696 155 RCS Paris

Modifications

Aux termes des décisions de l'Actionnaire Unique en date du 30 Mai 2017,il a été décidé de transférer le siège social à Sens (89100) – 3, rue de la Pépinière et ce à compter de ce jour. L'Article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Président : Monsieur Frédérik DESCARPENTRIES demeurant 3, rue de la Pépinière – 89100 Sens

La société sera immatriculée au RCS de Sens et radiée du RCS de Paris

AL892719639

MODIFICATION DE CAPITAL

EARL PUIT-BICHOT

EARL au capital de 154 500 euros
Siège social : Ferme de Bichot
89150 Vallery - 246 696 RCS Sens

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 25 juin 2017, la collectivité des associés a pris la décision suivante : réduction du capital social de 44 550 euros, ce qui a pour effet de le ramener à la somme de 109 950 euros.

Pour avis, la gérance.

AL892719600

GFA DE CADOUX

L'AGE a décidé, le 24.6.2017, d'augmenter le capital de la société GFA DE CADOUX, SC au capital de 100 000€, 46 Rue Victor Guichard, 89100 Sens, 518 771 704 RCS Sens, par apport en numéraire. Le capital est désormais de 122 000€. Mention au RCS de Sens

AL892719601

BRASSERIE DE VEZELAY

SARL au capital de 118.400 euros
porté à 119.600 euros
Siège social : rue du Gravier
89450 Saint Père
R.C.S. Auxerre 532 737 327

Société ARCHIBALD

Résidence Le Palais - 1, Rue de l'Épée 89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES
Article R. 625-3 du code de commerce

au titre de la procédure suivante :

JACQUES LEFEVRE INDUSTRIES SA

Redressement judiciaire du 03/09/2013

Liquidation Judiciaire du 08/10/2013

ZI des Vauguillettes 10, Rue des Clérimois 89100 Sens.

L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 22 juin 2017.

La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.

Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL892719574

au titre de la procédure suivante :

BCMN SARL

Redressement judiciaire du 01/12/2015

Liquidation Judiciaire du 05/01/2016

94, Rue Thénard 89100 SENS

L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 22 juin 2017.

La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.

Pour avis, le Mandataire Judiciaire.

AL892719575

au titre de la procédure suivante :

BLIN SARL

Liquidation Judiciaire du 02/02/2016

18 Bis, Grande Rue 89100 Saint-Martin-du-Tertre

L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 22 juin 2017.

La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.

Pour avis, le Mandataire Judiciair.

AL892719576

au titre de la procédure suivante :

PEUREUX Romain

Redressement Judiciaire du 15/03/2016

Liquidation Judiciaire du 22/11/2016

ZA Saint Fiacre Route de Misy sur Yonne 89140 Vinneuf.

L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 22 juin 2017.

La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.

Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL892719577

au titre de la procédure suivante :

LAVERGNE Nicolas

Liquidation Judiciaire simplifiée du 08/11/2016

69, Boulevard de la Liberté 89100 Sens.

L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 22 juin 2017.

La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.

Pour avis, le Mandataire Judiciaire.

AL892719578

au titre de la procédure suivante :

FOUCAULT Hervé

Liquidation Judiciaire du 23/07/2013

42, Rue du Général Leclerc 89100 Saint Clément

L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 27 juin 2017.

La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.

Pour avis, le Mandataire Judiciaire.

AL892719579

au titre de la procédure suivante :

ROBIN STEPHANE SARL A ASSOCIE UNIQUE

Liquidation Judiciaire du 22/11/2016

1, Grande Rue 89140 Villeperrot

L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 22 juin 2017.

La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.

Pour avis, le Mandataire Judiciaire.

AL892719580

au titre de la procédure suivante :

SOCIETE DE TRANSPORTS MASCARIN SARL

Liquidation Judiciaire simplifiée du 07/03/2017

1, Rue des Fauvettes 89260 PERCENEIGE

L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 22 juin 2017.

La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.

Pour avis, le Mandataire Judiciaire.

AL892719581

Par AGE du 08/06/20171, il a été décidé d'augmenter le capital social de 1.200 euros pour le porter de 118.400 euros à 119.600 euros par la création de 12 parts nouvelles de 100 euros chacune.

La même AGE a constaté la réalisation de cette augmentation de capital.

Les statuts sont modifiés corrélativement.

AL892719626

ADDITIF

Additif à l'annonce parue dans Terres de Bourgogne, le 16/06/2017, concernant la société SILAB CONSULTING, lire Les comptes de clôture de la liquidation sont déposés au RCS de Sens

AL892719584

CESSATION DE GARANTIE

AUBERGE DU POT D'ETAIN

Suivant acte sous seing privé en date du 15 juin 2017, enregistré auprès du SIE d'Auxerre le 26 juin 2017 Bordereau n°2017/411 - Case n°5 - Ext 1156, la Société AUBERGE DU POT D'ETAIN, Société par Actions Simplifiée au capital de 7.622,45 euros, dont le siège social est sis 24 rue Bouchardat - 89440 L'Isle sur Serein, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le numéro 343 903 720, a cédé à la Société P.V.F.B. , Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 euros, dont le siège social est sis 24 Rue Bouchardat – 89440 L'Isle sur Serein, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le numéro 829 329 630, ayant pour activité la restauration, hôtellerie, bar, fabrication de plats cuisinés à emporter, le fonds de commerce de restaurant sous toutes ses formes et vente de plats à emporter, bar, hôtel, exploité 24 Rue Bouchardat à 89440 L'Isle sur Serein. Moyennant le prix de 120.000 euros s'appliquant aux éléments incorporels pour 75.000 euros et aux éléments corporels pour 45.000 euros. L'entrée en jouissance est fixée rétroactivement au 1er juin 2017. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce. Pour la réception des oppositions, élection de domicile est faite au 24 rue Bouchardat – 89440 L'Isle sur Serein et pour la correspondance auprès de Maître Charles DECAP, Avocat à la Cour, 163 rue Saint Honoré - 75001 Paris.

AL892719621

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue dans Terres de Bourgogne, le 09/06/2017, concernant la société HARAS DES COURLIS, lire HARAS DES COURLIS en lieu et place de NOM COMMERCIAL:ALVES

AL892719573

MODIFICATION DE STATUTS

SCI CHARBONNIER ET FILS

SCI au capital de 152,00 Euros
14 rue de Chaumois
89113 Charbuy - 89000 Auxerre

387588312 R.C.S. Auxerre

Par décision en date du 01/06/2017 il a été décidé de transférer le siège social de la société au LA HAUTE CHEVRE, 89240 Villefargeau à compter du 01/06/2017.

Autres modifications : - il a été pris acte de la démission du Gérant Monsieur JEAN PIERRE CHARBONNIER, à compter du 01/06/2017. Monsieur LIONEL CHARBONNIER, Gérant, demeure seul dirigeant à compter de cette même date. Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre.

AL892719608

GAEC DE LA CROIX ST PIERRE

Groupement agricole d'exploitation
en commun
au capital de 88.755,82 €
Siège : 12 Rue De La Gare 89110 Chassy
394019459 RCS de Sens

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 1er juillet 2017, il a été : Pris acte de la démission des fonctions de gérant de M. Joël Coupery,Décidé de transférer le siège à Chassy (89110-Yonne), 2 B lieudit Petit Chaumont,Décidé de transformer le Groupement Agricole d'Exploitation en Commun, sans création d'un être moral nouveau, en une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée. À compter de cette date les caractéristiques de la société sont les suivantes : Dénomination sociale : Earl de la Croix Saint Pierre. Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles L.324-1 et suivants du code rural et par les décrets pris pour leur application. Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural. Capital social: 88 755,82 euros. Siège social : 2 B lieudit Petit Chaumont - 89110 Chassy. Durée : Jusqu'au 20 février 2044. Gérant : Franck Bouchot demeurant à Chassy (Yonne), 2 B lieudit Petit Chaumont. Cessions de parts: Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.

Pour avis, la gérance.

AL892719629

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCEA DUROT FILS

Société civile au capital de 166 000 €
Siège social : 1 Les Foucards
89520 Fontenoy
517 436 622 Rcs Auxerre

Lors de l'assemblée générale extraordinaire en date du 23 juin 2017, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Mme Evelyne Pillon épouse Durot de ses fonctions de gérant à compter de cette même date et a nommé M. Sébastien Durot demeurant à 25 Le Tremblay, 89520 Fontenoy, aux fonctions de gérant pour une durée non déterminée.

Pour avis, la gérance.

AL892719615

METROLA

Société à responsabilité limitée
au capital de 81.000 €
Siège social :
16 rue Edouard Bouthier
89500 Villeneuve s/Yonne
507 751 535 R.CS Sens

Suivant procès-verbal en date du 23 février 2017, l'associé unique a nommé en qualité de gérant : M. Serge Valli, demeurant 33 rue des Fontaines, 89500 Marsangy en remplacement de M. Sergio Valli.

La gérance

AL892719632

→ NON DISSOLUTION

AVOCATS VIGNET & ASSOCIES VIGNET-NOËL-SANONER Société d'Avocats inter-Barreaux Auxerre & Sens 1 Place du Palais de Justice 89000 Auxerre 18 rue du Général Leclerc 89100 Sens Tel : 03.86.52.60.00

ROIPI

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 3 rue de l'Artisanat
89100 Pâron
811 227 552 RCS Sens

Avis

Aux termes d'une délibération en date du 20 juin 2017, l'Assemblée Générale Mixte des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis , la Gérance.

AL892719638

→ DISSOLUTION LIQUIDATION

CLOTURE DE LIQUIDATION

Par décision de l'associé unique du 20 juin 2017 de la société SOCIETE ICAUNAISE POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES, société en liquidation (sigle : SIAE), entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, au capital social de 1 000 euros, siège social : 14 rue Ambroise Paré, 89100 Sens, RCS 501 600 803.

Il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur M. Gilles GRONEAU, demeurant 14 rue Ambroise Paré 89100 Sens, qui a été déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée

Les actes, pièces et comptes définitifs de la liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens.

Pour avis.

AL892719606

SCI HARMONIE

Société Civile Immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social
42 Rue Cécile De Marsangy
89100 SENS
800 703 860 RCS SENS

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

L'AGE réunie le 15/06/2017 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires et aux articles 1832 et suivants du Code civil.

Elle a nommée comme liquidateur M Kamel KASMI pour toute la durée de la liquidation avec les pouvoirs les plus étendus suivant la loi et les usages du commerce pour mettre fin aux opérations en cours, réaliser tous les éléments d'actif, payer le passif et répartir le solde entre les associés, en proportion de leurs droits.

Le siège de la liquidation est fixé au 42 rue Cécile De Marsangy à Sens (89190). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS de SENS.

Pour avis

Le Liquidateur

AL892719416

CHAIS ET CRUS : LE MONDE DU VIN

SARL au capital de 230100,00 Euros
56, rue Soufflot - 89290 Irancy
419071246 R.C.S. Auxerre

Par décision de L'AGE en date du 20/06/2017 il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 20/06/2017, nommé en qualité de liquidateur Monsieur Olivier Capdevielle, 2, rue du fort, 91120 Palaiseau et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance chez le liquidateur Monsieur Olivier Capdevielle. Mention en sera faite au RCS de Auxerre.

AL892719603

E.K. CONSEIL ASCENSEUR

SASU au capital de 7000,00 Euros
25 quai de l'Yonne,
89290 Vincelottes
788850303 R.C.S. Auxerre

Par décision de L'Associé Unique en date du 31/12/2016 il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/12/2016, nommé en qualité de liquidateur Monsieur ERIC KAZANDJI, 25 quai de l'Yonne, 89290 Vincelottes et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société. Mention en sera faite au RCS de Auxerre.

AL892719610

SARL SENOTECH

Au capital de 8 000 €
Siège Social : 2 Impasse des Carrières
89100 Sens
RCS : 798 483 681 Sens

Avis de dissolution anticipée

L'AGE réunie le 30/06/2017 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires et aux articles 1832 et suivants du Code civil.

Elle a nommé comme liquidateur M sylvain CRUCHET pour toute la durée de la liquidation avec les pouvoirs les plus étendus suivant la loi et les usages du commerce pour mettre fin aux opérations en cours, réaliser tous les éléments d'actif, payer le passif et répartir le solde entre les associés, en proportion de leurs droits.

Le siège de la liquidation est fixé au 2 Impasse des Carrières à Sens (89190). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS de Sens.

Pour avis

Le Liquidateur

AL892719612

ETUDY POSE'S

Sigle : EP'S
SARL au capital de 8.600 €
Siège social : 19 avenue de Saint Georges
89000 Auxerre
RCS Auxerre 397.917.683

Dissolution

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 24 juin 2017, il a été

décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 30 juin 2013, et

sa mise en liquidation.

A été nommé Liquidateur M. BRUNET Frédéric, demeurant 2 route de Lucenay,

21150 Bussy Le Grand, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser

les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 19 avenue de Saint Georges, 89000

Auxerre, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et,

actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe

du Tribunal de Commerce de Auxerre.

Mention en sera faite au RCS de Auxerre.

AL892719617

FORCLUM BOURGOGNE

Société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 1 642 465 €
Siège Social : Z I Plaine des Isles
89000 Auxerre
425 720 091 RCS Auxerre

Suivant procès-verbal en date du 22/05/2017, l'assemblée générale mixte a :

- approuvé les comptes de liquidation,
- donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat,
- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter de ce jour.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

AL892719618

E-BOUTIK

Société par actions simplifiée
Au capital de 8 000,00 euros
Siège social : 16 rue Albert Camus
89300 Joigny
799 853 130 RCS Sens

L'assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2017 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour.

À été nommé liquidateur, pour la durée de la liquidation :

Monsieur Najib SAIDI demeurant 16 rue Albert Camus - 89300 Joigny

Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante : 16 rue Albert Camus - 89300 Joigny

Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du tribunal de commerce de Sens.

Pour avis, le liquidateur.

AL892719620

S.C.I. LES ASPRAS

SCI au capital de 304 898,03 €
Siège social : 82, rue du Général Leclerc
89100 Sens
383 319 555 RCS Sens

Le 30/06/2017 à 9 h, les associés ont décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, -nommé M. Maurice BEZOUT demeurant à Sens (89100), 4 rue Pierre Grange, liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, -fixé, pour les besoins de la correspondance, le siège de la liquidation au domicile du liquidateur.

AL892719624

S.C.I. LES ASPRAS

SCI en liquidation amiable
au capital de 304 898,03 €
Siège social : 82, rue du Général Leclerc
89100 Sens
383 319 555 RCS Sens

Le 30/06/2017 à 15 h, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, déchargé M. Maurice BEZOUT de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens.

AL892719625

SHAPER LAND'TEXTILE

SARL au capital de 7.500€
Siège social : 13 Rue des Boucheries,
89000 Auxerre
492 269 204 RCS d'Auxerre

Le 15/06/2017, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15/06/2017, nommé liquidateur Mme Sophie ROGISTER, 13 Rue des Boucheries, 89000 Auxerre et fixée siège de liquidation au siège social. Le 30/06/2017, l'AGO a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur, et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/06/2017. Radiation au RCS d'Auxerre

AL892719634

SCI DEMIRBILEK HALIM

Dénomination : Société Civile Immobilière DEMIRBILEK HALIM
SCI au capital de 5 000€
Siège social : 6, Rue Germaine Nigroux à Sens
Siret : 829 588 565 000 12
RCS : Sens

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 01/06/2017, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 01/06/2017 et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé M. Halim Demirbilek (Gérant), demeurant au 6 Rue Germaine Nigroux à Sens en qualité de liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif.

Le siège de liquidation est fixé au 6 Rue Germaine Nigroux à Sens.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés.

Mention sera faite au RCS de Sens.

AL892719635

E.K. CONSEIL ASCENSEUR

SASU au capital de 7000 Euros
25 quai de l'Yonne,
89290 Vincelottes
788850303 R.C.S. Auxerre

Par décision de L'AGE en date du 31/12/2016 l'associé unique a : - approuvé les comptes définitifs de la liquidation, - donné quitus au Liquidateur, Monsieur KAZANDJI ERIC 10 avenue marie juliette, 92250 La garenne colombes, pour sa gestion et décharge de son mandat, - prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée. Radiation au RCS de Auxerre

AL892719636

AVIS DE DISSOLUTION-LIQUIDATION PUIS CLÔTURE

Suivant AGE du 04/07/2017 : décision de dissolution avec effet rétroactif au 01/09/2008 et liquidation de la SARL «MADELIN» en liquidation, au capital de 1500€, à Chemilly sur Yonne (89250) 9 rue Paul Bert, SIREN n°503674236, pour cessation d'activité - liquidateur : M. Etienne MADELIN, dmt à Paris(75013), 7 rue Edmond Gondinet - siège de la liquidation : siège social.

Suivant AGE du 04/07/2017 : décision d'approbation et clôture des comptes avec effet rétroactif au 01/09/2008 de la SARL «MADELIN»en liquidation au capital de 1500€, à Chemilly sur Yonne (89250) 9 rue Paul Bert, SIREN n°503674236 - liquidateur : M. Etienne MADELIN, dmt à Paris(75013), 7 rue Edmond Gondinet.

Dépôt au GTC d'Auxerre.

AL892719644

→ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte s.s.p. en date du 1er mai 2017 enregistré, il a été constitué une société civile immobilière dont les caractéristiques sont les suivantes :

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation

Dénomination : Société civile immobilière HERMINE

Capital : 150 Euros en numéraire

Siège : 1 route de Chevannes, Saint Georges sur Baulches, 89.

Objet : la propriété, la jouissance et l'administration de tous immeubles et droits immobiliers.

Les cessions de parts entre associés sont libres, toutes autres cessions seront soumises à agrément.

Aux termes d'une assemblée générale en date du 1er mai 2017, les associés ont désigné, en qualité de gérante, pour une durée indéterminée, Madame Corinne PERO, demeurant à Saint Georges sur Baulches -89 – 1 route de Chevannes.

La société sera immatriculée au registre du commerce de Auxerre.

Pour avis.

AL892719570

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er juin 2017, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée.

Dénomination sociale : Earl La Mattre.

Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles 11 à 16 modifiés de la loi 85-697 du 11 juillet 1985 et par les décrets pris pour leur application.

Objet : L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural.

Capital social : 5.000 euros.

Siège social : La Mattre - 89100 Malay le Grand.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Apports en numéraire : 5.000 euros.

Gérant : Mme Floriane Gauthier demeurant à Malay le Grand (Yonne), 33 bis les Fleuris.

Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL892719607

Étude de Maître Anthony VACCARO, notaire à Villeneuve-la-Guyard (Yonne), 52 rue du Général de Gaulle

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Anthony VACCARO, Notaire à Villeneuve-la-Guyard (89), 52 rue du Général de Gaulle, le 24 juin 2017, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : YUKON.

Le siège social est fixé à : Michery (89140), 5 Rue du Clos.

La société est constituée pour une durée de : 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : CENT SOIXANTE-DIX-HUIT MILLE

EUROS (178.000,00 EUR)

Les apports sont : Une maison d'habitation à Michery (89140) 5 Rue du Clos pour une valeur d'un montant de cent soixante dix-huit mille euros (178.000,00 EUR) cadastré section AE n° 29 de 00ha 03a 56ca. Monsieur Bernard MARTINEZ, propriétaire à hauteur de 97 % et Madame Muriel MARTZOLF, propriétaire à hauteur de 3 %.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le premier gérant de la société est Monsieur Bernard MARTINEZ demeurant à Michery (89140) 5 Rue du Clos et le second gérant est Madame Muriel MARTZOLF, demeurant à Clamart (92140) 63 Route de la Garenne.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis Le notaire.

AL892719609

Étude de Maîtres MILLARD et BERTHELIN, Notaires associés à Saint-Florentin (Yonne), 26 rue Dilo

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me MILLARD Julien, Notaire Associé de la SCP «Julien MILLARD et Laure BERTHELIN», à Saint-Florentin (Yonne), 26, rue Dilo, le 21 juin 2017, enregistré au SIE d'Auxerre le 23 juin 2017 bord 2017/405 casen°1 ext 1144, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination sociale : SCI DU TRAIT CARRE.

Siège social : Turny (89570), 2 ruelle du Cognat.

Durée : 99 années

Capital social : MILLE CINQ CENTS EUROS (1.500,00 EUR)

Les apports sont en numéraires. toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Premier gérant de la société est : Monsieur Paul PARISOT, demeurant Les Croutes (Aube) 4 rue du Lavoir.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis

Le notaire.

AL892719613

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une EURL, ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ADAM TRANSPORT 89

Capital : 1500 euros

Siège social : 1, route de Lormes 89200 Avallon

Objet : Exploitation de voiture de tourisme avec chauffeur vtc.

Durée : 99 ans

Gérant : M. Maher Chaibi, 1 route de Lormes - 89200 Avallon.

RCS : Auxerre.

AL892719616

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 26/06/2017 il a été constitué une société

Dénomination sociale : 2 BD

Siège social : , 3 Rue de la Tuilerie, 89200 Magny

Forme : Société Civile Immobilière Sigle : 3 RUE DE LA TUILERIE

Capital : 300 € Objet social : Achat et location de biens immobiliers

Gérant : Madame Laëtitia BRIZARD, 4 et 6 rue joseph bellesoeur , 21000 Dijon

Cogérant : Madame Viviane BLINDAL, 3 Rue de la Tuilerie, 89200 Magny

Cogérant : Monsieur Christophe DUPUIS, 3 Rue de la Tuilerie, 89200 Magny

Cessions de parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL892719619

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 20/06/2017 il a été constitué une société

Dénomination sociale : CHICKEN FOOD 2

Siège social : 5 avenue Roger Varrey, 89300 Joigny

Forme : SASU

Nom commercial : CHICKEN FOOD 2

Capital : 10100 Euros

Objet social : RESTAURATION RAPIDE

Président : Monsieur SOFIANE DADOUCH demeurant : 7 Allée Heurtebise, appt N°32/08, 89000 Auxerre élu pour une durée indéterminée

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL892719627

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/07/2017

Il a été constitué une société unipersonnelle à responsabilité limitée :

Dénomination sociale : EURL MISS B2B

Capital : 1 000 euros divisés en 100 parts d'un montant de 10 euros chacune, entièrement souscrites et libérées.

Siège Social : 1 Place De l'Esterel 89000 AUXERRE

Objet : La société a pour objet en France et à l'étranger :

Le conseil pour les affaires et autres conseils de gestion, le conseil en gestion commerciale, le conseil et l'assistance opérationnelle en matière de stratégie commerciale.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Gérante : Madame LIMERAT Cindy est nommée dans les statuts en qualité de gérantte associée pour une durée indéterminée.

Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés : la société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

Pour avis et mention.

La Gérante.

AL892719628

CONSTITUTION

Dénomination : SABAB TP PAVE

Forme juridique : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Siège social : Chemin Paradis aux Anes 89340 Champigny

Objet social : Pose de pavés, maçonnerie, gros-oeuvre, béton armé

Durée de la société : 99 ans

Capital social : 2000 €uros

Gérant : Monsieur OFLAZ Abidin demeurant Chemin Paradis aux Anes 89340 Champigny

Admission aux assemblées : chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire

Cession d'agrément : cession libre Suivant acte sous seing privé du 26/06/2017.

L'immatriculation sera faite au RCS de Sens (89)

AL892719630

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans, d'une Société Civile Immobilière dénommée FNLD 17 au capital de 1 000 euros, constituée uniquement d'apports en numéraire, le siège social est fixé 6 rue des Champs Coulon, 89230 Villeneuve Saint Salves, ayant pour objet : l'acquisition, la propriété, l'administration et la gestion par location ou tout autre moyen de tous immeubles, biens immobiliers, parts de sociétés civiles immobilières, détenus en pleine propriété, nue propriété ou usufruit, l'aliénation sous formes de vente ou d'apport de tout ou partie des biens composant l'actif social, dans la mesure où ces actes ne constituent pas des actes de commerce. La gérance est assurée conjointement par M. Franck Le Pen Dias et Mme Nathalie Le Pen Dias, demeurant 6 rue des Champs Coulon, 89230 Villeneuve Saint Salves. Immatriculation de la Société au RCS d'Auxerre. Dispense d'agrément pour cessions entre fondateurs et agrément des associés représentant au moins les 3/4 des parts sociales pour toute autre cession.

La Gérance.

AL892719645

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 26/06/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sàrl SERVICE BATIMENT 55, Rue d'Auxerre 89470 Moneteau. RCS Auxerre 534262183. CIP 3707.

AL892719597

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 26/06/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sàrl LE SENSE LOUNGE 1 rue Dunand 89000 Auxerre. RCS Auxerre 789028909. CIP 3918.

AL892719598

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 26/06/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sàrl L'EMBUSCADE 41 avenue de Champleroy 89000 Auxerre. RCS Auxerre 808216915. CIP 3779.

AL892719599

Jugement du Tribunal de Commerce de Nanterre en date du 21/06/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire réouverte au profit de la **Sàrl ELYMO** 28 rue Lucile Cormier 89130 Toucy (RCS Nanterre 348305137).

AL892719508

Jugement du Tribunal de Commerce de Nanterre en date du 21/06/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire réouverte au profit de la Sàrl **STE D'ACQUISITIONS DE VENTES & TRANSFORMATION IMMOBILIERES SAVETIM** 106 avenue Georges Pompidou 89700 Tonnerre (RCS NANTERRE 333734713)

AL892719611

Jugement du Tribunal de Commerce de Nevers en date du 21/06/2017 prononçant la liquidation judiciaire de la Sàrl **SARL DES ACACIAS** 48 rue du Colonel Rozanoff 89660 Châtel-Censoir (usinage, débit, rectification de produits destinés à l'aéronautique) RCS Nevers401 148 150. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, la Selarl Aurélie LECAUDEY 14, Avenue Marceau BP 529 58000 Nevers, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892719633

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 26/06/2017 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **Monsieur Steeve CAPLOT** Forain Commune de rattachement 89000 Auxerre (Cirque jeux). RCS Auxerre 503281537. CIP 3948. Administrateur : la SELARL BAULAND CARBONI MARTINEZ en la personne de Me CARBONI 24 RUE D'EGLENY 89000 AUXERRE. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892719589

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 26/06/2017 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **Monsieur Frédéric Alphonse Abel BOUDARD** 3 rue du Marché 89200 Avallon (Café snack). RCS Auxerre 497703041. CIP 3949. Administrateur : Maître Rémy BOURTOURAULT 12 Bd Thiers 21000 Dijon. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892719590

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 26/06/2017 prononçant la liquidation judiciaire de la Sàrl DEBUR SPORTCOM 13 rue Jules Ferry 89000 Auxerre (impression sur tous supports). RCS Auxerre 502473473. CIP 3950. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, la SCP VERONIQUE THIEBAUT en la personne de Me Véronique THIEBAUT 5 Rue Docteur Chaussier BP81556 21015 DIJON CEDEX, ou sur le portail électronique HYPERLINK https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892719591

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 26/06/2017 prononçant la liquidation judiciaire avec poursuite de l'activité jusqu'au 17/07/2017 de la Sàrl à associé unique SARL PHARMACIE LEYRAT place de l' Eglise 89520 Thury (Officine de pharmacie). RCS Auxerre 802721084. CIP 3951. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892719592

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 26/06/2017 prononçant la liquidation judiciaire de Monsieur Frédéric Philippe Frank PIERSON 45 rue André Vildieu 89580 Coulanges-la-Vineuse (boulangerie pâtisserie). RCS Auxerre 440048999. CIP 3952. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892719593

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 26/06/2017 prononçant la liquidation judiciaire de la Sàrl S-C-M-I la Foulellerie route de Montillot 89660 Chatel Censoir (menuiserie, isolation). RCS Auxerre 812253912. CIP 3953. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892719594

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 26/06/2017 prononçant la liquidation judiciaire de la Sàrl M P-BRICHE 2 rue du Pont 89350 Tannerre en Puisaye (travaux de construction, rénovation). RCS Auxerre 809202955. CIP 3954. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892719595

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 26/06/2017 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la Sàrl à associé unique DIYAR 7 Grande Rue 89600 Saint Florentin (restauration rapide). RCS Auxerre 799372578. CIP 3852. Liquidateur : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny.

AL892719596

LOGEMENT Un guide édité par la Fédération des Ascenseurs recense les solutions pour faciliter le maintien à domicile des personnes âgées à mobilité réduite.

Des solutions de mobilité verticale pour bien vieillir chez soi

« *Ce guide doit permettre aux personnes âgées et à leur famille de faire un bilan de l'adaptabilité de leur habitat à la perte d'autonomie pouvant résulter du vieillissement ou du handicap* », explique Pierre Hardouin, président de la Fédération des Ascenseurs. Grâce à un questionnaire, le document téléchargeable sur le site (www.asecnseurs.fr), permet aux personnes concernées de faire le point et de savoir si leur maison ou leur appartement peut recevoir un équipement de mobilité verticale.

L'installation d'un ascenseur, dans une maison individuelle, impose réflexion car les travaux peuvent amener l'intervention de différents corps de métiers : un maçon si vous optez pour une gaine maçonnée, un électricien pour éventuellement adapter l'installation électrique. Il est conseillé de faire appel à un ascensoriste et un architecte peut aider à garder une certaine esthétique en accord avec le bâtiment, que ce soit pour une installation en intérieur ou en extérieur. Les dimensions minimales de la cabine pour un ascenseur accessible au fauteuil roulant sont L 100 x P 125 cm, mais il est recommandé de choisir un appareil de L 110 x P 140 cm. L'élévateur domestique est à destination principale, mais pas exclusive, des maisons individuelles. Comme pour l'ascenseur, l'investissement dans ce genre d'équipement doit être mûrement réfléchi. Si l'on veut anticiper une utilisation éventuelle avec un fauteuil roulant, il faudra prévoir des dimensions minimales pour la cabine qui ne devraient pas être inférieures à L 80 x P 130 cm, soit une emprise au sol nécessaire de L 115 x P 140 cm. Il est possible d'opter pour des portes palières à ouverture manuelle ou automatique.


FÉDÉRATION DES ASCENSEURS

Des solutions de mobilité verticale existent pour favoriser le maintien à domicile des personnes ayant des difficultés à se déplacer.

Consommation électrique modeste

La plupart des élévateurs domestiques ne nécessite qu'un seul mur porteur. Et si l'on utilise la trémie de l'escalier, il faudra s'assurer que les étages desservis conservent un autre accès que celui de l'élévateur. L'installation extérieure est une solution lorsqu'il n'y a pas de possibilité dans la maison.

L'élévateur doit être équipé d'un téléphone en cabine qui permettra, d'être mis en relation avec un centre de secours. Il ne faut donc pas oublier, le raccordement de ce téléphone, ni l'abonnement. Le monte-escalier peut s'installer dans une maison individuelle, sauf dans le cas d'une cage d'escalier très étroite. Il peut être installé à l'intérieur, comme à l'extérieur. Pour plus de commodité pour les autres utilisateurs de la cage d'escalier, la plateforme est généralement repliable après usage et il s'agit d'un équipement réversible qui pourra à tout moment être facilement démonté. Quant à l'installation d'une plateforme élévatrice verticale pour franchir quelques marches ou même un étage, elle doit faire l'objet, comme pour les solutions d'ascenseurs ou d'élévateurs, d'une étude afin de déterminer le matériel le plus adapté. La consommation électrique de la majorité de tous ces équipements à usage domestique est assez modeste. Adaptables à tous les logements, ces appareils fonctionnent sur du courant 230 V monophasé. Selon la Fédération des Ascenseurs, pour le propriétaire d'un logement, l'investissement généralement constaté pour la mise en œuvre d'un élévateur domestique ou d'un ascenseur est de l'ordre de 10000 à 30000 euros TTC. Et pour faire face à la perte d'autonomie, une adaptation complémentaire du logement, estimée entre 6000 et 8000 euros peut être nécessaire. Cette dernière estime que l'accès facilité à l'étage de son domicile équivaut d'une à trois années passées en EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

VALÉRIE GODEMENT

LES AIDES

Des aides pour le financement des travaux peuvent être accordées, notamment pour l'amélioration de l'habitat en prévention des chutes. Elles peuvent émaner des caisses de retraite du régime général, de l'Agence nationale de l'habitat ou des collectivités locales (Agence départementale d'information sur le logement). Des avantages fiscaux liés aux travaux existent : TVA à 5,5 % pour les propriétaires effectuant des travaux d'adaptation dans le parc social et TVA à 10 % pour les propriétaires occupants ou bailleurs, les locataires ou les occupants à titre gratuit effectuant des travaux d'amélioration.

coin cuisine

Clafoutis de haricots verts au bacon

(pour 4 personnes)

Temps de préparation 10 à 20 minutes.
Temps de cuisson 30 à 40 minutes.

Ingrédients

- 200 grammes de haricots verts,
- 8 tranches de bacon,
- 140 grammes de fromage blanc,
- 30 grammes de maïzena,
- ½ sachet de levure,
- 2 œufs,
- 10 centilitres de lait entier,
- 1 pincée de noix de muscade.

Réalisation

Équeuter et rincer les haricots verts. Les plonger dans un volume d'eau bouillante salée pendant 12 à 15 minutes.
Les passer sous l'eau froide pour stopper la cuisson. Réserver.
Préchauffer le four à 180 °C (th.6).
Tailler les tranches de bacon en fines lamelles.
Dans un saladier, battre ensemble les œufs et le lait. Ajouter la levure, la maïzena et le fromage blanc. Parfumer d'un peu de noix de muscade râpée (ou en poudre). Saler, poivrer.
Fouetter jusqu'à obtention d'un mélange homogène.


ANNECÉ BRETIN-INTERFEL/A. ROCHE-INTERFEL

Dans quatre ramequins légèrement graissés, répartir les haricots verts et le bacon en alternant les couches. Verser l'appareil à clafoutis. Enfourner pendant 20 à 25 minutes jusqu'à ce que les clafoutis soient bien dorés, en surveillant la cuisson.
Servir les clafoutis bien chauds accompagnés d'une salade de saison (mesclun, romaine…).

vient de paraître

Vélo et montagne

« Le vélo petite reine de la montagne » est le dossier de la revue L'Alpe, n° 77, juillet-août-septembre 2017 (www.lalpe.com).



18 euros

Le vélo, la montagne (mais pas que), le Tour de France : un tryptique éternel ! Qui plus est l'année où la petite reine fête ses 200 ans (à l'époque, elle s'appelait draisienne, du nom de son inventeur allemand, Karl von Drais). Du coup, toute l'équipe de la rédaction de *L'Alpe* s'est mobilisée pour la célébrer sur 47 pages sublimement illustrées (reproduction de photos anciennes, affiches…). Du cyclotourisme de l'Oisans au Tyrol qui pèse sur l'aménagement touristique de la montagne et la façon de découvrir des paysages à la ferveur engendrée par le passage du Tour dans les campagnes et les villes de l'Hexagone en passant par le Grand Tour de Scandinavie des voyageurs du siècle des Lumières ou encore le vélo comme facteur d'intégration ou roi des villes aujourd'hui, c'est un vibrant hommage qui est rendu à cet outil de locomotion, également symbole des modes de déplacements doux !

THIERRY MICHEL

la p'tite graine

la page interdite aux grands

Pourquoi il y a des fromages mous et durs ?

Un fromage est un aliment fait à base de lait. À l'origine la transformation du lait en fromage était une méthode pour conserver et stocker du lait sur de longues grandes périodes. Il existe des fromages très variés, certains ont une pâte molle, d'autres une pâte dure...


©Germain Schmitt

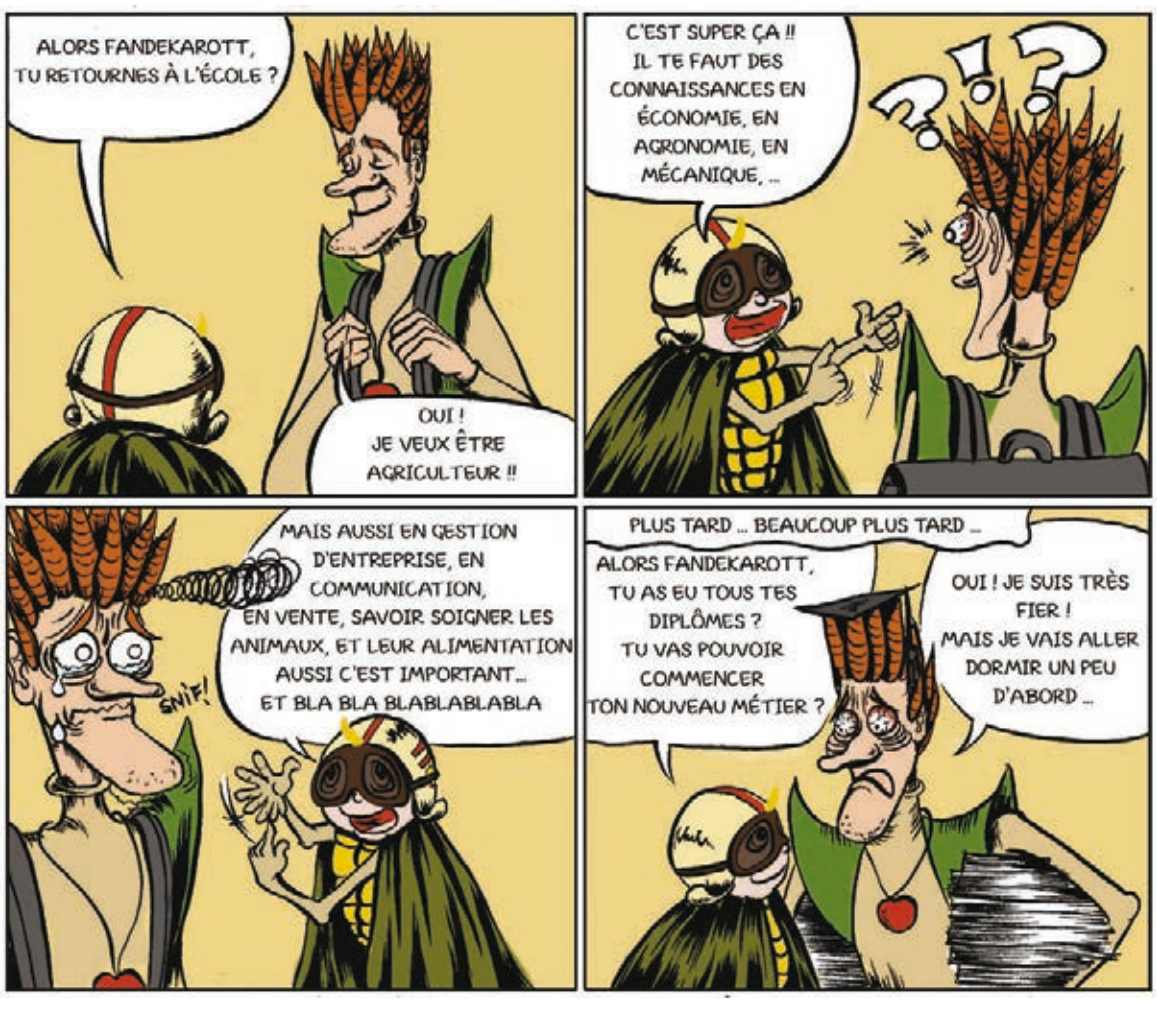
La première étape de fabrication d'un fromage est la coagulation (caillage) du lait, de la crème, du lait écrémé ou de leur mélange. Après ce caillage, on obtient par égouttage d'une part le fromage blanc et d'autre part le petit-lait. Ce fromage blanc peut être mélangé à divers ingrédients, cuit ou non, affiné (laissé quelque temps à vieillir) ou non, pour donner tous les types de fromages.
On distingue couramment les :

- fromages à pâte fraîche : pas d'affinage. (Faisselle, fromage blanc, mascarpone, petit-suisse...)
- fromages à pâte molle : affinage en caves à température fraîche. Une croûte se forme en surface. (Camembert, brie, munster...)
- fromages à pâte pressée non cuite : égouttage accentué par pressage. Affinage à 10-15 °C durant 12 à 60 jours. (Cantal, reblochon, raclette...)
- fromages à pâte pressée cuite : égouttage prononcé par traitement mécanique et thermique (à 52-55 °C). Affinage de 45 à 300 jours. (Abondance, beaufort, comté, emmental, gruyère...)
- fromages à pâte dure : égouttage par brassage à chaud 1 à 2 h à 55-58 °C. Pressage pendant 24 à 48 h. (Parmesan...)
- fromages à pâte persillée (ou bleus) : caractérisés par un développement interne de la moisissure bleue Penicillium roqueforti. (Bleu d'Auvergne, fourme d'Ambert, roquefort...)
- fromages à pâte filée : Provolone, mozzarella...
- fromages de lactosérum (petit-lait) : Ricotta...
- fromages conservés en saumure : Feta...
- fromages forts et fromages à pâte fondue : préparations fromagères fabriquées à partir d'autres fromages. (La vache qui rit, Kiri...)

Le fromage est un produit vivant, qui contient des millions de microbes (bactéries, levures, champignons...) qui transforment le lait en un aliment riche en goût, en vitamines et en calcium.

Bérengère de Butler

Les Campagnons ! Pas de compétences sans connaissances



Les 7 différences

• Retrouve toutes les différences qui se sont glissées entre ces deux personnages



Le truc de la semaine

Des brochettes pour l'apéro

Le fromage peut se déguster à tout moment de la journée : au p'ti dej, au goûter, en fin de repas, ou pourquoi pas à l'apéro ? Voici une recette simple et délicieuse, à décliner avec toutes sortes de fromages :


©BdB

Ingrédients

- Pics en bois
- Jambon cru en tranches un peu épaisses
- Tomates cerise
- Fromage (cantal, gruyère, beaufort...)

Préparation

- Couper le fromage en carrés puis couper les tomates cerise en deux dans la hauteur et enfin couper le jambon en morceaux.
- Mettre un morceau de fromage puis une demi-tomate cerise dessus et finir avec un carré de jambon. Piquer avec un pic en bois et servir.

Ce qu'il faut savoir • fiche à collectionner

Le soja

Le soja est originaire de Chine où il était à la base de l'alimentation.



★ Il est arrivé en Europe au XVII[e] siècle destiné à l'alimentation animale.

★ Le soja est un légume qui ressemble au haricot, fleurissant en forme de papillons mauves, produisant des gousses poilues accrochées en grappes sur les tiges.

★ Il est très riche en protéines. Les vaches laitières, les porcs et les volailles sont les principaux consommateurs de soja sous forme de « tourteaux ».

★ Les « tourteaux » sont ce qui reste des graines de soja après l'extraction de l'huile.

L'huile de soja est la première huile alimentaire consommée dans le monde.

Le p'tit quiz

A. Les animaux aiment bien manger :
1. Les tourteaux de soja
2. La tourte au lait de soja
3. La tarte à la confiture de soja

B. Le soja ressemble à :
1. La lune
2. Au haricot
3. Un idiot qui dit oui en allemand

Réponses : A.1 B.2

Descente de l'Arroux

Le plaisir au fil de l'eau

Pas besoin d'aller en Ardèche ou dans d'autres contrées lointaines pour goûter au plaisir de la descente de rivière en canoë ou en kayak. Direction Dracy-Saint-Loup afin de glisser au fil de l'eau en toute décontraction. L'Arroux vous attend, en famille ou entre amis.


À quelques hectomètres de l'arrivée.

À la sortie du printemps, le CKDSL (Club de kayak de Dracy-Saint-Loup) invite chaque année à participer à une journée conviviale. Le but est tout simplement de faire découvrir et apprécier au plus grand nombre les joies de voguer sur l'Arroux.

Rendez-vous était fixé le 20 mai dernier en début d'après-midi à Dracy-Saint-Loup. Pas besoin d'être un expert dans la discipline pour participer à un après-midi placé sous le signe de la convivialité. Il suffit juste d'enfiler un gilet de sauvetage et, le cas échéant, de mettre un casque pour embarquer dans un canoë ou un kayak, seul, à deux, à trois voire même à quatre.

Ludique et sans difficulté

Une fois toutes les embarcations mises à l'eau, le cortège de soixante-douze personnes a pu prendre le départ. Avec, pour encadrer les participants, quatre moniteurs et trois aides moniteurs : Carine, Pierrot, Thierry, Arnaud, Flavien, Baptiste et Guillaume. Créé en 1998 à Dracy-Saint-Loup pour promouvoir, enseigner, organiser et gérer la pratique du canoë et du kayak dans tout l'Autunois ainsi que les activités sportives dérivées, comme de protéger le milieu aquatique et l'environnement nécessaires à ces pratiques, le CKDSL a bénéficié lors de cette sortie d'un cours d'eau dont le niveau était plutôt élevé avec un débit permettant de se laisser emporter sans avoir trop à forcer.

Tout au long d'un parcours long d'une dizaine de kilomètres, canoéistes et kayakistes ont pu apprécier l'Autunois, sous un angle original, avec un univers totalement dépourvu de bruit. En serpentant au gré des méandres de la rivière, la découverte est totale avec, ponctuellement, quelques troupeaux de vaches qui, au lieu de regarder le train passer, se laissent surprendre par d'étranges embarcations sillonnant l'Arroux.

À certains endroits, on aperçoit même les traces laissées sur les arbres par les castors. Le tout avant de terminer, le sourire aux lèvres, à Lormes (58).


Une descente dont on peut profiter en famille.


Une petite pause ravitaillement.

Au milieu coule une rivière

Comptant une cinquantaine d'adhérents, le club présidé par Michel Largy est essentiellement tourné vers les activités touristiques. Ses membres effectuent généralement trois à quatre sorties extérieures dans la saison.

L'une d'elles a lieu sur le bassin artificiel de Sault-Brénaz dans l'Ain. Il y en a deux autres sur la cure dans le Morvan pour les plus aguerris. Enfin, la principale est organisée à la période de l'Ascension pendant quatre jours. Cette dernière s'est déroulée, cette année, en Haute-Loire sur l'Allier alors que, par le passé, le CKDSL a déjà descendu le Tarn et l'Ardèche. L'une des particularités du club est de proposer, aux mois de juillet et août, la location d'embarcations sur l'Arroux. L'occasion de goûter, en toute sécurité, aux joies du canoë et du kayak dans un cadre préservé et de trouver un peu de fraîcheur.
Renseignements
tél. : 07 82 91 51 97.

RÉGIS GAILLARD


Le moment de se mettre à l'eau.


On ne transige pas avec la sécurité.

L'Arroux en toute tranquillité

Rivière de classe un, c'est-à-dire accessible à tout public en dehors des périodes de crue, l'Arroux entre dans le département de Saône-et-Loire vers Igornay après avoir effectué un parcours de vingt-cinq kilomètres en Côte-d'Or. Jusqu'à Autun, elle n'est guère profonde, de cinquante centimètres à un mètre en moyenne. Elle dépasse rarement dix mètres de large et ses rives sont assez encombrées. Elle reçoit de nombreux petits affluents qui méritent le coup de ligne. Renforcée par les eaux du Ternin à Autun, la rivière prend ensuite une autre dimension. Plus large, de vingt à vingt-cinq mètres, elle offre une succession de radiers et de petites fosses entrecoupées de rochers mais reste assez calme. Alimentée par les eaux fraîches de nombreuses rivières de première catégorie toutes intéressantes (la Celle, le Méchet, le Mesvrin), elle adopte un profil plus tumultueux à partir de Laizy. Et ce, jusqu'à Toulon, permettant encore le maintien de quelques belles truites sauvages. Relativement peu pêchée, l'Arroux zigzague au pied des montagnes morvandelles dans un cadre magnifique de pâturage et de bois. Son lit est composé de galets, de sable et de quelques herbiers dans les zones les plus calmes. Classée rivière à migrateurs, elle accueille encore la lamproie marine et l'anguille.